

GLOSSAIRE

A.V.V. :	Aménagement des vallées des Volta
B.N.D. :	Banque nationale de développement
C.N.C.A. .B. :	Caisse nationale de crédit agricole du Burkina Faso
C.P. :	Caisse Populaire du Burkina Faso
C.I.R.A.D. :	Centre international de recherche agronomique pour le développement
C.F.D. :	Caisse française de développement
F.C.F.A. :	Francs de la communauté financière africaine - 1 F.F. = 100 F.C.F.A.
F.A.A.R.F. :	Fond d'appui aux activités rémunératrices des femmes
O.R.D. :	Office régional de développement
O.N.G. :	Organisation non gouvernementale
P.V.D. :	Pays en voie de développement
P.D.R.G. :	Projet de développement rural du Ganzourgou
P.P.P.C.R. :	Projet de promotion du petit crédit rural
P.E.R.CO.M.M. :	Promotion des entreprises rurales de constructions métalliques et mécaniciens
P.S.F.P.B. :	Projet de sensibilisation et formation des paysans autour des barrages
S.F.D. :	Système financier décentralisé
SO.FI.TEX. (ou Sofitex) :	Société burkinabé de commercialisation des fibres et textiles

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : PRÉSENTATION : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE	8
SECTION 1 : PROBLÉMATIQUE	9
SECTION 2 : CADRE THÉORIQUE : UNE APPROCHE ANTHROPO-ECONOMIQUE - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DOMESTIQUE (Meillassoux)	11
SECTION 3 : MÉTHODOLOGIE	23
CONCLUSION PARTIE	28
PARTIE II : DESCRIPTION DU MILIEU D'ETUDE	29
SECTION I : LES CONTRAINTES	30
SECTION II : LES ATOUTS	36
CONCLUSION PARTIE II	51
PARTIE III : ANALYSE, RÉSULTATS : COMPORTEMENTS ET STRATEGIES D'ACCUMULATION DES INDIVIDUS	52
SECTION I : ANALYSES DES STRATÉGIES DES ACTEURS	53
SECTION II : ANALYSE DES DYNAMIQUES D'ACCUMULATION	75
CONCLUSION PARTIE III	87
CONCLUSION GENERALE	89
BIBLIOGRAPHIE	93
ANNEXES	98
TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ENCADRÉS, PHOTOS, CARTES ...	126
TABLE DES MATIERES	128

RÉSUMÉ

Les systèmes financiers décentralisés (SFD) mis en place au milieu des années 1980 devaient permettre aux couches les plus défavorisées de la population, notamment en milieu rural, d'accéder à un système de crédit afin d'améliorer leur niveau de vie et de développer leurs capacités d'accumulation.

Aujourd'hui, des questions en terme d'impact du crédit sur les comportements et stratégies d'accumulation des ménages ruraux sont posées : les SFD soutiennent-ils efficacement le processus d'accumulation dans le cadre d'un milieu rural sahélien, caractérisé par une agriculture de subsistance?

Les résultats ont été obtenus à travers l'analyse de données d'enquête collectées auprès de ménages ruraux au Burkina Faso. D'une part, deux typologies, pour les chefs de ménages et les femmes, ont été établies sur la base de variables qualitatives et quantitatives. Les individus sont classés par groupes en fonction de leurs niveaux d'accumulation et de surplus économique, leurs stratégies économiques ainsi que des contraintes structurelles auxquelles ils doivent faire face, telles que la taille de la famille. D'autre part, une analyse qualitative des trajectoires individuelles d'accumulation a été élaborée afin de déterminer si un processus individuel d'accumulation a été entamé.

L'analyse des typologies et des trajectoires d'accumulation montre que d'un point de vue global, le processus d'accumulation est limité. Un tiers des individus, hommes, de l'échantillon ont réellement entamé un processus d'accumulation. Généralement, ce sont les revenus de l'émigration qui l'ont permis, mais de plus en plus, dans certains cas, tend à se développer un système d'activités plus rentables, (commerce, embouche bovine), financées à crédit, et qui permettent d'accentuer ce processus, plus particulièrement chez les chefs de ménages alphabétisés.

Mots clefs : Burkina Faso; Ganzourgou; Milieu rural sahélien; Accumulation; Capital; Crédit rural; Système financier décentralisé; Agriculture.

ABSTRACT

Decentralized financial systems (DFSs) were launched in the mid 1980s to open the access of poor populations to financial services, and in particular, to credit services. Their objective was to provide these populations with means to develop their wealth accumulation capacity.

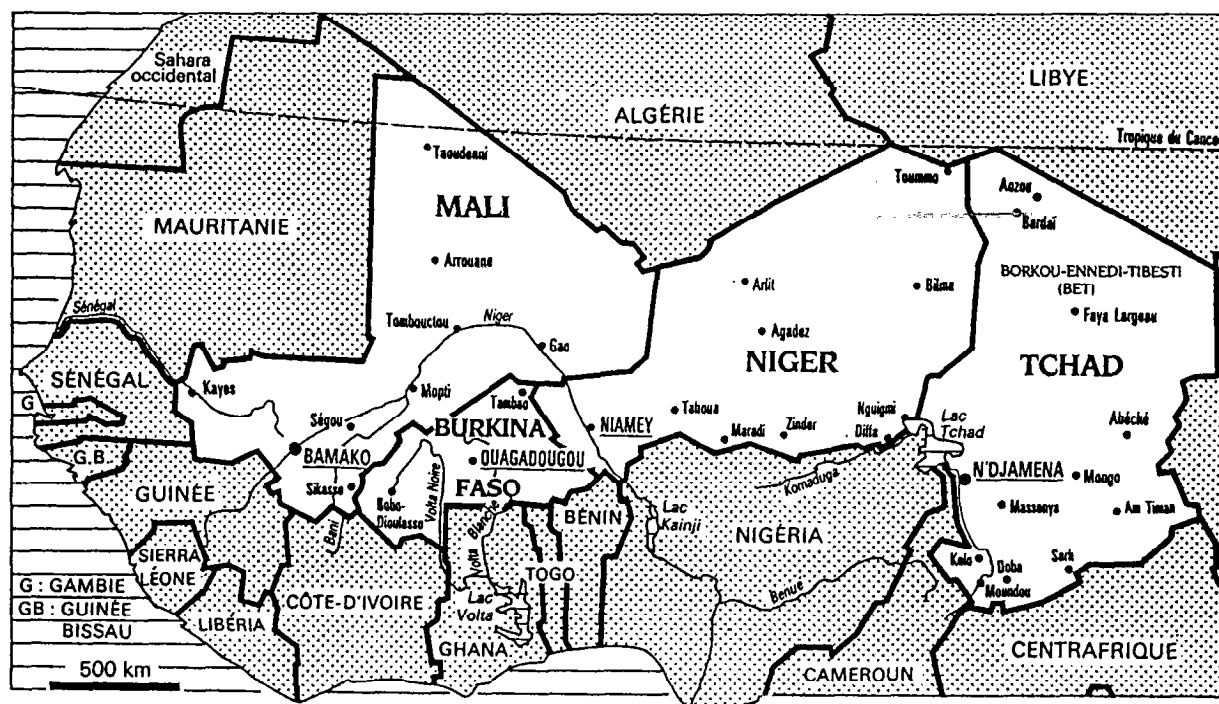
Today, questions are raised about the impact of DFSs on the household's wealth level and accumulation strategies : Are DFSs really efficient in supporting the household's accumulation strategies in the Sahelian context, which is characterized by high uncertainty and subsistence agriculture ?

Results were obtained through the analysis of data collected from household surveys in Burkina Faso. First, two typologies of men, household head, and women were constructed based upon qualitative and quantitative variables. Individuals were classified into groups according to their level of wealth accumulation, their economic strategies, and structural constraints they face, such as the size of the family. Second, a qualitative analysis of individual accumulation path was conducted to see whether an individual has started an accumulation process or not.

The analysis of the typologies and individual accumulation path suggests that the wealth accumulation process is, in general, very limited. In addition, it seems that DFSs have not played a significant role in the case of individuals who were able to engage in an active accumulation process. Nevertheless, the DFSs have helped individuals to manage their daily cash and to develop, to a certain extent, economic activities.

Key words : Burkina Faso; Ganzourgou; Rural sahelian context; Accumulation; Capital; Rural credit; Decentralized financial systems; Agriculture.

Carte 1 : Situation géographique du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest



Source : L'Etat du Monde 1996 , p 371 -

INTRODUCTION

Situé en Afrique de l'Ouest, au Sud du Sahara, le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde. Plus de la moitié de la population vit en deçà du seuil de pauvreté, estimé à 328 US\$ (Gbkipi, Raimondo, 1997).

D'un point de vue social, le pays est caractérisé par une faible espérance de vie (47,5 ans), un taux d'alphabétisation des adultes de 18%, un taux d'éducation de 19% (op cit.).

Le secteur agricole représente environ 40% du produit intérieur brut du pays, 90% des emplois et 50% des recettes d'exportations. Marquée par le développement de certaines filières de produits agricoles de rente, coton, sésame, karité de plus en plus, l'agriculture du pays se traduit toutefois par des défaillances dans la production céréalière. Celle-ci est variable selon les régions : production excédentaire au Sud-Ouest, basée sur la culture du maïs en rotation avec le coton, la production de céréales plus traditionnelles (mil, sorgho), dans le Centre et au Nord du pays, stagne. Cette situation se traduit par des bilans céréaliers contrastés suivant les régions, conduisant parfois à une forte insécurité alimentaire. En 1989 par exemple, 4,2 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire (Gibkpi, Raimondo, 1997). Les principales filières d'élevage sont les petits ruminants et les bovins.

Les exportations de coton et des produits de l'élevage représentent 84,9 milliards de francs C.F.A. et les importations de produits alimentaires 37,9 milliards de francs C.F.A.. La balance commerciale du Burkina est en déficit de 129 milliards de francs C.F.A. (op cit.). Marzin (1998) rajoute que "cette situation amène une grande dépendance de l'Etat burkinabé par rapport aux dépenses d'investissement qui sont en grande partie couvertes par des financements (ou des dons) extérieurs".

L'agriculture burkinabé est soumise à des contraintes de nature diverse : (Marzin, 1998)

- Les contraintes climatiques, plus sensibles au Nord et au Centre du pays, peuvent parfois conduire à une réduction importante de la production de certaines campagnes agricoles.

- Les contraintes foncières, variables selon les zones; compétition agriculture-élevage au Nord et au Sud du pays, pression démographique empêchant l'accumulation et l'investissement sur le plateau central.

- Les contraintes humaines, alphabétisation, niveau d'information, qui rendent difficiles l'accès pour la population agricole à des informations plus ou moins diffusées.

- Les contraintes financières sont importantes. Les excédents dégagés au niveau des systèmes de production (à l'exception des grands éleveurs et des producteurs cotonniers) sont faibles. Ils ne permettent ni accumulation, ni investissement par auto-financement.

- Les contraintes technologiques : "sans possibilités d'accumulation et d'investissement, et dans un contexte foncier saturé ou tendu, le changement technologique devient très difficile. La traction animale, l'intensification des cultures annuelles, les investissements à long terme" n'ont pas encore permis de déboucher sur des développements autonomes à grande échelle.

Le financement de l'agriculture burkinabé est au centre de certains débats de recherche actuels. En effet, étant donné la place et le rôle de l'agriculture dans l'économie du pays, l'appui à ce secteur est indispensable. Depuis l'indépendance, en 1960, diverses tentatives d'appui au financement du secteur agricole du pays sont nées de la volonté des gouvernements nationaux, internationaux, d'organisations non gouvernementales (O.N.G.).

Au moment des indépendances, ce sont les banques de développement qui vont assurer le financement de l'agriculture burkinabé. Mais quelles que soient les politiques adoptées, les résultats ne seront pas satisfaisants.

Le problème est que "les grandes sécheresses des années 1980 ont contribué à une destruction durable et profonde des sociétés rurales sahélienne et à un appauvrissement général de ces zones. Avec la destruction des troupeaux, elles ont induit une décapitalisation forte des systèmes productifs agricoles et des mutations profondes tant sur les plans technique qu'économique et social. La monétarisation croissante de l'économie s'accompagne d'une diversification du portefeuille d'activités, d'un affaiblissement des relations sociales traditionnelles et de l'émergence de nouveaux acteurs économiques : les femmes, les jeunes" (Nguyen, Ed., 1996).

Un contexte de libéralisation avec désengagement progressif de l'Etat dans ses fonctions d'appui à l'agriculture est apparu.

Dans ce contexte, et face aux échecs des tentatives de financement agricole par les institutions centrales (banque de développement, caisse nationale de crédit agricole - C.N.C.A.), des Systèmes Financiers Décentralisés (S.F.D.) se sont développés, "jouant un double rôle d'appui à la recapitalisation des exploitations agricoles et de soutien du développement de nouvelles activités économiques menées notamment par les femmes" (Nguyen, Ed., 1996).

Les préoccupations des S.F.D. sont de permettre l'accès au crédit et la collecte de l'épargne des populations rurales, de rendre les services financiers accessibles aux populations éloignées des centres urbains. D'autre part, une décentralisation du pouvoir devait favoriser une appropriation du pouvoir de décision par les bénéficiaires.

Les S.F.D. devaient donc contribuer :

- à pallier aux problèmes de pauvreté des populations rurales;
- en constituant un outil économique d'intermédiation financière.

Fonctionnant dans un cadre de décentralisation, il s'agissait de travailler directement sur le terrain, c'est-à-dire en relation directe avec les populations rurales. L'intérêt était de pouvoir adapter des services financiers en fonction des besoins des populations rurales.

Parmi ces S.F.D., le Projet de Promotion du Petit Crédit Rural (P.P.P.C.R.) est né d'une concertation entre le Centre de Coopération Internationale de Recherche Agronomique pour le Développement (C.I.R.A.D.) et l'Institut National des Etudes en Recherche Agronomique (I.N.E.R.A.), pour trouver une solution aux conséquences socio-économiques des sécheresses des années 1980 au Burkina Faso (Ellsasser, Diop, 1991). Les différents partenaires du projet sont donc le C.I.R.A.D., la C.N.C.A. du Burkina, l'O.N.G. Sahel Action, et la Caisse Française de Développement (C.F.D.), qui est le bailleur de fonds du projet. Inspiré de l'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh, le projet fonctionne sur le principe de la caution solidaire : des petits groupes de personnes vont se voir attribuer des crédits. La seule garantie demandée est la caution sociale, qui consiste en cas de défaillance de paiement d'un membre du groupe, d'utiliser les fonds des autres membres pour combler cette difficulté.

Ainsi, la première étape, expérimentale, du projet consistait à développer des propositions de crédits adaptés aux besoins de populations rurales d'une province du Burkina : le Yatenga, au Nord du pays. C'est donc en 1988/1989 que débute le projet, dans le village de Banh. L'objectif principal était de permettre la recapitalisation des ménages qui avaient perdu leurs troupeaux avec la sécheresse, en favorisant par le crédit le développement d'activités non agricoles.

Il s'agissait donc de :

- recapitaliser le cheptel des ménages ruraux;
- permettre un accès au marché et une autonomisation des activités des ménages ruraux;
- limiter la dépendance des populations rurales par rapport au secteur informel.

Une deuxième étape voit le projet s'étendre à d'autres provinces à partir de 1990 : le Soum, la Tapoa et le Ganzourgou. L'objectif général de favoriser "l'émergence d'un environnement incitatif" dans les régions qui avaient été décapitalisées est conservé (Kessler, 1996). Mais la deuxième étape devait permettre de dépasser le stade expérimental, et d'étendre l'impact géographique et économique du projet.

Il s'agissait aussi de prévoir le développement d'un projet de financement décentralisé favorisant l'accès au crédit des populations les plus pauvres, tout en assurant la pérennisation de l'institution financière.

La troisième étape prévue devrait permettre de voir le projet devenir une institution financière autonome, et élargir sa gamme de produits financiers. Cette étape est toujours en cours.

C'est dans le cadre de ce projet que s'inscrit notre étude. En effet, quinze ans après les premiers essais, des questions sur l'impact des S.F.D. sur les stratégies et comportements des acteurs sont posées. Les objectifs poursuivis sont-ils atteints ou en voie de l'être? Parmi ces questions, la liaison crédit/régime d'accumulation/changement technique doit être prise en compte. Notre étude porte précisément sur le rôle que ces types de crédits décentralisés jouent dans le processus d'accumulation des ménages ruraux. Elle s'intègre dans un protocole global d'analyse d'impact du P.P.P.C.R. dans trois zones d'implantations.

Dans une première partie nous exposerons la problématique de notre étude et l'apport théorique qui s'y réfère. Nous présenterons ensuite la méthodologie de travail adoptée.

Dans une deuxième partie une présentation du milieu d'étude sera faite, afin de comprendre en quoi les caractéristiques (physiques, humaines, économiques) du milieu peuvent influencer les comportements et stratégies d'accumulation des individus.

Enfin, nous analyserons nos résultats empiriques afin de tenter de répondre aux questions posées.

**PARTIE 1 : PRÉSENTATION : PROBLÉMATIQUE, CADRE
THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE**

Cette partie doit permettre au lecteur de comprendre dans quelle optique se place cette étude. Elle doit donc présenter le travail de recherche : quelles questions se posent, quelle est la problématique (section 1)? Dans quel contexte théorique s'inscrit cette problématique (section 2)? Enfin, comment a pu être menée cette étude? Quelle approche méthodologique a été adoptée (section 3)?

SECTION 1 : PROBLÉMATIQUE

Les systèmes financiers décentralisés (S.F.D.) mis en place dans la deuxième moitié des années 1980 avaient pour objectif d'atteindre les couches les plus défavorisées de la population, notamment dans le milieu rural, et de développer leurs capacités d'accumulation et d'intégration au marché. Dans ces S.F.D., le crédit est conçu comme un outil financier permettant aux individus de développer des stratégies économiques.

En terme d'impact du crédit sur les comportements et stratégies des ménages ruraux plusieurs questions sont posées. Les objectifs poursuivis sont-ils atteints ou en voie de l'être?

Dans le cadre du P.P.P.C.R. cette question a déjà été posée : plusieurs études ont été menées par des chercheurs ou des étudiants (doctorat, D.E.A.) dans les différentes provinces touchées par le projet.

Plusieurs aspects ont été abordés : impact du crédit sur la diversification économique en milieu rural, impact sur l'intégration des populations rurales à l'économie de marché...

Notre étude s'intéresse à cet impact sur la dynamique d'accumulation des ménages ruraux. Rappelons qu'à la suite des sécheresses des années 1980, les agriculteurs burkinabé ont du décapitaliser, notamment leur cheptel. Un des objectifs du projet consistait ainsi à favoriser un processus d'accumulation. Cet objectif a-t-il été atteint?

C'est ce qui nous amène à nous demander dans quelle mesure le crédit décentralisé peut-il être un outil d'intermédiation financière favorisant le processus d'accumulation? Ou bien au contraire permet-il uniquement de faciliter la gestion des problèmes de trésorerie des individus?

La question posée d'un point de vue général est la suivante : Quel rôle jouent les crédits décentralisés dans la dynamique paysanne d'accumulation?

La réponse à cette question pourra être abordée après avoir suivi plusieurs étapes dans la démarche de notre travail.

1) Observons-nous une dynamique d'accumulation dans notre zone d'enquête?

En termes d'accumulation, nous utiliserons le concept de reproduction (simple et élargie) du capital. Nous utiliserons des indicateurs de surplus agricole et/ou économique que peut dégager ou non un ménage rural. Plusieurs variables qualitatives ou quantitatives seront

déterminées, caractérisant chaque individu (âge, taille du cheptel, niveau d'accumulation...). Ceci nous permettra de définir une typologie des ménages enquêtés, en fonction de leur surplus observé, et de leur dynamique d'accumulation.

a) Si nous n'observons pas de dynamique d'accumulation chez certains ménages, quelle(s) peut(peuvent) en être la (les) cause(s)?

- des contraintes économiques (manque de liquidités, pas d'accès au marché, ...);
- des contraintes sociales, traditionnelles...;
- autres?

b) Si un processus d'accumulation est visible, quels en sont les facteurs et les mécanismes?

-des facteurs économiques endogènes (fonctionnement de l'unité de production, stratégies du ménage, disponibilité en capital...);

-des facteurs économiques exogènes (proximité de grands marchés, développement des infrastructures, outil crédit...);

2) D'une façon générale, les institutions d'épargne-crédit soutiennent-elles ce processus d'accumulation?

Il faudra déterminer quels sont les crédits existants dans la zone d'étude, c'est-à-dire en rechercher les bénéficiaires, déterminer à quels types de crédits ils ont eu recours, et l'utilisation qu'ils en ont fait. L'intérêt est de déterminer quelle est l'influence exercée par le crédit sur les trajectoires d'accumulation.

a) Si leur influence sur ce processus est positive, quelles institutions sont concernées? Le secteur informel participe-t-il à cette dynamique?

b) Si leur influence est nulle, il faut en rechercher la (les) cause(s).

Quel rôle le crédit joue-t-il dans le processus d'accumulation?

Il s'agit de caractériser la demande de crédits pour chaque groupe d'individus, et de déterminer le type de contraintes rencontrées, tant du point de vue de la demande que de celui de l'offre. En d'autres termes, quelles sont les difficultés soulevées par les institutions et services financiers décentralisés.

3) Dans le cas où l'impact des systèmes de micro financement en matière d'accumulation est nul, comment définir un type de services financiers et d'institutions financières favorisant le processus d'accumulation?

C'est-à-dire :

- Quelles contraintes sont soulevées?
- Quelles conditions permettraient de définir un type de crédit agricole adapté aux stratégies et comportements des ménages agricoles pauvres?

- Quelles institutions de micro financement seraient concernées?

La prise en compte du crédit existant, des caractéristiques de la demande, et des contraintes soulevées devrait nous permettre de proposer des conditions de mise en place de types de produits financiers qui favoriseraient le processus d'accumulation.

SECTION 2 : CADRE THÉORIQUE : UNE APPROCHE ANTHROPO- ECONOMIQUE - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DOMESTIQUE (Meillassoux)

Cette section doit nous permettre d'appréhender notre thème d'étude d'un point de vue théorique. Nous nous intéressons au processus d'accumulation dans les économies en développement.

Il s'agit d'expliquer comment évolue la dynamique d'accumulation en milieu rural marqué par une agriculture de subsistance, par une dimension familiale importante, et ancré dans des valeurs traditionnelles socio-culturelles encore très présentes.

Une question qui se pose est de savoir quelle unité de production et consommation est retenue dans cette optique. La communauté domestique agricole semble la plus appropriée. D'un point de vue théorique, l'ouvrage de l'anthropo-économiste C. Meillassoux (1975), "Femmes, Greniers et Capitaux" traite du fonctionnement de cette communauté, et permet d'expliquer, au moins en partie, les comportements et stratégies des acteurs.

Un seul courant de pensée a donc été choisi, afin de comprendre cette réalité dans notre zone d'étude.

Meillassoux (1975) définit la communauté domestique agricole comme "la cellule de base d'un mode de production constitué par un ensemble de ces communautés organisées entre elles pour la production économique et sociale et la reproduction du rapport de production spécifiquement domestique". En fonction de ses "capacités ordonnées de production et de reproduction", elle "représente une forme d'organisation sociale intégrale qui persiste depuis le néolithique et sur laquelle repose encore une part importante de la reproduction de la force de travail nécessaire au développement du capitalisme".

Le concept de communauté domestique s'intègre ainsi dans la notion d'économie primitive ou traditionnelle, qui selon Meillassoux, "recouvre des formes d'organisations sociales distinctes, obéissant à des lois qui leur sont propres" et permet de dégager "des critères (...) capables de caractériser des systèmes sociaux auxquels s'appliquent des concepts spécifiques".

Dans notre zone d'étude, la communauté domestique correspond à la "marmite", définie comme une unité de production et de consommation, dans le sens de ménage élargi (c'est-à-dire un regroupement de plusieurs ménages dans le sens de foyer). Pour notre travail, la communauté domestique sera donc entendue au sens de marmite.

A partir de l'étude de Meillassoux, nous allons donc retracer le fonctionnement de la communauté domestique, dans un premier temps en nous intéressant à ses relations internes. Puis dans un deuxième temps nous étudierons la sphère de production de la communauté domestique, en termes de production et de reproduction. Enfin, un troisième paragraphe va montrer les relations entre secteur marchand et secteur domestique.

I/ Les relations internes à la communauté domestique agricole

Il existe une hiérarchie très puissante au sein de la communauté domestique, fondée sur un droit d'aînesse traditionnel. Le doyen est donc le chef, et c'est autour de lui que gravitent tous les éléments caractérisant la communauté.

1.1 Le centre de décision : le chef de la communauté domestique agricole

Les rapports de production "créent des rapports viagers organiques entre les membres de la communauté". Ils suscitent donc une structure hiérarchique, fondée sur l'antériorité et "contribuent à la constitution de cellules organiquement liées dans le temps; ils définissent une appartenance, une structure et un pouvoir de gestion dévolu au plus ancien dans le cycle productif".

Cette hiérarchie dans les communautés domestiques agricoles repose donc sur une notion d'*antériorité*. Les *aînés* sont ceux à qui l'on doit la subsistance et les semences : parmi eux, le plus ancien dans le cycle de production "ne doit plus rien à personne qu'aux ancêtres, alors qu'il concentre sur lui la totalité de ce dont les *cadets* sont redevables à la communauté, qu'il en vient ainsi à incarner".

Ce sont donc des notions d'antériorité et de postérité qui montrent la place des individus dans le cycle de production agricole, et qui vont diriger la hiérarchie sociale entre "aînés et cadets, protecteurs et protégés, adopteurs et adoptés, hôtes et étrangers, du moment qu'ils se situent dans ces mêmes relations".

Les fonctions de gestion et de redistribution du produit sont donc assurées par le plus ancien dans le cycle de production de la communauté. En fait, il agit comme le "père" de tous les cadets, puisqu'ils leur redistribue la subsistance nécessaire à la reproduction du cycle agricole. Ici la notion de "père" doit être comprise dans le sens de "celui qui vous nourrit, vous protège et, en contrepartie, revendique votre produit et votre travail (...), c'est aussi celui qui vous marie".

Toutes décisions avant d'être prises doivent donc passer par ce chef, qui a toute l'autorité sur la famille, élargie, et est donc le centre de décision de cette communauté. La famille, en tant que cellule de production, devient ainsi "le lieu de développement d'une idéologie et de rites où dominent le respect de l'âge, le culte des ancêtres, de la fécondité, célébrant sous diverses formes la continuité du groupe et raffermissant sa hiérarchie".

Dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, le chef peut disposer comme il le désire des membres de la communauté. Il arrive alors, souvent, que les femmes et les cadets soient exploités à son profit.

1.2 L'exploitation des femmes et des cadets

De part sa position de centre de décision, le chef de marmite peut disposer à son gré de ses "subordonnés", ses femmes, fils ou petits frères.

La femme a plusieurs fonctions, variables avec l'âge, et qui sont contrôlées par l'homme.

- En période de puberté : la jeune femme devient capable de procréer : mais la filiation ne peut s'opérer qu'à travers l'homme. Celui-ci peut manipuler, contrôler la femme pubère "de manière à ce que la procréation s'accomplisse dans le cadre des rapports de filiation masculine".

- La femme mariée : lorsqu'elle est féconde, elle est subordonnée aux règles de dévolution de sa progéniture.

En fait, l'exploitation de la femme est double :

- exploitation de son travail : puisque "son produit est remis à l'époux, qui en assure la gestion ou la transmission à l'aîné;

- exploitation de ses capacités procréatrices, à travers le mode de filiation qui ne peut s'établir qu'entre les hommes".

Par contre, la femme mariée mais ménopausée ou aïeule va pouvoir s'épanouir. En effet, elle est délivrée de ses contraintes et peut acquérir une autorité qui lui était auparavant refusée.

De même, lorsqu'elle est veuve et incapable de procréer, "sa condition se rapproche de celle de l'homme auquel elle peut éventuellement être substituée lorsque, faute d'un frère ou d'un père dans le lignage, il faut établir par son truchement un lien de filiation patrilinéaire" pour renouer des relations parentales qui seraient rompues. En fait, la femme peut acquérir des "capacités sociales" lorsque sont perdues ses "capacités physiques".

D'autre part, l'exploitation de la femme peut être tempérée, en ce sens que la femme a le droit de cultiver un lopin de terre dont au moins une partie du produit lui revient.

D'un point de vue économique, la femme peut aussi jouer un rôle, "acquérir un statut économique" à travers l'écoulement de son produit sous forme de marchandise, hors des circuits domestiques¹.

Le chef de marmite exploite donc les femmes pubères et fécondes, à travers l'accaparement d'une partie de leur produit, et par le mode de filiation patrilinéaire.

¹C'est à travers ce rôle que la femme va commencer à bénéficier de crédits pour financer et développer ses activités (cf. parties 2 et 3).

Mais il peut aussi exploiter ses cadets.

Le cadet doit obéir à certaines règles :

- il ne jouit pas directement de son produit;
- il ne peut accumuler à son profit;
- il n'a pas le choix du conjoint;
- il est parfois soumis à de dures abstinences sexuelles.

Les aînés et les cadets ont suivi un même cycle d'avance et de restitution du produit (cf. II). Les cadets pourront devenir des aînés, lorsqu'ils seront mariés et pères de famille.

Le chef (doyen) va leur accorder une, ou plusieurs, épouse(s) : la dépendance des cadets vis à vis de l'aîné va s'atténuer, puisqu'ils ont à leur tour la possibilité de devenir père et de jouir d'une autorité croissante.

1.3 Elargissement, reproduction de la marmite

Meillassoux distingue des "normes d'accouplement" et des "normes de filiation".

Les premières montrent les conjoints possibles.

Les normes de filiation, à travers le mariage et les naissances qui s'ensuivent, désignent "les rapports de dépendance des individus à l'égard des générations qui lui sont antérieures".

a) Prohibition de l'inceste

Dans la communauté domestique, la reproduction est basée sur la théorie de la parenté. Deux idées ressortent :

- la prohibition de l'inceste;
- l'exogamie, c'est-à-dire le mariage hors du groupe d'appartenance.

L'exogamie amène à une mobilité des individus, qui influe essentiellement sur les femmes : celles-ci vont circuler entre plusieurs groupes.

b) Mobilité des individus

Dans la société agricole, "la mobilité d'un sexe ou de l'autre est l'objet d'une politique, violente ou pacifique, destinée à mettre en relation, à fins de procréation, des individus pubères dont la progéniture sera insérée à la naissance dans des rapports de filiation".

La société (communauté domestique agricole ici), va organiser la production et la reproduction des rapports de production par un ensemble de mécanismes. La capacité des membres de la communauté, à reproduire les rapports de production, à recréer l'organisation sociale selon un schéma répétitif et selon les mêmes structures, va permettre de perpétuer le cycle distributif : il

s'agit alors de "maintenir un équilibre satisfaisant dans la communauté entre le nombre d'individus productifs et improductifs, et parmi ceux-ci un nombre suffisant de membres des deux sexes d'âge adéquat"...

Or la "cellule productive" ne peut se limiter à ses seules fonctions productives et est donc trop restreinte pour assurer sa reproduction continue et régulière.

La mobilité des individus va permettre l'ouverture vers d'autres communautés, pour assurer cette reproduction, "génétiquement et socialement".

Ainsi, la circulation des femmes entre communautés doit se faire "sur la base d'une réciprocité absolue, car une femme pubère n'a d'autre équivalent fonctionnel qu'une autre femme pubère".

En fait, il n'est pas possible dans une communauté, de recevoir plus de femmes qu'il n'en naît en son sein. Le problème sera résolu si un étalement dans le temps est possible. Dans ce cas les communautés peuvent faire des promesses de transfert dans le temps. Ainsi, une communauté peut recevoir aujourd'hui "une fille nubile contre la remise en différé, d'une fille à naître ou encore jeune".

Le transfert de femmes s'accompagne généralement de dots, représentatives de créances, relatives à une seule femme. La dot :

- n'est composée que d'objets improductifs incapables d'intervenir directement dans la production et la reproduction;

- se situe comme moyen terme d'un échange identique;

- représente non pas une femme, mais son transfert;

- ce transfert ne fait que lever un interdit (celui du libre accouplement), donc de libérer des fonctions reproductives sans contribuer à les créer;

- n'accroît pas le nombre de femmes pubères ni leur fécondité;

- a pour seule fonction de "mémoriser une partie des femmes pubères dans le temps et l'espace". Les dots devront, intrinsèquement, montrer un caractère distinctif des hommes qui les manipulent, les femmes échangées étant considérées comme identiques dans leurs fonctions reproductives et ne se distinguant pas les unes des autres.

En fait, la dot va dépendre du statut social et des capacités des hommes à engager des transactions matrimoniales. "Par sa nature et sa composition, la dot doit être associée aux qualités sociales du doyen".

c) Echanges : l'idéal égalitaire

La circulation des femmes repose sur un usage différé dans le temps, mais égalitaire, de même que la circulation des subsistances (dans le cycle d'avance et de restitution du produit agricole). Il s'ensuit finalement un échange différé de biens identiques, par lequel "tend à s'accomplir une répartition égale dans le temps des moyens de production :

- échange de subsistances entre les membres de la communauté;

- échange des rejetons entre les cellules constitutives de la communauté;

- échange des femmes pubères entre les communautés".

L'objectif est la reconstitution permanente des rapports de production. Il s'ensuit une idéologie domestique, dans laquelle il faut maintenir des rapports égaux, possibles sur une tendance à long terme, qui assurera un équilibre au sein de chaque communauté.

"L'idéal égalitaire qui règne entre les communautés reflète les exigences de la reproduction sociale, et s'affirme d'autant plus fort que les menaces de l'inégalité pèsent lourdement sous l'effet de contraintes extérieures".

Le fonctionnement de la communauté domestique agricole repose donc sur une notion d'antériorité. Il existe un membre dans cette communauté qui, étant le plus ancien dans le cycle productif, bénéficie des produits des autres membres. Sa fonction est de gérer et redistribuer ce produit. Il exploite par là même les autres membres, femmes, enfants et cadets, qui ne peuvent alors prétendre ni jouir de leur produit, ni prendre de décisions sans autorisation préalable de l'aîné.

L'objectif de cette communauté est d'assurer sa production et sa reproduction, ainsi que celles de ses moyens productifs.

II/ La sphère de production : production et reproduction domestique

Dans la communauté domestique agricole, l'agriculture est dominante non seulement car elle mobilise la plus grande part de l'énergie des producteurs, mais aussi car elle détermine "l'organisation sociale générale à laquelle les autres activités économiques, sociales et politiques sont subordonnées".

L'importance des activités agricoles implique de prendre en compte les production et reproduction de la communauté domestique pour reproduire le cycle de production agricole.

Il s'agit donc à présent de s'intéresser à ce que sont la production et la reproduction domestiques, et de voir comment l'aîné peut-il bénéficier du produit.

2.1 La production domestique : forces de production et cycle de production agricole

Les forces de production représentent "la combinaison à un moment donné et à l'intérieur d'une unité de production donnée, des moyens de production et de la main d'oeuvre".² Or, ces forces de production sont mises en oeuvre différemment si les rapports sociaux changent dans l'unité de production.

Dans la communauté domestique agricole, c'est la main d'oeuvre qui détermine le niveau des

²Campagne, P. - 1997 - La zone rurale comme espace-développement. Séminaire de Recherche "Politiques et projets de développement rural", CIHEAM, IAMM, Montpellier, 43 p.

forces productives. Lorsqu'elle est engagée dans le processus de production, la main d'oeuvre est considérée comme de la force de travail, et comprend :

- "des éléments physiques (alimentation, besoin en eau, habitat, vêtement, transport, environnement physique), la santé étant le résultat de la maîtrise de ces éléments physiques;
- des éléments techniques (techniques agricoles, techniques de maîtrise de l'environnement, techniques de protection de l'organisme);
- des éléments culturels (pratiques culturelles, coutumes, idéologies qui expliquent les différentes rationalités économiques)".

Le niveau des forces productives auquel correspond le développement de la communauté domestique peut alors être déterminé par les traits suivants : (Meillassoux, 1975)

1- "connaissance des techniques agricoles et artisanales permettant la pratique d'une agriculture de productivité assez élevée pour satisfaire aux besoins alimentaires nécessaires à l'entretien et à la reproduction de ses membres, ainsi qu'à la répétition du cycle agricole³";

2- " utilisation de la terre comme moyen de travail, rendue productive à terme par un investissement en énergie;"

3- "utilisation de l'énergie humaine comme source énergétique dominante dans le travail agricole et artisanal";

4- "usage de moyens de production agricoles individuels n'exigeant pour être produits qu'un investissement en travail individuel".

Cependant, dans certaines économies la traction animale ou la mise en oeuvre de moyens collectifs ou sociaux de production⁴, sont des éléments techniques qu'il faudra prendre en compte dans le cycle de reproduction.

Donc le fonctionnement du système de production tient compte des forces de production (terre, force de travail et moyens de production), ainsi que de la production qui en résulte.

En outre, la production suit un cycle de production, généralement issu d'un processus saisonnier, déterminé par une succession de périodes productives et improductives. Dans un premier temps, une période agricole improductive se distingue, durant laquelle un investissement en énergie dans la terre se développe (pour l'ensemencement, l'entretien, le sarclage...). Ensuite les récoltes constituent la période productive.

Donc, pour permettre la répétition du cycle, il faut que le produit de la saison productive soit consommable pendant la période improductive "pour entretenir la vie et la force de travail des producteurs". Or dans une économie basée essentiellement sur l'activité agricole, la répétition du cycle agricole implique de pouvoir conserver un volume de production agricole suffisant pour couvrir la période de soudure, ainsi qu'une période plus longue pour faire face aux variations

³ Meillassoux, 1975, précise que "toutes les autres activités de subsistance, même indispensables à un équilibre diététique, sont des activités complémentaires ou d'appoint. Elles ne sont jamais entreprises aux dépens des activités agricoles".

⁴ Les moyens collectifs de production procèdent du travail collectif de plusieurs cellules productives, mais sont ensuite employés pour l'essentiel à la satisfaction des besoins de chacune d'elles.

climatiques et autres accidents (sauterelles, sécheresse,...).

Il s'agit donc de pouvoir stocker une réserve suffisante du produit agricole "pendant une période à peu près égale à celle de la plus longue durée cataclysmique probable". Ceci explique que, dans ce cas, les céréales, qui peuvent être conservées un laps de temps supérieur au cycle agricole, représentent le produit le plus propice au développement de la communauté domestique. Ainsi, les céréales seront stockées dans des greniers collectifs.

La production domestique doit pouvoir se reproduire : la production nécessaire doit servir à la reproduction de la force de travail et des moyens de production.

2.2 La reproduction domestique

Il s'agit à présent de déterminer la part de la production, résultant du cycle productif, qui doit être "réintroduite dans le cycle suivant pour qu'il puisse se reproduire, au moins dans l'état et les conditions du cycle précédent"⁵.

Il faut distinguer la reproduction :

- de la force de travail;
- des moyens de production.

Dans le premier cas, la production nécessaire à la reproduction de la force de travail peut être définie par un niveau minimum de satisfaction d'un besoin donné, dans une société donnée.

Ce niveau pourra être déterminé par :

- des phénomènes sociaux et pas seulement par des causes matérielles⁶;
- un produit de la société, en ce sens que c'est "le produit du système productif global qui impose à la société le modèle de consommation nécessaire à sa propre reproduction".

Le modèle de consommation dans la société rurale est en grande partie imposé de l'extérieur, et donne ainsi un caractère social au niveau de satisfaction des besoins nécessaires, propre à chaque société.

Une fois satisfaits ces besoins, s'il reste un surplus de produit, alors pourra s'amorcer un cycle de reproduction⁷. Le problème, dans la mesure où la nature et le niveau de satisfaction des besoins ne suivent pas une norme universelle, est de savoir en quoi "les transformations opérées

⁵Campagne, P. - 1997, op. cit.

⁶P. Campagne, 1997, donne l'exemple suivant : ..." dans un village africain donné, le transistor sera pour une certaine catégorie de jeunes ou d'adultes, le niveau minimum de satisfaction du besoin de communication avec la société globale".

⁷Tchayanov, (1923), dans le cadre d'une étude portant sur des exploitations familiales paysannes russes, au début du 20ème siècle, explique que, si son travail est productif, la famille va chercher à satisfaire davantage ses besoins personnels (reconstitution de la force de travail) et à développer ensuite une reproduction élargie de son capital, voire à une accumulation de capital (moyens de production ici).

représentent un élargissement ou un rétrécissement de la reproduction".

Si un seuil de production nécessaire devait être défini, ce serait "le niveau en dessous duquel la capacité de travail va effectivement diminuer, soit que la force de travail perde de sa capacité de travail, soit qu'elle soit privée de certains éléments, comme les jeunes, quand, en raison d'un niveau de satisfaction des besoins qu'ils y trouvent, quittent le milieu rural".

D'autre part, la production doit aussi permettre la reproduction des moyens de production (terre et intrants). En quoi consiste alors, du point de vue matériel, le cycle de production?

Du point de vue fertilité des sols, "le seuil de rendement à partir duquel le système productif peut se reproduire, est déterminé par toute une série de facteurs qui sont extérieurs à l'unité de production".

Donc, d'un point de vue économique, une unité de production (la communauté domestique ici), ne peut se reproduire que si elle fait face, avec sa production :

- aux prélèvements directs;
- à la reproduction de la force de travail;
- à la reproduction des moyens de production.

Finalement, le processus de reproduction sera possible que s'il existe une production minimale nécessaire à la satisfaction des besoins de la communauté domestique agricole. Une fois satisfaits ces besoins, s'il reste une part de la production, il s'agira d'un surplus. C'est ce surplus qui permet d'expliquer qu'une unité de production est amenée à disparaître, à se maintenir au seuil de survie, ou encore à se développer (Campagne, 1997, op. cit.).

Historiquement, le surplus a été agricole, et seules les sociétés ayant pu créer un surplus agricole et l'affecter à l'élargissement de leur production, ont pu se développer.

Economiquement, le concept de surplus, constitue un des éléments d'une équation comprenant : d'une part la production, et, d'autre part :

- la consommation des producteurs et de leur famille;
- le renouvellement des conditions de production;
- les prélèvements;
- et le surplus.

Trois cas de figure se présentent.

Si l'unité de production se trouve en situation d'autoconsommation absolue, le surplus sera stocké, et utilisé essentiellement à des fins sociales ou à un échange généralisé au niveau des personnes.

Si l'unité de production a une part d'autoconsommation et une part de production marchande, "une partie de la consommation des producteurs directs est assurée par prélèvement direct sur la production qui est alors autoconsommée. Une autre partie provient de la transformation en produits de consommation d'une partie des revenus tirés de la vente sur le marché de la production agricole non consommée. Une autre partie du produit de cette vente est utilisée à renouveler les conditions de production". Le surplus disponible (sous forme monétaire) pourra

alors être utilisé à des fins de consommation (reproduction simple) ou d'accumulation (reproduction élargie).

Si l'unité de production vend la totalité de sa production sur le marché, la famille devra se procurer l'ensemble de sa consommation sur le marché.

Mais avant d'affecter le surplus à la consommation ou à l'accumulation, il faut se demander à qui bénéficie le produit dans la communauté domestique.

2.3 A qui bénéficie le produit?

Le cycle agricole est accompagné d'une circulation d'avances et de restitutions du produit entre les groupes de producteurs de chaque saison : "l'ensemble des travailleurs d'une saison avance la subsistance et les semences à ceux de la saison suivante" (Meillassoux).

2.3.1 La participation au cycle productif

Le principe de redistribution du produit repose ici sur la notion d'"*antériorité*" : les aînés sont ceux à qui l'on doit la subsistance et les semences (cf. 1.1). Donc le doyen dans le cycle productif de la communauté, sera le pôle de gestion et de redistribution du produit.

Pour participer au cycle productif, et par la même pour appartenir à la communauté et contribuer à sa perpétuation, l'individu doit :

- restituer à la communauté la part consommée pendant l'âge improductif, pour la réinvestir dans la formation d'un futur producteur;
- faire l'avance de la part qu'il consommera une fois devenu incapable de travailler;
- produire la part nécessaire à l'entretien présent du producteur.

Le solde, s'il existe, est normalement dévolu à la reproduction élargie des producteurs, c'est-à-dire à la croissance de la communauté.

Finalement, la circulation du produit entre générations rend chaque individu dépendant de tous les autres membres de la communauté.

2.3.2 La circulation du produit entre générations

La finalité du mode de production domestique est la perpétuation et la multiplication des membres de la communauté. Or "l'avenir ne peut s'investir que dans la production et la reproduction de la force de travail des dépendants immédiats dans la constitution et la reconstitution de la cellule productive domestique".

La distribution du produit va se faire sur le principe de la commensalité. C'est-à-dire que le produit commun est transformé et la nourriture est distribuée également entre les membres. Dans les limites des effectifs de la communauté, le nombre d'enfants dans chaque ménage doit pouvoir

varier davantage et plus vite que la production. La redistribution des dépendants permet de mieux "répartir l'énergie humaine entre les cellules productives et de proportionner en leur sein le nombre des individus productifs et improductifs".

Dans la sphère de production de la communauté domestique agricole, un certain nombre de règles existent, suivant un schéma bien défini. En effet, la production suit un cycle de périodes productives et improductives, durant lesquelles il faut assurer aux membres un niveau minimum de satisfaction des besoins. Une fois ce niveau satisfait, la communauté va pouvoir travailler à sa reproduction à travers celle du produit. Chaque membre y participe, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Lorsque la communauté va passer progressivement d'un système de production féodal à un système marchand, elle va entrer dans une phase d'accumulation primitive. la sphère marchande dans laquelle cette communauté tente de s'introduire, va alors constituer un secteur exploitant en particulier la force de travail de cette communauté domestique.

III/ Relation entre secteur marchand et secteur domestique

Dans les pays sous-développés, l'agriculture vivrière est un secteur qui reste en dehors de la sphère de production marchande, tout en étant en relation avec l'économie de marché, par "la fourniture de main d'oeuvre nourrie dans le secteur domestique, ou par celle de denrées produites par des cultivateurs nourris sur leurs propres récoltes"⁸.

L'économie vivrière :

- appartient à la sphère de circulation marchande, dans la mesure où elle l'approvisionne en force de travail et en denrées;

- reste en dehors de la sphère de production marchande, car le capital ne s'y investit pas et les rapports de production sont de type domestique.

Le secteur marchand va donc utiliser le secteur domestique par le biais de la force de travail.

Les migrations tournantes

Le secteur marchand exploite la force de travail domestique par transfert de main d'oeuvre : il s'agit de l'exode rural. En fait, le "capitaliste" va extraire la rente en travail du secteur domestique :

- pendant la saison morte :

- le travailleur employé dans le secteur marchand se nourrit cependant sur ses propres réserves domestiques;

- mais éloigné de son lieu d'origine, il ne peut puiser dans ses propres réserves domestiques. L'employeur doit alors fournir les subsistances nécessaires au travailleur pendant la durée de son emploi (afin de reconstituer la force de travail immédiate).

⁸Campagne, P. - 1997.

- pour une période supérieure à la saison morte : le travailleur absent pendant la saison productive devra recevoir l'équivalent du manque à produire dans sa rémunération, en plus des subsistances nécessaires à la reconstitution de la force de travail.

Dans ces conditions, l'exploitation du travail favorise le transfert du secteur domestique vers le secteur marchand, au prorata de l'âge du migrant et de sa durée d'emploi dans ce secteur :

- "d'une fraction proportionnée équivalente à la valeur marchande des subsistances, sur le lieu de l'emploi, investie par ses ascendants dans sa production comme producteur de force de travail;

- d'une fraction proportionnée équivalente à la valeur marchande des subsistances consommées par le travailleur pendant ses périodes d'inemploi passées dans le secteur domestique;

- de la totalité de sa retraite qui sera assurée par son propre travail ou celui de ses proches".

Donc, en économie agricole céréalière, la répartition du temps de travail et du temps libre est délimitée dans l'année par deux types de saisons :

- une saison productive (cycle agricole);

- une saison morte, durée qui facilite la mobilisation des paysans au profit d'une classe exploitatrice.

Donc le capitaliste va chercher à bénéficier de la rente en travail des paysans, sans que soient "détruits l'économie de subsistance et les rapports de production domestiques qui permettent la production de cette rente"; Cette bénéfice se fera :

- sur des denrées d'exportations (cultures de rente), hors des périodes de production de subsistance;

- sur l'organisation de migrations tournantes.

Les migrations temporaires et tournantes, du fait de l'exploitation de l'économie agricole domestique, vont permettre d'accroître l'accumulation primitive à l'avantage du secteur marchand⁹.

Malgré cette relation entre les secteurs domestique et marchand, nous verrons (partie 3) que ce transfert de main d'oeuvre permet en grande partie aux membres de la communauté qui émigrent, de participer largement à sa reproduction.

⁹C. Meillassoux, 1975, parle plus précisément de "capitalisme", et fait référence notamment à la période d'après la deuxième guerre mondiale, et précise que "l'accumulation primitive se fait à l'avantage du capitalisme européen et africain".

Graphique 1 :

Protocole global dans lequel
s'insère cette étude

1994

Madougou, Yatenga
zone à production céréalière
déficitaire

1994

Gandaogo, Ganzourgou
zone à production céréalière
excédentaire

1994

Mogtédou, Ganzourgou
Grand marché

- diversification économique en milieu rural
- 203 marmites (1ère typologie)

Suivis périodiques (1995)

- suivis trimestriels, 2 ans
- 33 marmites, 60 ménages, 141 individus.

Fin des suivis périodiques **enquêtes complémentaires** **(1997/1998)**

- étude des stratégies économiques des individus dans le long terme
- 26 marmites, 39 ménages, 94 ind.

SECTION 3 : MÉTHODOLOGIE

Avant de présenter la méthodologie de travail, il nous a semblé important de souligner le cadre dans lequel s'inscrit cette étude. En effet, en 1994, une étude menée par le C.I.R.A.D., sur l'impact du P.P.P.C.R. dans diverses zones est programmée, afin d'appréhender les premiers résultats du projet. Plusieurs projets d'études d'impact sont alors mis en oeuvre, et c'est dans le cadre de l'un d'entre eux, déjà amorcé, que s'inscrit notre étude.

Il nous faut donc considérer le protocole global dans lequel s'inscrit l'étude (1), montrer en quoi notre sujet est inséré dans un des projets existants (2), enfin nous aborderons la présentation de la méthodologie de travail adoptée (3).

I/ Présentation du protocole global

Une approche comparative basée sur trois études d'impact du crédit P.P.P.C.R. dans des milieux différents a été amorcée en 1994 (cf. graphique 1). Ces études devaient permettre de mettre en évidence les facteurs déterminant les stratégies économiques des individus, des ménages et des marmites dans des zones ayant des problématiques de développement différentes, et de déterminer quelle en est l'influence du P.P.P.C.R. C'est-à-dire quel rôle le crédit joue-t-il dans ces dynamiques?

a) Le protocole global d'analyse d'impact du crédit P.P.P.C.R. dans lequel s'inscrivent ces études est le suivant.

L'une portait sur un village en milieu sahélien, Madougou, dans la province du Yatenga, au nord du Burkina. Cette zone d'étude est régulièrement déficitaire en production céréalière. Le sujet portait plus spécifiquement sur la monétarisation économique en milieu rural.

Les deux autres concernaient la province du Ganzourgou, en milieu sahélo-soudanien. L'un des villages, Mogtédou, est situé sur la route nationale qui rejoint le Niger, grand axe de passage et donc favorable au développement des marchés. Mogtédou, représente ainsi un grand marché, pôle de développement de la zone. Plus spécifiquement, l'étude s'intéresse à l'impact du crédit sur les ménages dans des zones ayant un fort potentiel de développement économique.

Le troisième village, Gandaogo, se trouve dans une zone rurale enclavée géographiquement mais marqué par une production céréalière excédentaire. Le choix du village de Gandaogo a été dicté le désir d'analyser l'économie "d'une localité où les structures traditionnelles (règles sociales, pouvoir traditionnel) sont encore en vigueur mais subissant par ailleurs" les effets du modernisme (intégration à l'économie de marché, développement des moyens de transport...).(Tassembodo, 1995)

De plus, malgré son enclavement, ce village est sous l'influence de grands centres économiques (Zorgho, Pouytenga, Mogtédou) et situé à proximité (10 km) d'une voie commerçante (la route du Niger, nationale 4). Ces centres économiques sont en fait de grands marchés, situés directement aux abords de la route nationale. Le commerce y est très fructueux, car les produits demandés sont dirigés en général soit vers le Niger, soit vers Ouagadougou.

Ainsi les villageois de Gandaogo qui disposent de moyens de transport, vélo, mobylette, peuvent avoir accès à ces marchés, et peuvent ainsi développer davantage leur activité.

Les préoccupations essentielles du protocole global visaient l'identification des stratégies économiques dominantes en zone rurale et péri-urbaine : il s'agissait d'apprécier les phénomènes de monétarisation ou de capitalisation, de l'extraversion ou de l'introversion de l'économie locale, et la diversification économique. Il fallait aussi déterminer des causes ou facteurs favorables, ainsi que des contraintes de ces différentes stratégies, les performances liées à chaque stratégie, l'appréciation du caractère durable ou conjoncturel des stratégies et enfin les mécanismes de financement ou d'accompagnement des stratégies.

La comparaison de ces trois thèses devrait permettre de mieux appréhender les difficultés et/ou facilités de diversification économique et agricole et du processus d'accumulation dans des milieux divers et le rôle du crédit dans ces processus. Ces travaux s'inscrivent dans un dispositif de recherche global, impliquant des stages, des thèses et des travaux de D.E.A..

Ces thèses sont en cours.

b) Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre d'une des deux études menées dans le Ganzourgou (cf. graphique 1).

La thèse portant sur le village de Gandaogo (notre site d'étude), doit "appréhender les différentes caractéristiques de certaines stratégies" paysannes, telles que "l'extension des superficies cultivées, mécanisation et intensification de l'agriculture, diversification et spécialisation agricole,"...(Tassembedo, 1996). Il s'agissait de s'intéresser "aux stratégies dites de diversification agricole (intégration de diverses activités agricoles dans un système de production) ou de diversification économique (adoption d'activités hors agriculture au sein de l'exploitation)."

Dans le cadre de la première année de l'étude, avait été réalisée une enquête exhaustive, portant sur la diversification économique en milieu rural. Les résultats montraient que les stratégies des ménages pouvaient relever d'une "diversification passive (objectif de survie sociale) ou active (objectif d'accumulation et d'expansion économique)" (Tassembedo, 1995).

Ainsi, dans le projet de recherche, les hypothèses de bases énoncées sont les suivantes :

- "les exploitations agricoles de Gandaogo ont des stratégies de diversification économique passive;

- les opportunités de diversification naissent ou sont renforcées par la dynamique des marchés locaux;

- la forme de diversification économique adoptée dépend de l'importance des capitaux financiers de l'exploitation;

- le crédit est un facteur important dans la détermination du type de diversification économique à adopter."

En complément de ces travaux, notre étude s'intéresse plus particulièrement aux processus d'accumulation des ménages et des individus sur le long terme, et du rôle du crédit dans ces processus.

II/ Insertion de notre travail dans le projet de recherche déjà en cours

La collecte des données du travail de M. Tassembedo s'est faite de la manière suivante.

Dans un premiers temps, rappelons le, une enquête portant sur les stratégies de diversification des marmites de Gandaogo avait été effectuée en 1994. Une typologie portant sur 203 marmites¹⁰, avait pu être établie sur la base de leurs activités exercées.

A la suite de cette typologie, en prenant en compte d'autres critères tels que les performances de l'activité principale, le type de stratégie de production adopté, l'âge et la position sociale du chef de marmite, les potentialités productives de la marmite, son accès ou non au crédit P.P.P.C.R., l'échantillon initial a été réduit à 33 marmites, représentant 60 ménages (141 individus).

Un suivi budgétaire trimestriel a été fait sur ce dernier échantillon, de février 1995 à mars 1997, soit huit passages au total. Ceci permettait d'appréhender les stratégies économiques des ménages de l'échantillon suivi, les déterminants aux changements de stratégies, les performances des différentes stratégies, l'évolution de la situation socio-économique de l'exploitation par rapport à l'année de référence (1994, année de l'enquête exhaustive).

Les données de ce suivi, (résultats essentiellement quantitatifs), devaient être complétées par des enquêtes thématiques portant sur la trajectoire de vie des individus (résultats plus qualitatifs) : trajectoire sociale, constitution progressive du capital, trajectoire des activités économiques...

C'est dans ce cadre qu'intervient notre étude. En effet, ces enquêtes trajectoires ont été amorcées, et nous les avons continuées, en tenant en compte davantage du processus d'accumulation des ménages enquêtés. Toutefois, il nous faut préciser que l'unité de consommation et de production, retenue est le ménage rural.

Cependant, depuis le début des enquêtes périodiques, en 1995, certains ménages ont émigré, certains individus ont parfois été arbitrairement "éliminés" de l'échantillon, (certains n'étaient pas francs par exemple), certains sont décédés... D'autre part, le temps imparti à notre travail de terrain, dans le cadre du stage de D.E.A., était relativement court, et nous n'avons pas pu interroger tous les acteurs. Cependant, nous avons tenu à interroger tous les hommes, chefs de ménages, de l'échantillon, qui étaient présents. Quelques ménages ne sont donc pas au complet dans cette étude, toutes les femmes n'ayant pu être interrogées. Ces raisons expliquent aussi le choix du ménage rural comme unité de consommation et non la marmite.

Une sélection s'est donc produite, réduisant de fait la taille de l'échantillon initial. Ceci justifie le choix de notre échantillon total : 94 enquêtés, dont 39 hommes et 55 femmes, soit 39 ménages, qui représentent 26 marmites (cf. graphique 1).

Le questionnaire d'enquête (cf. annexe 1) nous a permis de connaître les trajectoires et comportements des individus depuis leur enfance. Plusieurs thèmes ont été abordés, et les individus ont été interrogés sur leur trajectoire sociale, (composition de la famille, mariage, origine, responsabilité au sein du village...), économique (composition du cheptel, du patrimoine,

¹⁰ La marmite est définie comme une unité de production et de consommation. En d'autres termes, il s'agit du ménage élargi : elle regroupe plusieurs ménages dans le sens de foyers (...) (Tassembedo, 1995).

différentes activités exercées, ...). Nous nous sommes aussi intéressés aux différents événements survenus dans le village, (développement des infrastructures, des interventions, accidents naturels tels que les sécheresses, ...) ayant pu influencer leur comportement. Cette enquête est donc très qualitative. Il faut alors tenir compte dans l'exploitation des résultats du manque de données chiffrées, de biais introduits par le principe déclaratif des individus.

En effet, les questions sont basées sur la mémoire des personnes, certains événements lointains ne pouvant alors être décrits avec précision. Cependant, les résultats des suivis périodiques étant à notre disposition, nous avons pu retenir un certain nombre d'éléments appuyant ainsi les hypothèses, intuitions, déduites de l'enquête qualitative. Cette imbrication quantitatif/qualitatif permet donc d'apprécier davantage les résultats. En effet, l'objectif de notre travail est de pouvoir faire une analyse qualitative des trajectoires d'accumulation venant compléter un travail quantitatif déjà existant. Toutefois, les résultats quantitatifs sur lesquels nous avons travaillé ont été récoltés, rappelons le, dans le cadre d'un travail autre que celui-ci, et donc par quelqu'un d'autre. Nous ne pouvons donc répondre d'éventuelles défaillances du travail quantitatif.

III/ Méthodologie de travail

a) la recherche bibliographique

Cette recherche a précédé le travail de terrain. Elle a permis de dégager :

- un support théorique relatif au thème de recherche;
- un apport d'informations importantes sur la zone d'étude concernée (rapports d'études, de mission...) tant du point de vue du milieu lui-même que du point de vue interventions de développement...;
- un apport d'informations sur le développement du projet P.P.P.C.R. (rapports d'études, rapports d'évaluation d'impact du crédit...).

b) le travail de terrain

Un séjour de sept semaines au Burkina Faso, dont cinq passées dans la zone d'étude, a permis de réaliser des enquêtes auprès de 24 chefs de ménages (sur 39) et 38 femmes (sur 55), les autres individus ayant déjà été interrogés par M. Tassembedo.

Les exploitants ne parlant pas, ou peu, français, le travail a été possible grâce à la participation d'un enquêteur burkinabé, qui connaissait déjà les ménages puisqu'il avait participé aux suivis trimestriels, permettant ainsi la traduction des questions et réponses avec les paysans.

Les données collectées retracent les trajectoires économiques et d'accumulation des individus enquêtés, telles que nous venons de les décrire (2).

Par ailleurs, afin de compléter les données récoltées auprès des paysans, nous avons retenu un certain nombre d'informations supplémentaires recueillies auprès des différents intervenants de la zone (C.N.C.A. B., SO.FI.TEXT. -société burkinabé des fibres et textiles-, F.A.A.R.F. -fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes-, C.P. -Caisse Populaire, P.D.R.G.-projet de développement rural du Ganzourgou-).

c) traitement et analyse des données

Le contenu des questionnaires (cf. annexe 1) concernant la trajectoire économique, sociale et d'accumulation des individus, a porté sur un aspect qualitatif. Il s'agissait de compléter et d'améliorer les données quantitatives existantes (enquête exhaustive et suivis périodiques).

Du point de vue traitement informatique des données la saisie s'est faite sous forme de tableur et les logiciels de traitement et d'analyse utilisés sont Winstat, conçu et réalisé par le C.I.R.A.D et l'I.T.C.F. (institut technique des céréales et des fourrages) et Quattro pro.

Les résultats nous ont permis d'établir deux typologies des différents acteurs, hommes et femmes. Les variables retenues, (âge, niveau économique, taille de la famille, taille du cheptel, niveau d'accumulation) ont ainsi permis de déterminer plusieurs groupes d'individus ayant les mêmes types de stratégies.

Une fois la typologie déterminée, nous avons pu, à partir des données qualitatives recueillies, analyser les trajectoires d'accumulation des groupes d'individus. La validité des typologies est basée sur des résultats à la fois quantitatifs (données du suivi périodique), et qualitatifs (notre enquête).

Nous avons pu établir quelles contraintes prédominaient dans la zone d'étude, en matière de crédit et/ou d'opérations de développement. Ceci devrait nous permettre de proposer des conditions de mise en place d'un crédit agricole adapté aux stratégies des paysans, notamment en matière d'équipement.

CONCLUSION PARTIE I

Il s'agit donc de voir si une dynamique d'accumulation a pu être observée dans notre milieu d'étude. Si la réponse est affirmative, ce processus a-t-il pu être favorisé par les institutions d'épargne-crédit existantes? Si, au contraire aucune dynamique d'accumulation n'est observée dans notre zone d'enquête, pourrions-nous définir un type de service financier soutenant un processus d'accumulation?

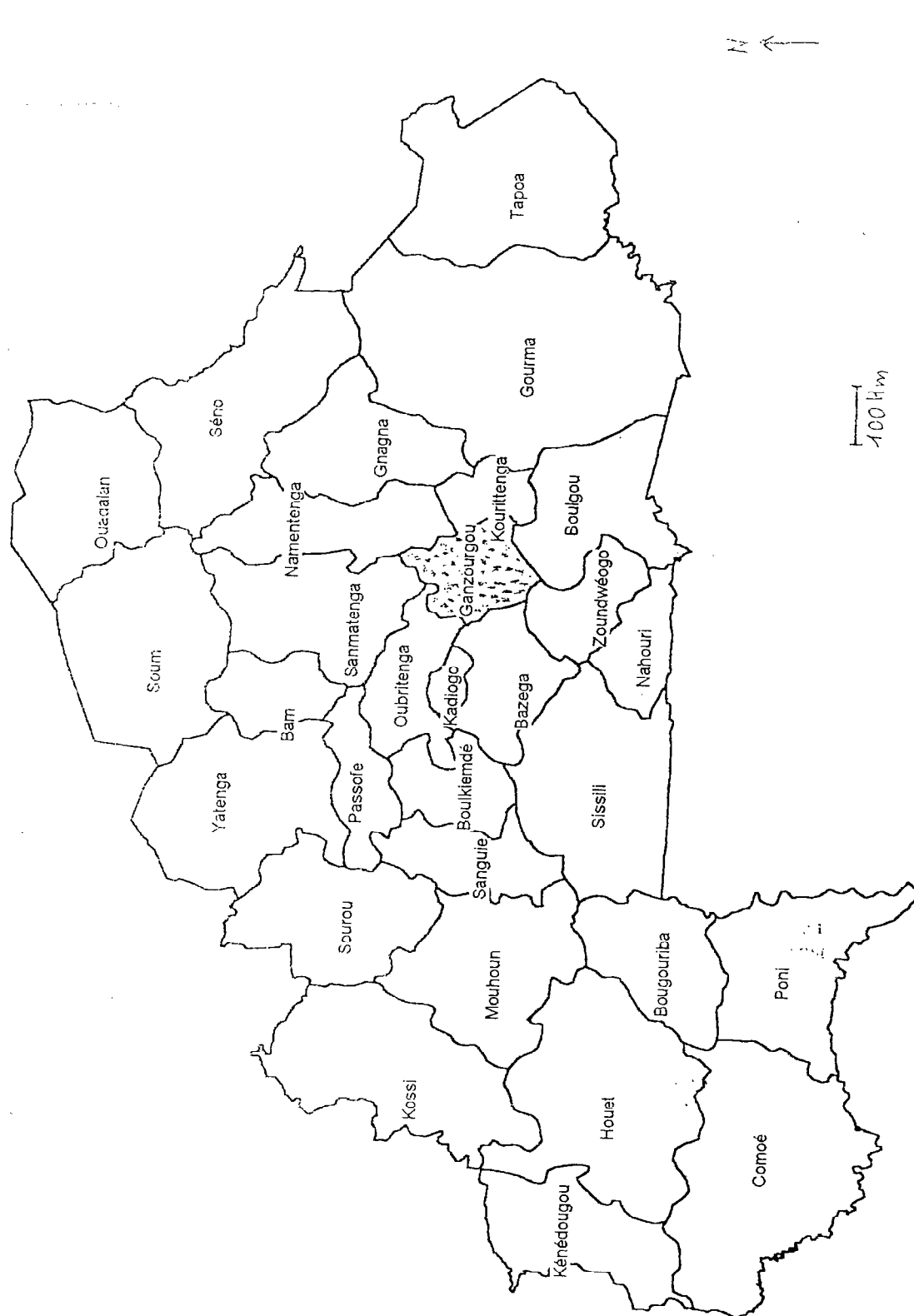
Pour le vérifier, il faut à présent analyser le travail de terrain effectué. Une approche descriptive de la zone d'étude (partie 2) nous paraît indispensable avant d'entamer l'analyse des résultats (partie 3).

En effet, le Burkina Faso est un des pays du Sahel, très pauvre, soumis à de fortes contraintes naturelles incontournables (sécheresses par exemple). D'autre part, les ménages ruraux burkinabé sont aussi sous l'influence de contraintes économiques et sociales influant sur leurs comportements. Cette partie permet donc de déterminer quels sont les éléments et les conditions qui agissent sur les stratégies et comportements des ménages de Gandaogo.

Nous pourrions alors, après avoir pris connaissance de ces différentes contraintes agro-socio-économiques, observer et analyser les résultats d'enquête. Quels sont les besoins et les comportements des ménages interrogés, quelles stratégies leur permettent d'atteindre les objectifs qu'ils recherchent. Ces comportements correspondent-ils à ceux décrits par la théorie?

PARTIE II : DESCRIPTION DU MILIEU D'ETUDE

Carte 2 : Situation de la province du Ganzourgou au Burkina Faso
Source : Tassembedo, 1995



Avant d'exploiter les résultats de l'enquête, il semble logique de connaître la zone. Cette partie apportera au lecteur des informations sur le village, sur ses caractéristiques physiques, économiques, sociales et historiques.

Ceci devrait donc nous permettre :

- de connaître les conditions (physiques, économiques, sociales) auxquelles sont confrontées les ménages, afin de comprendre dans quelles mesures elles peuvent avoir un impact sur les stratégies et comportements des acteurs;
- de voir quelle influence peuvent avoir la tradition (religion, ethnie) et le modernisme apporté au village sur les comportements des individus;
- de savoir quels moyens sont mis à disposition des ménages, par les différents organismes intervenant dans la zone (services étatiques, O.N.G....).

La question qui se pose est la suivante : les caractéristiques du milieu d'étude permettent-elles d'aboutir à un processus d'accumulation? En d'autres termes, une accumulation est-elle possible dans cette zone?

L'étude du contexte va donc porter dans un premier temps sur les contraintes auxquelles sont confrontés les individus de l'échantillon, contraintes qui peuvent freiner les possibilités d'accumulation. Une deuxième section montrera au contraire quels sont les atouts dont peuvent disposer les individus.

SECTION I : LES CONTRAINTES

La zone d'étude est caractérisée par des contraintes naturelles et humaines très influentes sur les comportements et stratégies des individus. Dans l'ensemble, ces caractéristiques freinent leurs capacités d'accumulation. Il s'agit donc à présent de connaître ces éléments, afin de comprendre dans quelle mesure ils représentent des contraintes pour les enquêtés.

I/ Données générales sur la province du Ganzourgou

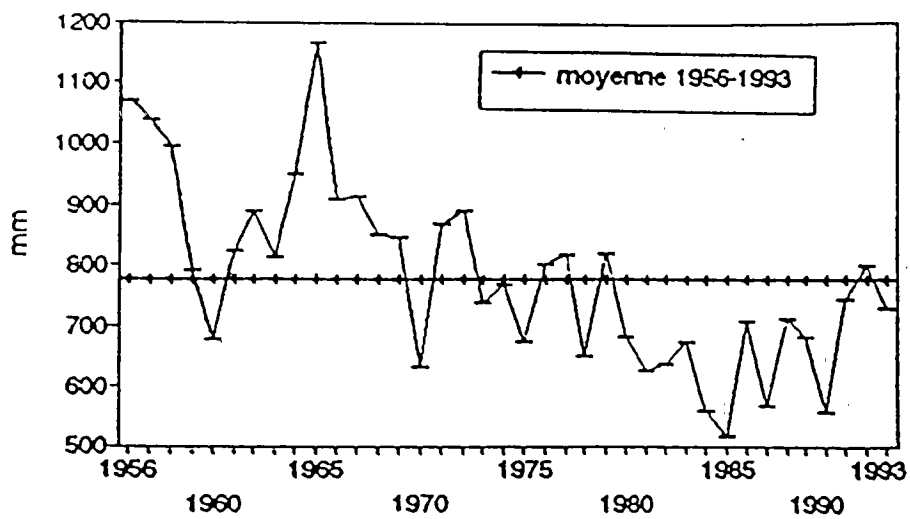
Le Ganzourgou est une des 32 provinces que compte le Burkina Faso. Située au Sud-Est du pays, elle est traversée par la "route de Niamey", la nationale 4, et recouvre le bassin versant de la Volta Blanche (cf. carte 2).

La superficie de la province est de 4087 km², soit environ 1,5% du territoire burkinabé. Elle compte sept départements : Boudry, Kogo, Méguet, Mogtédou, Zam, Zoungou et Zorgho (Maliki, 1994). Notre village se situe dans le département de Zoungou, à une dizaine de kilomètres de la route nationale 4.

Nous pouvons distinguer deux types de paysages agraires :

- Dans la zone de l'aménagement des vallées des Voltas, A.V.V., (aménagement de la

Graphique 2 : Pluviométrie dans le Ganzourgou de 1956 à 1993- Totaux annuels
Source : Maliki, 1994



vallée de la Volta Blanche ici). Elle bénéficie donc des avantages de la proximité du fleuve et des cours d'eaux qui en découlent. Les sols sont fertiles, et 20 000 ha ont été aménagés pour l'agriculture entre 1974 et 1989 (Calandre, Dabusti, 1997). Dans cette zone, les réserves de terres sont importantes, la culture du coton représente 10% des terres cultivées et permet le développement de l'élevage, notamment bovin, (pour la pratique de la culture attelée), et les productions vivrières y sont excédentaires.

- La zone des plateaux, couvrant les 2/3 de la superficie de la province. Les sols sont pauvres, surexploités, la densité de la population est importante. les équipements sanitaires et agricoles ainsi que les services sont peu développés. Les potentialités agricoles de la zone sont faibles. Cependant la présence de la nationale, facilitant le développement de grands marchés (Zorgho, Mogtédou), permet aux acteurs de développer des activités non agricoles, palliant ainsi aux défaillances du secteur agricole. La zone entame un processus de développement économique.

Les données recueillies (bibliographie) concernent la province du Ganzourgou en général, dans laquelle se trouve notre village d'étude, Gandaogo. Nous avons retenu celles qui s'appliquaient à notre zone d'étude. Gandaogo se trouvant dans la zone des plateaux, toutes les références qui vont suivre ne sont adaptées qu'à celle-ci et non à la zone A.V.V..

II/ Caractéristiques du milieu naturel

2.1/. Le climat

Il s'agit d'un climat tropical chaud, de type Nord-Soudanien, avec alternances de saisons : (Maliki, 1994; Calandre, Dabusti, 1997)

- froide : de novembre à février, les pluies sont rares, les températures basses avec une amplitude diurne forte (variation de la température de 15 à 30 °C);

- sèche et très chaude, de mars à mai (30 à 45 °C);

- humide, de juin à octobre, c'est la saison des pluies, ou "hivernage".

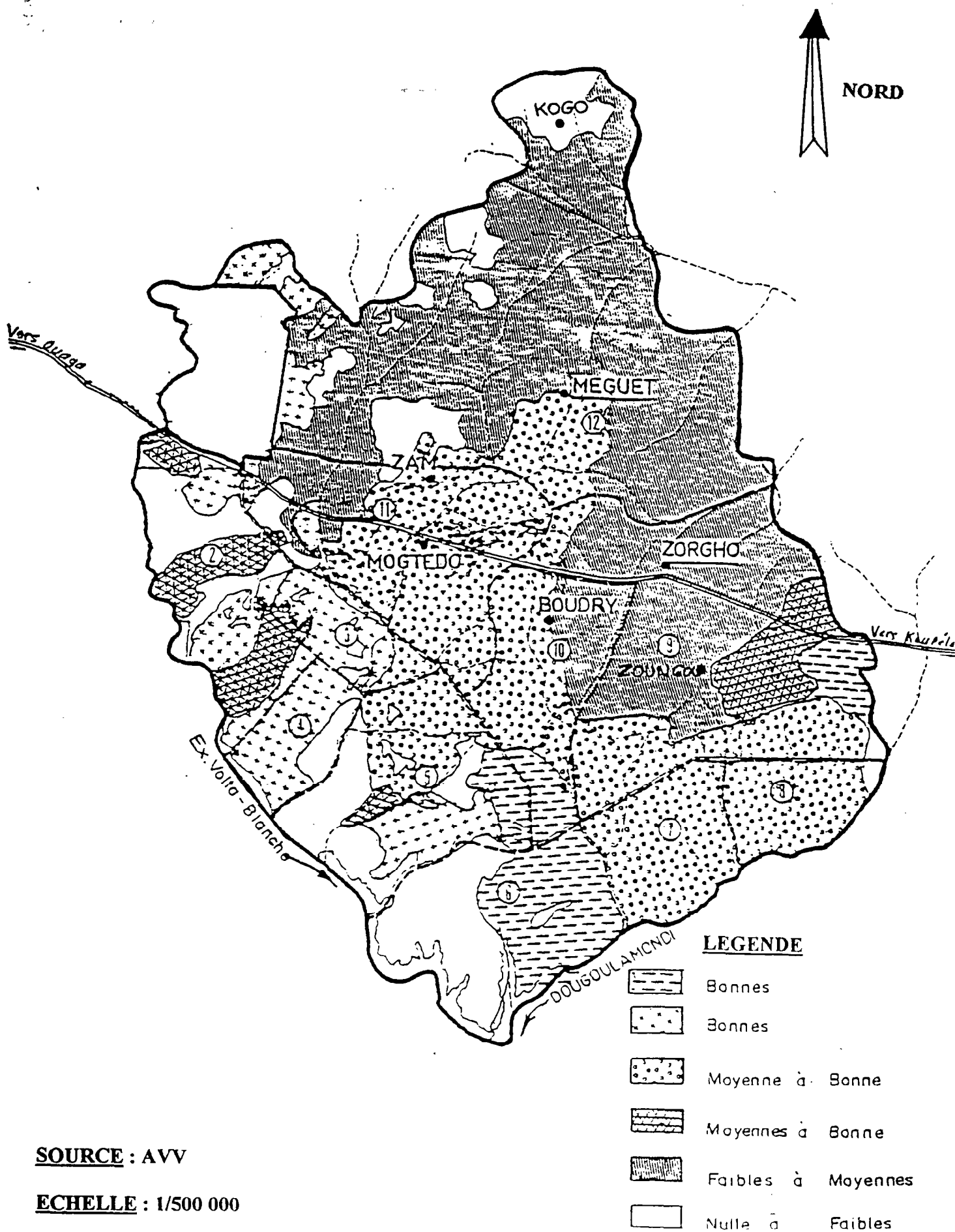
La pluviométrie est très variable selon les années (cf. graphique 2).

Ce type de climat implique qu'une seule saison de culture est possible, en saison humide. Le reste du temps, considéré comme "saison morte" du point de vue du cycle agricole, peut être exploité à des fins non agricoles (activités de commerce, de transformation alimentaire... cf. section 2).

2.2/. Potentialités agricoles (cf. carte 3)

La zone des plateaux est marquée par des sols peu fertiles et un couvert végétal détérioré par le surpeuplement humain.

Carte 3 : Carte des potentialités agricoles de la province du Ganzourgou
Source : Maliki, 1994



SOURCE : AVV

ECHELLE : 1/500 000

- les sols

Oumarou, (1993), constate qu'il existe "une grande variabilité des sols en fonction notamment de la répartition topographique : butte cuirassée à potentiel nul, glacés gravillonnaires à potentialités médiocres, zone d'épandage plus forte, zone du bas de pente et bas fond hydromorphe". La province appartient à la zone agroclimatique médiane, et au Nord et au Centre-est, les sols sont :

- soit profonds de type ferrugineux, leurs propriétés physiques sont le plus souvent médiocres et leur fertilité faible;

- soit à profondeur faible, gravillonnaires sur cuirasse, d'intérêt faible à nul pour les cultures.

La pauvreté des sols ralentit le développement des cultures et donc diminue les rendements agricoles.

- le couvert végétal

La végétation est constituée par "une savane arborée Nord-soudanienne" avec une strate herbacée prédominante et un étage arboré, entrecoupés d'une végétation de buissons (Maliki, 1994; Calandre, Dabusti, 1997).

Le surpeuplement humain a largement contribué à la modification du paysage végétal, par extension des feux, cultures et auparavant jachère : "sélection des arbres utiles (karité, fromager, baobab, tamarinier, néré), diminution du tapis herbacé par extension des cultures, développement des plaques d'érosion où le sol est nu une partie de l'année" (op cit.).

D'autre part, "face à une pression démographique forte, les cultures gagnent du terrain sur la brousse". Cette pression s'accompagne d'une baisse des temps de jachère et même d'un abandon de cette pratique (Calandre, Dabusti, 1997).

2.3/ Hydrographie

La province est alimentée en eau grâce à la présence de la Volta Blanche (Nakambé) et de ses cours d'eau. leur régime hydraulique est lié à celui des pluies (Maliki, 1994). Depuis les années 1960, plus de 20 barrages à usage domestique et agricole ont été construits dans la province. Les plus importants sont Mogtédou, Zoungou et Lallé (Maliki, 1994; Calandre, Dabusti, 1997).

A Gandaogo seul un bas fond a été aménagé et quelques puits ont été mis en place, par le Projet de Développement Rural du Ganzourgou (P.D.R.G.) (cf. section 2).

La nappe phréatique est alimentée avec les eaux de drainage et par infiltration des eaux de ruissellement accumulées dans les mares (Calandre, Dabusti, 1997).

Le manque d'eau et la raréfaction des terrains de parcours et des pâturages ont conduit à une baisse de l'élevage dans certains départements, et à une sédentarisation des éleveurs peuls se

vouant de plus en plus à l'agriculture.

Calandre et Dabusti, 1997, rajoutent que "cette faible capacité d'assurer les besoins en eau des hommes ne permet pas la mise en place de grands espaces de cultures irriguées, contrairement au site de Mogtêdo (...) où la présence d'un cours d'eau permanent a permis le développement d'un grand périmètre irrigué" dans la zone des plateaux.

Les éléments physiques de la zone d'étude représentent donc plus des contraintes que des avantages pour les populations. Les potentialités agricoles sont faibles et limitent donc les rendements agricoles, bien que les cultures se développent avec la croissance démographique.

III/ Caractéristiques du milieu humain

Le milieu humain influence les comportements des individus tant d'un point de vue densité démographique, social et/ou traditionnel.

3.1/ La population

Le taux de croissance de la province du Ganzourgou est de 2,2% par an (op cit.). La population recensée en 1996 était de 257 707 habitants, soit une densité de 100,45 hab/km². La population est relativement jeune avec 70% d'individus de moins de 30 ans, dont 50,5% de moins de 15 ans. La fréquence de l'émigration de la province peut expliquer la différence de répartition hommes/femmes, avec 47,3% d'hommes pour 52,7% de femmes. Le village de Gandaogo comptait 2770 habitants en 1995 (Tassebedo, 1996).¹¹

La densité démographique est ici un facteur limitant pour le processus d'accumulation des individus : en effet, une charge familiale importante va nécessiter dans un premier temps de subvenir aux besoins élémentaires de la famille, avant de pouvoir accumuler (cf. partie 3). Une accumulation est-elle possible alors? Nous verrons (cf. partie 3) que si, dans une famille nombreuse, le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'inactifs, alors la réponse pourra être positive. Mais surtout, l'accroissement de la population réduit les surfaces de terres disponibles, et suppose alors une intensification de la production pour qu'une accumulation soit possible.

- Alphabétisation, éducation et santé : la santé et l'éducation sont les principales préoccupations, après le manque d'eau. Une demande importante de la part de la population locale envers des services sanitaires et un centre d'alphabétisation se fait ressentir.

En 1995, la province observait un taux d'alphabétisation de 16,5%, dont 22,4% chez les hommes et 11,1% chez les femmes (Calandre, Dabusti, 1997).

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :

¹¹Par projection depuis 1995, et au taux de croissance de 2,2% par an, le village devrait compter environ 2957 habitants fin 1998.

- le nombre de places limité dans les écoles;
- le manque de moyens financiers pour assurer la scolarité des enfants;
- des difficultés d'accès à l'école pour les villages les plus enclavés géographiquement;
- certains parents préfèrent faire travailler leurs enfants car ils représentent une main d'oeuvre agricole importante.

Or l'alphabétisation peut permettre aux individus d'apprendre, de s'informer davantage sur les possibilités de développement, d'améliorer leurs capacités d'exercer des activités rentables, etc..., et donc de dégager des revenus nécessaires à la formation de capital.

D'un point de vue santé, des dispensaires ont été mis en place dans la province, dans les grands villages. Le plus proche de Gandaogo est celui de Zorgho, à 10 km. L'accès au centre est relativement difficile, notamment pour les personnes non véhiculés. Or si un individu, notamment femme ou enfant, est malade, pour se rendre au centre médical, la durée du trajet va leur causer une perte de temps considérable, pour exercer les activités, sur le marché ou aux champs. D'autre part, faciliter la prévention et les soins, est essentiel dans un milieu où la main d'oeuvre agricole, en tant que force de travail, est la principale force de production.

- Composition ethnique et religieuse

La province est composée de plus de 90% de mossi, et moins de 10% de bissas et de peuls.

D'un point de vue religion, la répartition est la suivante : (op cit.)

- islam : 57%
- catholicisme : 20,7%
- animisme : 19,9%
- protestantisme : 2%.

3.2/ Fonctionnement du système mossi, et organisation sociale traditionnelle

L'ethnie mossi étant la plus représentée, 100% des individus dans notre échantillon sont mossis, il nous paraît donc nécessaire de connaître le fonctionnement de cette société, afin de déterminer quel type d'influence ce système peut engendrer sur les stratégies des ménages ruraux.

Les mossis cultivent du mil, principale production vivrière et base de l'alimentation quotidienne, les autres plantes cultivées à usage alimentaire étant le maïs, le haricot ("niébé"), le pois de terre et l'arachide. Parmi les produits de cueillette, le plus important est la noix de karité, principale source de matières grasses (Izard, 1995; Calandre, Dabusti, 1997).

Dans leur vie économique et sociale, les mossis ont des règles bien établies de filiation, de parenté, de mariage...Le rôle du lignage est essentiel puisqu'il passe par l'héritage des terres.

Ici le système est patrilinéaire, le père dirige l'éducation de ses fils, les initie aux grands travaux agricoles et leur inculque les croyances et préceptes de la tradition (Calandre, Dabusti, 1997).



Le fondement de l'organisation sociale mossi, le "buudu", est représenté par chaque groupe de descendance patrilinéaire "dés lors qu'il ne se réduit pas à une seule unité locale et, plus communément, le patrilignage exogame, qui intervient comme unité familiale étendue dans la négociation des alliances" (Izard, 1995)¹².

Le système de parenté relève de quatre principes : (Calandre, Dabusti, 1997)

- "primauté de la parenté agnatique, c'est-à-dire qu'elle se transmet toujours par les hommes;
- unité de lignage ou du segment de lignage;
- identification du père et du fils, reposant sur le fait que dans la société patrilinéaire, le fils est très proche du père, puisqu'il est amené un jour à le remplacer; économiquement, père et fils forment une même unité de production et de consommation et leurs intérêts sont confondus;
- primauté des relations de parenté permettant difficilement l'individualisation des ménages ou des individus eux-mêmes".

Le mariage se fait entre hommes et femmes de patrilignages différents. Les modalités d'établissement des alliances sont régies par une très large exogamie qui, pour un individu donné, s'étend au patrilignage de ses 4 grands parents. La résidence est patrivirilocale, la femme mariée vit avec son mari dans la famille de celui-ci, éventuellement sous l'autorité du père ou d'un frère aîné du mari. Il arrive aussi que lors du décès d'un père ou d'un frère, un des fils prend à sa charge la ou les femmes du défunt. Le système de compensation matrimoniale (dot) correspond encore aujourd'hui au don à la belle famille d'une somme d'argent, de petits ruminants, de volailles, de kola... (Izard, 1995; Calandre, Dabusti, 1997).

Le rôle de la femme dans ce contexte socio-culturel, est double : (Kuela, 1994)

- productif, (main d'oeuvre), "elle contribue par sa production ou par les revenus qu'elle en tire, à répondre aux besoins de la famille en condiments et éventuellement en produits vivriers pendant la période de soudure";
- reproductif, (la procréation est la première responsabilité d'une femme en milieu rural). "La femme se définit par sa capacité à procréer, par sa capacité à assurer la postérité de la famille".

D'un point de vue général, les contraintes auxquelles sont confrontées les individus de l'échantillon sont de plusieurs ordres :

- physique : milieu naturel, climat...;
- humain : densité démographique, faible taux d'alphabétisation, système traditionnel puissant....

¹²Izard, M.- Le système traditionnel mossi. Encyclopédie Universalis, 1995.

Le milieu d'étude est donc caractérisé par un certain nombre d'éléments physiques et humain ayant une influence négative, en terme de possibilités d'accumulation, sur les comportements des individus.

En effet, d'un point de vue physique, le climat, les potentialités agricoles de la zone, la disponibilité en eau, sont autant d'éléments qui réduisent les rendements agricoles.

D'autre part, les caractéristiques de la population (densité démographique, taux d'alphabétisation) et le système traditionnel en place (système mossi), ont une forte influence sur les comportements et stratégies des individus, influence qui peut avoir des effets négatifs sur les dynamiques d'accumulation.

Toutefois, ces contraintes sont en partie compensées par l'apport d'éléments extérieurs au village, qui ont favorisé son développement. D'un point de vue historique, depuis une trentaine d'années le village s'intègre progressivement à l'économie de marché. Parallèlement, des interventions exogènes, par des institutions financières ou non, se sont développées et dont un des objectifs est d'accroître les capacités d'accumulation de certains individus.

SECTION II : LES ATOUTS

Les systèmes sociaux traditionnels sont encore très prégnants dans notre milieu d'étude. Pourtant, les changements naturels (avancée du désert par exemple), démographiques (accroissement de la population) et l'arrivée des occidentaux, ont bouleversé le système. Les ménages ont du s'adapter, et faire face à l'arrivée progressive du "modernisme" (mécanisation agricole, développement des infrastructures, des transports...) et au passage de leur village à une économie de marché.

Parallèlement, pour pallier aux difficultés auxquelles sont confrontés les individus, sécheresse, pauvreté croissante, développement de la famine, faible taux de scolarisation, etc..., des organismes nationaux et internationaux sont intervenus dans la zone.

L'objet de cette section est donc de montrer que des conditions favorables à l'accumulation existent dans la zone d'étude, dans la mesure où le village s'intègre à l'économie de marché, et où différentes actions en faveur de son développement ont été menées.

I/ Le développement économique du village

Il s'agit de comprendre comment s'est développé le village, et comment arrive-t-il à s'intégrer à l'économie de marché.

Photo 1 : Culture de sorgho



Photo 2 : Culture d'arachides



1.1/ Quel sont les systèmes d'activités économiques dans le village?

Plusieurs types d'activités viennent se greffer sur les activités agricoles des ménages du village. Une première division du travail vient de "la division en castes de la société villageoise". Les métiers rencontrés sont la forge et le colportage. A côté de ces métiers, les exploitants agricoles exercent des activités non agricoles en saison sèche (artisanat, commerce divers). Les jeunes émigrent vers les villes (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, ...) pendant cette saison. La part de ces activités dans les revenus des ménages est considérable : "une marmite sur dix tire plus de la moitié de ses ressources financières d'activités autres que l'agriculture" (Tassemedo, 1995), (les marmites peuvent être composées de plusieurs ménages).

Nous distinguerons les activités agricoles (systèmes de production) et les activités non agricoles.

1.1.1/ Les systèmes de production

1.1.1.1. l'agriculture

Les activités agricoles sont un peu diversifiées dans notre zone d'étude. Nous pouvons distinguer l'agriculture pluviale et le maraîchage.

- l'agriculture pluviale

Les cultures vivrières sont le mil, le sorgho (photo 1), le maïs et le niébé; il s'agit des cultures dominantes.

Les produits de rente que l'on trouve dans la zone, mais en quantité moindre que les précédentes, sont l'arachide (photo 2), le riz, le coton. Notons cependant que le riz est aussi cultivé à des fins alimentaires et sociales (mariages, baptêmes) et n'est pas toujours vendu.

On retrouve aussi dans différentes productions, les produits de la cueillette; noix de karité, miel, ainsi que la production de tabac et les pépinières.

- le maraîchage

Cette activité se pratique dans les bas fonds, grâce à la présence d'eau même en saison sèche. D'autre part, la présence de barrages dans la région permet de développer des cultures de contre-saison, telles que le riz, l'oignon, la tomate, l'aubergine (Maliki, 1994). Cependant, selon les villages ce développement n'est pas toujours évident. A Mogtédou, la proximité du cours d'eau permanent permet par exemple aux agriculteurs de faire fonctionner des moto pompes. A Gandaogo au contraire, le seul bas fond aménagé ne contient pas suffisamment d'eau pour permettre d'utiliser ce type de matériel. Mais certains agriculteurs y pratiquent quand même la culture d'aubergine et quelques autres produits de maraîchage saisonniers.

Le maraîchage est une activité très rémunératrice, et son écoulement est davantage facilité grâce à la proximité de la nationale 4, vers le Niger, le Togo ou vers la capitale, Ouagadougou. Cependant, étant donné que le village est enclavé, l'écoulement des produits maraîchers sera possible essentiellement pour les individus véhiculés.

Les systèmes de production que l'on retrouve donc le plus fréquemment à Gandaogo sont : soit la production de cultures vivrières, soit une combinaison avec la production d'arachides et de produits vivriers. De plus en plus d'agriculteurs se diversifient, associant aux cultures précédentes (céréales, arachides) d'autres cultures de rente ou diverses (riz, maraîchage...). De plus, depuis 1997 la culture du coton a été introduite dans le village.

1.1.1.2. l'élevage

Les différentes espèces animales présentes sont les petits ruminants, caprins et ovins, les bovins, les asins, porcins, équins, camelins et les volailles. Selon les zones certaines espèces sont plus représentées que d'autres. Au centre de la zone des plateaux, dans notre province, l'élevage tend à décroître car "l'importance des superficies cultivées en jachère perturbe le pâturage disponible" (même si cette pratique est réduite depuis quelques temps) (Maliki, 1994).

L'élevage n'est pas une production à part, elle se combine avec l'agriculture. Les pasteurs sont d'ailleurs peu présents, ou bien ils se sont sédentarisés au cours du temps. A Gandaogo un ménage peut s'être installé, pratiquant aussi l'agriculture.

Pour l'essentiel, les espèces animales présentes dans le village sont les petits ruminants, les bovins, les ânes et la volaille.

La plupart des ménages ruraux élèvent des petits ruminants (ovins, caprins), élevage qui représente généralement une épargne disponible tout au long de l'année, surtout en période de soudure, en cas d'imprévu (événement social, besoin alimentaire...). Ceux qui pratiquent la culture attelée, et parfois l'embouche bovine¹³, élèvent quelques bovins ou asins. L'élevage porcin est faiblement représenté.

1.1.1.3. moyens et techniques de production agricoles

Les techniques et moyens de production dont disposent les agriculteurs peuvent sembler rudimentaires. Cependant les acteurs suivent une logique économique rationnelle. Leur intérêt reste de minimiser les risques, sous contrainte de faibles moyens de production.

- Le cycle de production agricole : Kuela, 1994, montre qu'il existe cinq phases dans le

¹³ L'embouche consiste à engraisser un animal en suivant des méthodes particulières (soins, nourriture appropriée...), durant une période donnée, 6 mois en moyenne, afin de le revendre à un prix supérieur au prix d'achat. Dans le village, la durée d'embouche est souvent plus longue : les moyens financiers manquent et les agriculteurs utilisent les bovins comme animaux de trait, et les revendent en moyenne 2 ou 3 ans après. La durée d'embouche correspond à la durée de renouvellement des bêtes de trait.

Photo 3 : Premiers sarclages



Photo 4 : Association de cultures (sorgho, niébé)



Photo 5 : Charrue



Photo 6 : Culture attelée



processus de production agricole dans la zone :

- la période du "peesongo", de avril à mai, qui correspond à la phase de préparation des sols;
- la période des semailles ou "buudho", durant les premières pluies, jusqu'en juin;
- la période du premier sarclage, ou "warga", juin, juillet et début août (cf. photo 3);
- la période du deuxième sarclage ou "banka", août, septembre;
- la période des récoltes, ou "kingbo", en octobre et novembre.

Entre le "banka" et le "kingbo", une période de repos, de latence peut être observée.

- Autres techniques de production

Les agriculteurs pratiquent le mélange de cultures (sorgho et niébé ou mil et niébé en général). En effet, la production de niébé est généralement trop faible pour nécessiter un champs de culture entier. Il devient alors plus rentable de l'associer aux cultures de base, mil ou sorgho (cf. photo 4).

Pour les cultures vivrières ou pour celle de l'arachide, les agriculteurs qui utilisent de l'engrais sont ceux qui ont pu construire une fosse fumière avec l'aide du P.D.R.G., (cf. II). L'engrais est naturel, mais depuis 1997 la culture du coton s'est développée. Or elle nécessite davantage d'intrants, ce qui a été rendu possible avec l'intervention de la Sofitex (cf. II) en 1997 dans la zone, qui permet aux agriculteurs de les acheter à crédit.

- l'équipement

La charrue, "wanka", est utilisée pour la culture attelée (photos 5 et 6). Il n'y a pas de houe manga dans l'échantillon.

Mais certains agriculteurs ne sont pas encore équipés, et le labour et le travail des champs se font manuellement à l'aide d'une daaba, (photo 7).

La main d'oeuvre agricole est représentée par toute la famille, la femme travaillant ses propres champs le matin tôt et en fin d'après midi. La matinée elle cultive avec son mari. Les enfants participent aux travaux des champs (très peu sont scolarisés), certains sont préposés au gardiennage du bétail pendant la journée (photo 8).

1.1.2/ Les activités non agricoles

"La forte croissance démographique entraînant l'accroissement des superficies cultivées au détriment de la jachère a eu pour conséquence la modification de l'écosystème. Cette modification a eu des effets sur le climat, la dégradation des sols par l'érosion et la baisse de la

Photo 5 : Charrue



Photo 6 : Culture attelée



fertilité” des terres. Cette situation oblige donc “la population à se diversifier dans des activités extra-agricoles en faisant de l’artisanat et du petit commerce. Malgré des revenus non négligeables que rapportent ces activités, elles sont à la fois confrontées aux problèmes de financement et de débouchés”(saturation des marchés) notamment pour l’artisanat (Maliki, 1994).

D’un point de vue économique, la participation des femmes aux activités non agricoles (transformation de produits agricoles, artisanat) représente un apport financier non négligeable dans le revenu du ménage.

Nous recenserons donc les différents systèmes d’activités présents dans le village, chez les hommes mais aussi chez les femmes. Cependant nous ne rentrerons pas dans les détails, car cette partie sera approfondie pour l’analyse des données (cf. partie 3).

1.1.2.1. les systèmes d’activités masculins

Nous avons regroupé entre elles les activités qui présentent les même caractéristiques.

Nous pouvons distinguer :

- les activités de commerce, en ce sens que l’individu achète le produit sur un marché et le revend sur un autre marché à un prix supérieur. Les produits de commerce les plus courants sont la kola (photo 9), le commerce de petits ruminants et volailles, le petit commerce général (condiments, médicaments tabac), la spéculation sur céréales et denrées alimentaires, ...

- l’artisanat, activités généralement exercées par tradition, voire par succession de père en fils, telles que la forge, la meunerie, le tissage,...

- l’émigration : deux types d’émigration sont observés : chez les jeunes, des périodes de migration importantes, une à plusieurs années, afin de pouvoir commencer à se constituer un fond de roulement ou un petit capital et d’aider financièrement la famille. Généralement la destination est la Côte d’Ivoire, où le travail dans les plantations de café et cacao, ou dans les ports de pêches, est relativement rémunérateur. Le second type d’émigration que l’on trouve correspond à une émigration saisonnière, généralement à Ouagadougou. Les jeunes et moins jeunes vont partir en saison sèche pour exercer des activités de petit commerce : buvette, vente de brochettes...

Il peut y avoir combinaison de plusieurs activités, certains ménages se diversifiant plus que d’autres (cf. partie 3).

Notons par ailleurs que certaines activités seront davantage exercées par les hommes âgés, telles que le tissage, la vente de cordes, et d’autres aux plus jeunes, commerce, stockage et spéculation sur produits agricoles.

1.1.2.2. les systèmes d’activités féminins

Les activités exercées peuvent être regroupées ainsi :

Photo 9 : Commerçant de noix de kola



- les activités de transformation agro-alimentaire; il s'agit de transformation de produits agricoles, pour en faire des denrées alimentaires : galettes, beignets, tourteaux d'arachides, de la restauration (riz gras), du dolo..., qui seront vendues sur le marché (cf. annexe 4).

- les activités de commerce (achats et ventes), les plus courantes sont le petit commerce, condiments, savons, la spéculation sur céréales et denrées alimentaires...

- les activités de vente de produits non achetés et non transformés, provenant de la production ou de la cueillette, tels que le bois, les fruits de saison, le mil germé, les arachides...

- enfin, sous une rubrique "autre" nous avons regroupés les activités agricoles, l'artisanat (poterie, le filage de coton) et le salariat.

Ici aussi certaines activités sont plus souvent exercées par les femmes âgées, (vente de soumbala, noix de kola, bikalga (graines d'oseille bouillies), et filage de coton. La vente de beurre de karité, de galettes, de riz, d'arachides et de tourteaux d'arachides sont des activités plutôt destinées aux jeunes femmes. Le détail du processus de fabrication des produits alimentaires se trouve en annexe 4.

Parmi ces activités, certaines sont considérées comme plus rémunératrices que d'autres.

N. Kuela, (1996), a en effet observé que certaines activités dites "modernes", c'est-à-dire qui combinent au mieux le calendrier agricole et les activités rémunératrices sont les plus lucratives. Les femmes travaillent ainsi en saison sèche et pendant la saison des pluies, période de campagne agricole. Or le temps imparti pour exercer ces activités se trouve réduit, les travaux champêtres étant considérables. Si cette combinaison est assurée, en cas de crédit les risques d'impayés diminuent et ces activités sont préférées par les institutions de crédit qui cherchent à assurer leur pérennité.

Il s'agit donc d'estimer le coût de l'investissement préalable à chaque activité.

Notons cependant que les investissements nécessaires à la formation de l'activité ont été estimés par N. Kuela, en 1996, sur la base des coûts moyens du matériel cette année là, sur données d'enquêtes.

- les activités de transformation

Nous avons retenu la fabrication du dolo, le mil germé, l'étuvage du riz, la fabrication du beurre de karité, la fabrication du soumbala, les galettes de mil.

Le dolo est une boisson fermentée, à base de mil rouge germé. Autrement appelée "bière de mil", sa consommation est très courante, tant dans les milieux ruraux qu'urbains. L'investissement de départ est important : il faut compter 22400 F.C.F.A. en moyenne (pour l'achat du matériel, canaris, calebasses, etc..., cf. annexe 4), (Kuela, 1996). Mais une fois l'investissement fait, l'activité est très rentable.

La germination du mil est aussi une activité rentable (forte demande, et produit directement issu de la production). En effet, le mil germé sert à la fabrication du dolo. La demande est très importante, notamment par les dolotières de Ouagadougou. Le créneau est donc porteur, mais à condition de travailler sur des marchés plus importants que celui de Gandaogo. En effet, ce marché est petit, et seuls les villageois y accèdent. Il n'y a pas de demande extérieure. L'utilisation de moyens de déplacement, (vélo notamment) est essentielle.

Le financement de départ de l'activité de germination du mil est moins important que celui du dolo, la matière première provenant de la production personnelle pour la plupart du temps. Kuela a estimé que cet investissement de départ était de 4600 F.C.F.A..

La fabrication du beurre de karité : fait à base de produits de cueillette, les amandes de karité, ce produit nécessite un premier investissement de 5450 F.C.F.A. Ensuite, les consommations intermédiaires ne sont que l'eau et le bois. Le beurre de karité est utilisé dans l'alimentation, mais il existe aussi une demande pour les produits cosmétiques.

Un inconvénient relatif à cette activité cependant réside dans la baisse de la disponibilité de la matière première, les amandes de karité. Les femmes enquêtées l'ont fréquemment souligné.

La demande de riz a aussi augmenté. En effet, le riz a toujours été un aliment de fêtes, ou d'occasion. S'il n'était pas gardé pour les événements sociaux, il était vendu. Or sa consommation est devenue "courante et accessible à tous" précise N. Kuela (1995), y compris en milieu rural. Il sert à la restauration, activité pratiquée par certaines femmes qui vendent des portions de riz cuisiné (cf. ci-après). Il faut investir en moyenne 7200 F.C.F.A. pour démarrer l'activité.

Le soumbala est un produit fabriqué à base de noix de néré. Il constitue un ingrédient essentiel destiné à la fabrication de sauces culinaires. La noix de néré est un produit de cueillette. Il faut un investissement de départ de 8000 F.C.F.A. en moyenne.

- La restauration

Comme le dolo, cette activité nécessite un investissement de départ très élevé (20000 F.C.F.A.). D'ailleurs parmi nos enquêtées aucune ne pratique cette activité. Pourtant c'est une activité rentable, due à un accroissement de la demande (les plats proposés sont devenus accessibles à tous, il ne s'agit plus seulement de mets de fêtes), et qui mériterait d'être financée par le crédit.

- La spéculation sur céréales et denrées alimentaires.

Il s'agit d'acheter des céréales, ou des denrées alimentaires, pendant la récolte, à bas prix. Elles seront ensuite revendues en période de soudure, à un prix plus élevé. Cette activité peut être très rentable, si elle est correctement effectuée, c'est-à-dire en utilisant des produits de conservation,... Des crédits spécifiques de stockage de céréales existent déjà, ils sont parfois utilisés à d'autres fins que le stockage de produits, ce qui peut poser des problèmes (cf. partie 3).

D'autre part, cette activité se développe de plus en plus autour de l'arachide.

En outre, ces activités nécessitent :

- Une main d'oeuvre importante, et généralement les femmes font appel à leurs enfants ou à leurs co-épouses; parfois, si elles sont suffisamment aisées, les femmes peuvent employer une main d'oeuvre rémunérée.

- Une préparation importante, qu'il faut combiner avec les tâches domestiques. N. Kuela parle de "cohabitation avec les tâches domestiques de la femme". Il s'agit d'une autre raison qui incite à avoir recours aux enfants. Ceci peut aussi expliquer le fait que si une femme n'a pas de co-épouses, elle aura moins de possibilités de développer une activité et d'aller au marché si elle ne s'organise pas. En effet, lorsque plusieurs femmes vivent au sein d'un même ménage, elles doivent remplir les tâches domestiques à tour de rôle. Ainsi, par exemple si une femme a 2 co-épouses, elle fera la cuisine tous les trois jours. Les deux autres jours elle aura le temps de s'adonner à ses activités. Une des femmes de l'échantillon, jeune, a son mari émigré en Côte d'Ivoire. C'est donc le père de celui-ci qui l'a à sa charge. La fille doit répondre à toutes les tâches domestiques. En effet ici aussi le droit d'aînesse prime, et ses belles mères ne s'adonnent plus à ces travaux. Cette jeune n'a donc pas le temps d'exercer une activité.

1.2/ Développement économique du village : un point de vue historique

L'histoire du village nous a été racontée par deux personnes influentes. Le premier, doyen de nos enquêtés, est aussi chef d'un quartier (Kelmossin). Mais surtout son âge, environ 100 ans, fait de lui une personne clef dans l'histoire de Gandaogo, puisqu'il a vécu beaucoup de transformations. Le second est plus jeune, alphabétisé, c'est le responsable administratif du village. Il est informé de toutes les activités, organisations, interventions économiques, etc., qui s'y déroulent.

La création du village de Gandaogo remonte à environ deux siècles (cf. annexe 3). Le paysage était alors représenté par une forêt dense, peuplée de nombreux animaux sauvages. L'évolution des conditions de vie, des systèmes de production et l'apparition des premiers équipements agricoles se sont fait ressentir très progressivement.

1.2.1/ Evolution des systèmes de production

Gandaogo était un village situé en pleine forêt dense. Les habitants pratiquaient la chasse et la pêche, l'agriculture y était peu développée. L'eau était abondante, "il y avait même des crocodiles dans le bas fond" nous a dit le chef de Kelmossin. Trois éléments importants ont contribué aux changements, modifications du paysage et transformations des systèmes de production.

Le village s'est progressivement étendu, avec l'arrivée de quelques étrangers mais surtout par

agrandissement des familles. L'augmentation de la population humaine a nécessité de nouvelles habitations, donc de nouvelles constructions, mais aussi des besoins plus importants de nourriture. L'agriculture a nécessité davantage d'espace, amenant ainsi au défrichement de la forêt, (premier facteur de disparition des animaux sauvages). Les produits cultivés à ce moment là étaient le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le maïs, variétés à cycle long. L'élevage est apparu. Mais le pastoralisme était surtout le fait des populations peuls.

Le second élément ayant participé à la modification des systèmes de production et du mode de vie, tient au fait de la diminution de la présence d'eau lorsque les premiers signes de sécheresse sont apparus, notamment au cours du 20ème siècle¹⁴. Le couvert végétal a dû s'adapter, et la forêt dense est devenue une savane arborée, avec un paysage de plus en plus sec. Les cultures étaient de moins en moins adaptées. En effet, en milieu sec les variétés à cycle long de cultures sont plus adaptées aux conditions naturelles et les rendements sont meilleurs.

Le dernier facteur de changements de la zone est l'arrivée de l'homme blanc sur ces terres, (premières apparitions au début du siècle, dans le Yatenga, province du Nord du Burkina, puis présence plus importante juste après la seconde guerre mondiale). Dans la zone d'étude, il a contribué à l'éradication des derniers animaux sauvages, (les derniers lions ont été tués il y a une cinquantaine d'années). Mais les blancs ont aussi introduit de nouvelles variétés de cultures dans les systèmes existants. En fait les produits sont les mêmes, mil, sorgho, arachide, niébé..., mais ce sont des variétés à cycle long, plus exploitables dans les pays secs.

Les blancs ont aussi, plus récemment, introduit les premiers équipements agricoles modernes, ayant ainsi favorisé le développement de l'élevage asin.

1.2.2/ Apparition des premiers équipements agricoles "modernes"

L'apparition des premiers équipements "modernes" résulte de la volonté du gouvernement en place, 1966, année de l'arrivée du général Lamizana au pouvoir.¹⁵ Parallèlement, les premiers Offices Régionaux de Développement (O.R.D.)¹⁶ ont été créés. C'est ainsi qu'ont été introduites les premières charrues à Gandaogo : pour une valeur de 3000 F.C.F.A., seuls les plus riches, notamment le chef, ont pu en acheter. L'intérêt était de montrer aux ménages ruraux les avantages de la charrue, instrument moderne qui impliquait un grand changement pour des sociétés traditionnelles.

Les premiers effets ont été positifs : accroissement des rendements des productions vivrières, mais aussi de certaines productions de rente (arachide).

Les agriculteurs se sont adaptés aux changements, au vu notamment de l'augmentation

¹⁴J. Giri, 1994, raconte que le Sahel a connu des climats très variés. Plusieurs périodes de sécheresses et d'abondance en eau se sont succédées depuis plusieurs siècles. Mais le 20ème siècle montre une régularité au niveau de grandes saisons sèches, allant de décembre à juin en général.

¹⁵Du Bois de Gaudusson, J.; Izard, M., Le Burkina Faso. Encyclopaedia Universalis, 1995.

¹⁶Les O.R.D. ont pour fonction générale l'encadrement des villageois, ils leur apportent un appui technique. Ils sont sur le terrain et connaissent bien le milieu. Financièrement, ces organismes étaient responsables du suivi et du recouvrement des dossiers de crédit, et cette entente favorisait les liens entre le créancier (la B.N.D.) et les débiteurs.

des rendements, et à partir de 1969 les premiers investissements en charrues, par l'intermédiaire de groupements, sont apparus. Le principe du crédit groupement consiste à accorder un prêt à un certain nombre d'individus, qui sont réunis en groupement devant être reconnu légalement. Ceci permet d'assurer une garantie sous forme de caution sociale : si un membre du groupement ne peut rembourser une partie de son prêt, ce sont les autres qui l'aideront (cf. II). Une institution financière (C.N.C.A. B. en l'occurrence) n'acceptera de financer l'achat de la charrue qu'à condition que les agriculteurs soient regroupés et solidaires.

L'introduction de la charrue a coïncidé avec celle de nouvelles variétés d'arachides, apportées aussi par les O.R.D., permettant une augmentation notable de la production, et un débouché très sûr puisque les O.R.D. rachetaient leurs productions directement aux agriculteurs.

Cependant, la culture attelée était possible grâce à la traction asine uniquement. La traction bovine n'est apparue qu'en 1977. Les agriculteurs se sont rapidement rendus compte que ce système était plus avantageux : le travail était plus efficace, de meilleure qualité et avec une plus grande productivité. De plus l'embouche bovine devenait une activité nouvelle rentable.

Actuellement, sur plus de 200 marmites dans le village, seule une dizaine n'a pas les moyens de posséder une charrue. Aucun autre instrument agricole moderne n'est apparu. Il s'agit d'un village très pauvre, enclavé et aux conditions physiques très difficiles.

1.3/ Evolution des systèmes d'activités

1.3.1/ les activités

Le développement du village s'est aussi accompagné de modifications dans les systèmes d'activités extra-agricoles. D'une économie de subsistance, le village est progressivement passé à une économie de transition vers l'économie de marché. L'artisanat était la principale activité non agricole, (forge et tissage). Mais la nécessité de combler des besoins sociaux de plus en plus importants (augmentation des charges familiales, des événements sociaux tels que mariages ou baptêmes basés sur le principe de dons...), associés à une augmentation de la concurrence sur les marchés (due à la croissance de la population) et à un accroissement de la monétarisation (élimination du troc), a obligé les populations à se diversifier pour pouvoir rentrer dans l'économie de marché.

Le commerce est devenu l'activité la plus rentable, et même les jeunes qui, au début du siècle débutaient par du tissage, ont généralement pour première activité aujourd'hui le commerce.

Le développement des transports (bicyclette, motocyclette, taxi brousse, train) a marqué fortement l'émigration de la zone. En effet, les mauvaises conditions de développement du milieu incitent la population à émigrer. Avant les transports, peu d'hommes émigraient, les trajets étant longs et fatigants. Ceux qui partaient allaient au Ghana, pays le plus intéressant à ce moment là pour la zone (plantations, pays proche de la zone).

Aujourd'hui aucun agriculteur, parmi nos enquêtés, ne choisit le Ghana comme terre d'émigration. Le pays le plus attrayant est la Côte d'Ivoire.

D'autre part, les transports facilitent aussi l'accès aux marchés voisins, situés sur la nationale 4 (Zorgho, Pouytenga, Mogtedo).

1.3.2./ La place des marchés à Gandaogo

Le village dispose d'un petit marché, qui fonctionne tous les trois jours. La rencontre de l'offre et de la demande est limitée à la population du village essentiellement. Malgré deux voies de circulation aménagées pour accéder aux villages de Zoungou et de Zorgho, la taille du marché est trop petite, le marché n'étant pas ouvert sur l'extérieur. Les commerçants ont donc intérêt à chercher à vendre leurs produits sur les marchés voisins, notamment à Zorgho, qui est ouvert sur l'extérieur de la zone : le village étant situé sur la route nationale, et étant le chef lieu de la province, la clientèle est plus importante.

Rappelons que l'intérêt d'avoir choisi un village peu ouvert sur l'extérieur s'inscrit dans la dynamique de comparaison du dispositif global du travail, l'autre village de la province qui a été choisi étant Mogtêdo, représenté par un grand marché.

Le fonctionnement actuel du village a suivi une évolution progressive, permettant à la population de s'adapter aux changements. Cependant, de graves difficultés subsistent, contraintes économiques et agricoles importantes, et un certain nombre d'organisations ont tenté de réduire ces problèmes par diverses actions de développement.

II/ Aspect institutionnel : les différentes actions en faveur du développement du village

Avec l'apparition des O.R.D., beaucoup d'interventions se sont développées dans le village, relevant soit d'institutions financières, soit de projets de développement divers, (O.N.G., projets locaux, décentralisés).

2.1/ Les projets de développement non financiers

L'activité principale de la population dans le Ganzourgou est l'agriculture. Les collectivités territoriales manquent de moyens financiers pour développer des projets nécessaires au développement de la zone. Diverses interventions ont eu lieu, de nature étatique ou non.

Nous distinguerons les principaux projets non financiers qui se sont développés dans le Ganzourgou, et à Gandaogo en particulier.

- Dans le Ganzourgou

Les services étatiques (Maliki, 1994) :

Le service provincial des ressources animales a été créé pour assurer "la coordination et

Photo 10 : Fosse fumière



l'encadrement des éleveurs et agro-pasteurs dans le but de mieux valoriser les ressources animales et mieux gérer l'espace pastoral".

Le service provincial de l'environnement et du tourisme joue un rôle "d'encadrement des pêcheurs, chasseurs et débiteurs, et effectue des opérations de reboisement (36 431 plants en 1993)".

Les projets :

Le Projet de Sensibilisation et Formation des Paysans autour des Barrages (P.S.F.P.B.), créé en 1979, est intervenu dans la province depuis 1986, à Mogtédou. Il vise à faciliter la gestion des périmètres irrigués par les agriculteurs eux-mêmes, en leur apportant de nouvelles ressources matérielles et techniques telles que l'utilisation rationnelle des engrais et la gestion rationnelle des eaux (Maliki, 1994; Ouali, 1995).

Le Projet de Développement Rural du Ganzourgou (P.D.R.G.), créé en 1991, visait "une organisation socio-économique des villages en vue d'assurer leur stabilité (pérennité) et leur auto-promotion à long terme" (Ouali, 1995). Devenu Projet de Développement Local du Ganzourgou (P.D.L.G.) en avril 1996, son objectif est toujours d'augmenter la production par l'équipement des paysans, la responsabilisation et la stabilisation des exploitants. Les actions du P.D.R.G. sont diverses : réalisation de cordons pierreux, de digues filtrantes, aménagement de bas fonds et de retenues d'eau, création de parcs de vaccination, de banques de céréales et de pharmacies villageoises... Au plan humain, le P.D.R.G. a permis le développement de centres d'alphabétisation, d'écoles, de dispensaires...

- A Gandaogo¹⁷,

Le projet le plus actif est le P.D.R.G.. Il a participé à l'aménagement du bas fond, au reboisement individuel, (plantations d'arbres d'essence naturelle, fruitière...), et à la mise en place d'une pépinière en subventionnant les achats de semences, des pots et parfois de quelques petits équipements (grillages...).

A travers la création de fosses fumières (photo 10), depuis 1994, il a permis aux agriculteurs volontaires d'obtenir des outils, tels que pelle, pioche, fourche, arrosoir ou seau. Le procédé est le suivant : les intéressés doivent faire une demande de subvention qui sera acceptée ou rejetée. Une fosse fumière représente un grand intérêt pour la population : elle peut nourrir 1,5 ha de terres en moyenne, pour un volume d'environ 16,8m³.

Les dossiers de demande de fosse fumière sont montés au niveau du village, et trois correspondants villageois serviront d'intermédiaires entre les bénéficiaires et le projet. Les seuls investissements requis auprès des bénéficiaires sont un investissement humain (utilisation de la force de travail du demandeur) et parfois une faible contribution financière (en fonction du niveau de vie du ménage). Concrètement, 54 fosses fumières ont été créées dans le village. Le grand problème actuellement pour les agriculteurs est le manque d'eau nécessaire pour alimenter les fosses.

¹⁷Nos sources d'informations proviennent soit de l'entretien que nous avons eu avec le délégué administratif du village, soit de celui qui a eu lieu avec le responsable du P.D.R.G..

D'autre part, depuis 1986, des forages ont été mis en place dans le village avec la participation des intéressés. Il était demandé une cotisation de 1 000 F.C.F.A. par concession.

En fait il manque au niveau du village des forages supplémentaires, un dispensaire et un centre d'information et d'alphabétisation (les ménages enquêtés l'ont fréquemment souligné).

2.2/ Interventions financières

En matière de financement, nous nous intéresserons essentiellement au village d'étude. Nous distinguerons les apports des grandes institutions centrales, (Banque Nationale de Développement (B.N.D.) avant 1980, puis C.N.C.A. B.) de ceux des S.F.D..

- Les institutions centrales

Les actions de la B.N.D., à partir des années 1960, étaient conjuguées avec celles des O.R.D.. Sur tout le territoire, les financements attribués par la banque aux ménages ruraux passaient par l'intermédiaires des O.R.D. qui étaient déjà sur le terrain et pouvaient assister directement les agriculteurs. C'est de cette manière qu'ont pu être introduites les premières charrues, les crédits aux groupements ayant été attribués par la B.N.D., vers 1970.

Mise en place en 1979, la C.N.C.A. B. a accordé ses premiers financements sur le territoire à partir de 1980. Son action à Gandaogo semble peu importante, aux dires du responsable C.N.C.A. B. de notre zone à Zorgho. Il semblerait qu'en dehors des nouveaux crédits intrants accordés par la caisse aux agriculteurs, mais par l'intermédiaire de la Sofitex (société burkinabé de commercialisation des fibres et textiles), peu de crédits ont été attribués aux villageois. En fait, des crédits groupements à des meuniers et des pépiniéristes ont été octroyés, ainsi qu'un crédit embouche bovine au même groupement de meuniers. Le crédit est attribué au groupement dans son ensemble, puis est réparti individuellement entre les membres selon leurs besoins et demandes.

D'autre part, dans les années 1980, la C.N.C.A. B. accordait aussi des crédits à des groupements pour l'achat d'équipements, notamment de charrues, afin de permettre le développement de la culture attelée.

La Sofitex, société cotonnière, n'est pas une institution financière. Elle agit en tant que fournisseur d'intrants, accordés à crédit aux individus, et remboursables en monnaie auprès de la C.N.C.A. B.. Le principe est le suivant : les villageois s'organisent en groupements de producteurs de coton (15 membres minimum, 50 maximum). Un comité de crédit est créé avec un agent Sofitex, un agent C.N.C.A. B. et les responsables des groupements. La Sofitex recense en début de campagne les besoins des producteurs. Une demande de crédit est signée auprès de la C.N.C.A. B..

La Sofitex, va donner les intrants et les graines de coton aux responsables des groupements villageois, qui les répartit entre les membres. A la fin de la campagne, la récolte est vendue à la Sofitex, et le crédit remboursé à la C.N.C.A. B.. En cas de mauvaise récolte, la caisse fait jouer la caution solidaire. Si le remboursement n'est toujours pas possible, la caisse va rééchelonner le crédit sur la prochaine campagne.

A Gandaogo, en 1997, cinq groupements de producteurs de coton étaient recensés, pour un total de 82 individus. Dans notre échantillon, 14 personnes sont concernées.

En matière de financement dans le village, l'action des systèmes financiers décentralisés est relativement importante.

- Les S.F.D.

Les intervenants que nous avons recensés sont le projet de Promotion des Entreprises Rurales de CONstructions Métalliques et Mécaniciens (P.E.R.CO.M.M.), la Caisse Populaire (C.P.), le Fond d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (F.A.A.R.F.) et le Projet de Promotion du Petit Crédit Rural (P.P.P.C.R.). Un point commun à ces institutions (notamment le P.P.P.C.R. et le F.A.A.R.F., est l'attribution de petits crédits.

Parmi les conditions d'octroi de crédit, le principe de base est la caution sociale, ou "caution solidaire" comme mode de garantie. L'institution ne demande pas d'épargne ex ante au crédit : ce qui facilite l'accès au crédit des populations les plus défavorisées qui, de part leur pauvreté, ne peuvent apporter de garantie matérielle préalable.

Le principe est le suivant : un crédit est accordé à un groupe/groupement¹⁸ : l'institution traite directement avec les responsables de groupes/groupements, et leur donne un crédit global, qui sera ensuite réparti entre les membres, selon leurs demandes et besoins.

Au départ ou lors des traites de remboursement, une faible partie du montant remboursé est conservé sous forme de "fond de secours" ou de "fond de garantie" (dont le montant est variable selon les institutions)¹⁹. Une fois la totalité du crédit remboursée, les membres peuvent récupérer ce fond de secours. Il s'agit d'un moyen de permettre la constitution d'une épargne ex-post pour les individus. Mais, lorsqu'un membre d'un groupe ne peut payer une partie de son crédit, le remboursement sera effectué à partir du fond de garantie dans certains cas.

Le projet de Promotion des Entreprises Rurales de CONstructions Métalliques et Mécaniciens (P.E.R.CO.M.M.), répond à une demande réelle de la population (Ouali, 1995). L'objectif est la recherche de marchés en vue d'écouler les produits des artisans, grâce au crédit. Le fonctionnement est basé sur la caution solidaire, mais le nombre d'artisans concernés dans Gandaogo, est relativement restreint. Lors de nos enquêtes, nous avons pu constater qu'un crédit P.E.R.CO.M.M. avait été attribué à un forgeron. Nous n'avons pas eu plus d'informations, le responsable du projet étant absent lors de nos recherches.

La Caisse Populaire (C.P.) est une caisse d'épargne et de crédit mutualiste, basée sur la collecte de l'épargne préalable. Elle travaille sur un réseau national, qui a décentralisé des caisses provinciales. La clientèle est plus aisée ou présente moins de risques (si elle possède un salaire fixe par exemple), que celle visée par les S.F.D. en général (populations rurales pauvres) et a recours à des crédits individualisés.

¹⁸ A la différence du groupe, le groupement doit être reconnu légalement.

¹⁹ Les fonctionnements des fond de groupe, fond de garantie, fond de secours, peuvent être très variables d'une institution à l'autre. (Se reporter en annexe 5 pour les détails).

Cependant, la caisse fonctionne aussi avec des groupements (sur le principe de la caution solidaire). A Gandaogo, le groupement Tegwendé est concerné par l'intervention de la C.P.. Vingt-et-un individus en font partie, et quinze d'entre eux sont intéressés par un crédit C.P.. Le principe est le suivant : la caisse octroie des prêts communautaires pour les groupements (12 mois) et des crédits embouche (10 mois). En général, le montant et la durée des traites de remboursement varient selon le cycle de revenu de l'activité.

La C.P. accorde aussi des prêts individuels : l'intérêt est que pour un individu qui a pu faire fructifier son activité, il arrive un moment où les petits prêts ne permettent plus d'évoluer. La caisse impose au client d'avoir un minimum de 4 mois d'ancienneté et il doit avoir effectué plusieurs transactions avec son compte.

Les crédits aux femmes dans le village ne sont pas développés par la caisse populaire, la présence du F.A.A.R.F. et du P.P.P.C.R. occupant ce créneau. Toutefois, la C.P. assure des formations (sur l'hygiène, la nutrition...) aux groupements féminins avec qui elle travaille (dans d'autres villages).

Le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (F.A.A.R.F.), créé en 1991, intervient dans la zone depuis 1995. Le projet travaille avec des groupes féminins de quinze femmes minimum, sur la base du système de crédit solidaire. A Gandaogo, un groupement de 50 femmes est concerné, depuis 1996. L'objectif est de faciliter l'accès des femmes au crédit pour développer leurs activités. Un prêt global est accordé au groupement, et ensuite il sera redistribué individuellement au sein du groupe, pour chaque activité. La mission du F.A.A.R.F. est de faciliter l'octroi de crédits aux femmes :

- avec formation et appui aux activités de formation et d'encadrement des femmes;
- organisation des activités économiques féminines.

Les activités financées sont le petit commerce, l'embouche, l'agriculture.

Enfin, en matière de micro financement, le projet de promotion du petit crédit rural, *le P.P.P.C.R.*, est présent depuis 1992 dans le Ganzourgou. Fonctionnant au départ en attribuant des crédits essentiellement aux femmes, (crédits hebdomadaires, crédits stockage) le projet a élargi son domaine d'action en diversifiant ses produits et en ouvrant sa porte à une clientèle masculine : crédits embouche, crédits expérimentaux pour les activités de maraîchage, de riziculture...

Le crédit hebdomadaire a pour objet de financer des petites activités lucratives. Le remboursement est effectué hebdomadairement, pendant 13 mois, par des traites d'un faible montant.

Le crédit stockage de céréales doit permettre d'acheter des céréales à bas prix au moment de la récolte, pour les revendre en période de soudure.

La mission du P.P.P.C.R. est d'offrir de façon durable, des services adaptés aux populations rurales et urbaines qui n'ont pas accès aux produits traditionnels du système bancaire (Soulama, Zett, 1996). Les résultats du P.P.P.C.R. ont été très positifs au début. De 1992 à 1995 par exemple, les taux d'impayés des remboursements de crédits P.P.P.C.R. dans le Ganzourgou, ont évolué dans une fourchette de 0,09 à 1,44% du montant total prêté (rapport d'activités P.P.P.C.R., 1996).

Mais la sécheresse de 1997 semble créer beaucoup de problèmes : en effet, les récoltes ont été si désastreuses que la majorité des clients n'ont pas pu rembourser leurs crédits totalement.

CONCLUSION PARTIE II

L'intérêt de cette partie était de définir si une accumulation de capital est possible dans ce milieu d'étude. Il s'agissait donc de comprendre dans quelle mesure les ménages de l'échantillon ont la possibilité d'améliorer leur niveau de vie, de procéder à une reproduction de leur communauté, et par la suite à une accumulation de capital.

Ils sont en effet confrontés à un certain nombre de contraintes réduisant ces possibilités :

- des contraintes physiques telles que le climat, tropical chaud de type Nord-soudanien, avec alternances de saisons froide, sèche et humide. La fertilité des sols très faible ainsi que la raréfaction de l'eau sont aussi des éléments qui freinent les processus d'accumulation des individus.

- des contraintes humaines, telles que le faible taux de scolarisation, d'alphabétisation, ou encore une densité humaine très forte jouant sur la baisse des terres disponibles par exemple, et donc sur un accroissement éventuel des productions.

Cependant, certains éléments extérieurs au village peuvent faciliter les possibilités d'accumulation des individus.

Le développement économique du village s'est fait au travers d'une modification des systèmes de production (introduction de la mécanisation agricole par exemple), des systèmes d'activités (développement d'activités plus rentables), notamment par le biais du développement de marchés voisins.. En fait, malgré son enclavement géographique, le village peut prétendre à s'intégrer dans une économie de marché, dans la mesure où les moyens de transport (vélo, mobylette, moto), tendent à se développer et permettent ainsi aux individus d'accéder aux marchés voisins.

D'autre part, un apport institutionnel important existe dans le village, du point de vue non financier (P.D.R.G. par exemple), ou financier (financements à crédit d'activités lucratives par le P.P.P.C.R., le F.A.A.R.F., etc...).

Il ressort donc d'un point de vue général, que les contraintes auxquelles sont confrontés les villageois de Gandaogo, sont compensées par des facteurs de développement, amenant, dans une certaine mesure, certains individus à accumuler. Il s'agit donc à présent de voir dans quelle mesure cette accumulation a pu se développer, dans l'échantillon.

**PARTIE III : ANALYSE, RÉSULTATS : COMPORTEMENTS
ET STRATEGIES D'ACCUMULATION DES INDIVIDUS**

L'objectif de cette partie est de répondre à la question : les crédits décentralisés soutiennent-ils le processus d'accumulation chez les ménages ruraux? Il s'agit d'analyser les résultats du travail de terrain (enquête qualitative) complétés par les résultats (quantitatifs) des suivis périodiques.

Rappelons que l'échantillon d'enquête est représenté par 94 individus (39 hommes et 55 femmes), répartis en 39 ménages. L'analyse qualitative n'a donc pas été traitée par A.F.C., la taille de cet échantillon (en nombre d'hommes et de femmes pris séparément) étant trop réduite. Nous avons cependant recherché quelles variables rapprochent les individus, de manière à obtenir une typologie des différents groupes d'acteurs, chez les hommes et chez les femmes. Ces typologies ont été établies à partir des données de base collectées ainsi que des données quantitatives issues des suivis périodiques.

Ces typologies (section 1) doivent permettre de déterminer les niveaux et stratégies d'accumulation de même que les contraintes des différents groupes en fonction de leur caractéristiques socio-économiques.

Chaque groupe étant défini par une variable discriminante, niveau d'accumulation, il s'agira d'analyser comment les individus y sont parvenus, c'est-à-dire quelles ont été leurs trajectoires d'accumulation et quelle a été l'influence du crédit dans cette trajectoire?(section 2)

Nous tenterons donc d'apporter une réponse à la première question posée dans la problématique, à savoir : observons-nous une dynamique d'accumulation dans la zone d'enquête? Dans ce cas, les institutions d'épargne-crédit soutiennent-elles le processus d'accumulation observé? Sinon, comment définir un type de services financiers et d'institutions financières favorisant ce processus?

SECTION I : ANALYSES DES STRATÉGIES DES ACTEURS

Les acteurs concernés ici sont les hommes, chefs de ménages, et les femmes. En effet, le rôle économique du chef de ménage en zone rurale est essentiel, notamment dans les sociétés patrilinéaires. Mais les femmes dans ce cadre, jouent un rôle économique de plus en plus important au sein du ménage (Nguyen, Ed., 1996; Kuela, 1996), et il serait insuffisant pour étudier la dynamique d'un ménage rural, de s'en tenir uniquement à l'homme. C'est pourquoi cette section porte sur les stratégies de ces deux types d'acteurs et nous avons donc élaboré deux typologies différentes les concernant.

I/ Présentation des principales variables retenues

Plusieurs types de variables ont été retenus pour faire les typologies. Certaines de ces variables sont de premier degré, directement issues des données d'enquête (âge, taille du ménage, nombre d'enfants à charge, taille du cheptel).

- Caractéristiques des ménages

- L'âge, ou la tranche d'âge³ dans laquelle se trouve l'acteur. En effet, selon la classe d'âge à laquelle il appartient, l'individu n'a pas le même statut social ni les mêmes droits. Plusieurs ménages d'une même famille forment une marmite. L'aîné des chefs de ménages est le chef de marmite. Il s'agit en général du père ou d'un frère aîné. Il a l'autorité sur toute la marmite. Le chef de ménage le plus jeune de la marmite est le cadet, qui ne peut se développer tant que ses aînés ne le sont pas eux-mêmes.

Pour les hommes les classes d'âge ont été déterminées de la manière suivante :

- hommes de plus de 50 ans : classe 1; (9 hommes)
- hommes de 40 à 50 ans : classe 2; (13 hommes)
- hommes de moins de 40 ans : classe 3 (16 hommes).

Il faut spécifier cependant que seuls deux hommes ont moins de 30 ans dans l'échantillon. (Il ne s'agit pas d'un choix délibéré de sélectionner certaines classes d'âge, c'est plutôt dû au fait que les hommes de moins de 30 ans sont rarement chefs de ménages). Les hommes dont l'âge est compris entre 30 et 45 ans sont les plus nombreux.

Chez les femmes nous avons évalué leur âge en fonction de l'année de leur mariage. En effet, n'ayant pas les dates de naissances précises, et sachant qu'une jeune femme se marie à un âge compris entre 16 et 18 ans, nous avons donc considéré qu'elles se sont mariées à l'âge de 17 ans, et en fonction des dates de mariages (données récoltées lors de l'enquête qualitative) nous avons procédé à une estimation de l'âge de la femme. Ici l'âge varie de 20 à 72 ans : 17 femmes ont moins de 30 ans, 15 ont entre 30 et 40 ans, 9 femmes ont entre 40 et 50 ans, 11 femmes ont plus de 50 ans.

- La taille du ménage : le nombre total de personnes dépendantes du ménage a été pris en compte : le chef de ménage doit nourrir tous les membres qui composent le ménage, (femmes, enfants, neveux...). Dans certains cas si le ménage est grand il peut représenter un atout, (supplément de main d'oeuvre par exemple), mais aussi une contrainte (si le nombre d'inactifs est supérieur au nombre d'actifs). Nous considérerons qu'un ménage de taille importante comprend plus de 10 membres. Dans l'échantillon, 16 ménages sont composés de plus de 10 membres.

Au niveau des femmes, nous avons considéré le nombre d'enfants qu'elles ont à leur charge (une femme ne prend pas en charge sa co-épouse ni les enfants de celle-ci). Ici, 17 femmes ont plus de 4 enfants à charge (4, 5 ou 6).

- *Moyens de production*

- La taille du cheptel : celui-ci est représenté en nombre de petits ruminants, chaque bovin comptant pour 20 ovins. En effet, en estimant la valeur actuelle moyenne d'un bovin et celle d'un ovin, nous avons pu déduire que, pour le Ganzourgou, un bovin équivaut à 20 ovins. Le cheptel

³Dans les sociétés orales, notamment en Afrique sub-saharienne, dans ces milieux ruraux très enclavés, la détermination de l'âge des personnes de plus de 40 ans ne peut être qu'approximative. En effet, n'ayant pas de registres d'enregistrement des naissances auparavant, il faut procéder à une évaluation de l'âge de l'individu, lui-même ne connaissant pas l'année exacte de sa naissance.

n'a donc pas été inclus dans le patrimoine des agents : en effet, nous distinguons le capital "stock", c'est-à-dire les constructions, le matériel agricole, ..., et le capital sous forme de flux : le cheptel représente une épargne, permettant de gérer les problèmes de trésorerie. En termes de cheptel petits ruminants uniquement, il ressort que dans l'échantillon 18 chefs de ménages possèdent moins de 10 petits ruminants, 17 en ont entre 10 et 20, et 3 seulement en ont plus de 20.

Cependant, nous avons aussi tenu compte d'une variable nombre de bovins que possède chaque individu. Les bovins constituent plus un moyen d'accumulation que les petits ruminants : il sera plus difficile de vendre un bovin pour gérer des problèmes de trésorerie. D'autre part, au vu des réponses qui nous ont été données, nous avons pu constater que les individus renouvellent les animaux de traits tous les deux ou trois ans en moyenne. Ce temps correspond en fait à une durée d'embouche. Ce nombre de bovin varie de 0 à 3 pour 25 individus, de 4 à 10 pour 10 individus, et il est supérieur à 10 têtes pour 3 individus.

D'autres variables utilisées pour la typologie sont de second degré, construites à partir des données initiales d'enquêtes (résultats des suivis périodiques).

- Le niveau de "surplus économique" de chaque individu. Le surplus économique se définit comme la part des revenus disponibles une fois effectuées les dépenses totales du ménage (ou de l'individu).

Or le concept retenu ici est à nuancer. En fonction des données chiffrées dont nous disposions (suivis périodiques), nous avons fait la moyenne des soldes budgétaires trimestriels des chefs de ménages et des femmes, soldes qui avaient été évalués pendant sept trimestres. Ces soldes correspondent à la différence entre les recettes et les dépenses du budget de l'individu. Nous avons ainsi déterminé une valeur moyenne, indicateur du niveau économique le plus proche de la réalité à chaque individu. Pour tester la validité de cet indicateur, nous avons examiné les courbes d'évolution des soldes budgétaires trimestriels des individus au cours d'une année. Nous remarquons que cette évolution correspond avec ce qui est théoriquement prévu. A savoir, une augmentation des revenus pendant la saison morte, précédent la campagne agricole, durant laquelle les individus exercent des activités extra-agricoles. Puis une tendance à la baisse est enregistrée lors de la campagne agricole, avant la récolte. En novembre, après la récolte les revenus augmentent à nouveau.

- Le niveau d'accumulation. Pour l'évaluer, nous avons procédé à une estimation de la valeur monétaire actuelle de chaque équipement (cf. annexe 6). En faisant une moyenne des différents prix de l'équipement, donnés par les enquêtés, cela a permis de construire un indice de valeur du capital.

Cette méthode nous est apparue comme la plus adaptée à notre cadre d'étude, car le calcul de l'amortissement est difficile dans ce contexte, la valeur du matériel il y a vingt ans, avant et après dévaluation du franc C.F.A. ne permettant pas d'en donner une valeur actuelle justifiée.

Concrètement, le niveau 1 correspond en général à une charrue, un vélo et un poste radio. Le niveau 4, en plus du vélo et de la charrue, comprend aussi une moto, une construction en tôle, une charette par exemple.

Le tableau 1 retrace les différents degrés d'accumulation définis, pour les chefs de ménages.

Tableau 1 : les différents degrés d'accumulation

Degré	indice de valeur du capital (Iv) (F. C.F.A.)	Nombre d'individus concernés
1	(Iv) < 100000.	16
2	100000 <(Iv)< 200000	7
3	200000 <(Iv)< 350000	7
4	(Iv) > 350000	8

Source : synthèse personnelle

La variable "niveau d'accumulation" telle qu'elle a été définie ne s'applique qu'aux chefs de ménages. En effet, dans notre échantillon les femmes ne possèdent pas d'équipement agricole, de bicyclette... Afin d'évaluer leur niveau de richesse, nous avons considéré chez elles la taille du cheptel (petits ruminants), qui constitue pour elles à la fois un outil de gestion de trésorerie, et du capital. Ainsi, 25 femmes ont 1 petit ruminant au plus, 22 en possèdent 2 à 4, 4 femmes en ont 5 à 6, et 4 femmes ont tout de même plus de 10 têtes de petits ruminants.

- L'activité exercée par chaque individu a aussi été prise en compte. Nous avons tenu compte des systèmes d'activités (activités combinées à l'agriculture) définis lors de la deuxième partie. L'intérêt ici étant de rechercher si une corrélation existe entre le type d'activité exercée et le niveau d'accumulation.

Les principaux systèmes d'activités masculins recensés sont les suivants (certains individus peuvent en exercer plusieurs simultanément) :

- le commerce (noix de kola, commerce général, spéculation...); (16 individus)
- l'artisanat (forge, tissage, meunerie...); (12 hommes)
- l'émigration;
- l'agriculture et l'élevage, seuls (13 hommes).

Les systèmes d'activités (associées à l'agriculture) féminins retenus sont les suivants :

- les activités de transformation alimentaire; (42 femmes)
- les petites activités de commerce; (4 femmes)
- les activités de vente de produits non commerciaux et non transformés (produits de la production, ou de la cueillette); (4 femmes)
- les autres activités (agriculture seule, artisanat, salariat) (8 femmes).

Au moment de l'enquête, 9 femmes étaient inactives.

Les données disponibles ne nous ont pas permis de déterminer le surplus agricole des acteurs, surplus qui se définit comme "un écart positif entre le volume de la production alimentaire et la quantité de subsistances nécessaires à ceux qui la réalisent" (Badouin, 1971). Nous n'avons donc

pas pu prendre en compte cette variable dans la typologie.

II/ Stratégies et comportements d'accumulation des chefs de ménage

L'objectif ici est de déterminer si un processus d'accumulation a pu être observé dans notre échantillon. Il s'agit de faire ressortir des groupes d'individus, qui ont les mêmes caractéristiques (niveau de surplus économique, d'accumulation, taille de la famille...). Nous verrons ainsi que certains groupes peuvent plus facilement accumuler (activité économique importante par exemple), tandis que d'autres sont soumis à des contraintes familiales ou même sociales qui limitent le processus d'accumulation.

Trente huit chefs de ménage sont recensés. Sept groupes ont été déterminés. Le niveau d'accumulation a été le principal facteur discriminant. Le niveau de surplus économique et le nombre de bovins, la taille totale du cheptel, la taille de la famille et la tranche d'âge dans laquelle se situe l'individu ont aussi été retenus. Ces groupes permettent de voir la situation économique dans laquelle se trouve le chef de ménage.

Tableau 2 : Caractéristiques des groupes masculins

	Niveau d'accumulation indicateur	Age indicateur (1=>50 a 40<2<50a 3<40a)	Taille de la famille moyenne	Niveau de surplus économique F.C.F.A.	Cheptel total	Cheptel bovin moyenne	Système d' activité	Nombre d' individu par groupe
Groupe 1	degré 1	classes 1 et 2	7,66	2430-14430	0 à 26	0,66	artisanat agriculture	3
Groupe 2	degré 1	classes 2 et 3	5,75	1500-11857	4 à 60	1,25	commerce	5
Groupe 3	degrés 1 et 2	classes 2 et 3	8,25	1000-9150	7 à 150	3,75	commerce	4
Groupe 4	degrés 1 à 4	classes 1 et 2	11,33	16430-53143	12 à 110	2,33	agriculture artisanat élevage	6
Groupe 5	degrés 1 à 4	classes 1 à 3	14,27	4400-29700	30 à 390	6,54	agriculture élevage	11
Groupe 6	degrés 2 à 4	classe 3	4,8	18000-55070	7 à 71	1,8	commerce artisanat	5
Groupe 7	degrés 3 et 4	classes 2 et 3	7,5	72500 à 216035	20 à 220	4,25	commerce embouche bovine	4

Source : données d'enquête

1.1/ La typologie des chefs de ménages

Sept groupes de chefs de ménages ressortent.

- Groupe 1 : Les hommes âgés et appauvris suite à des chocs économiques

Ils sont trois à faire partie de ce groupe, âgés de plus de 45 ans. Leur niveau de surplus économique est faible (2430 à 14430 F. C.F.A.), et ils disposent d'un cheptel de petits ruminants très faible. Leurs moyens financiers sont donc limités, et ils n'ont pratiquement pas d'assurance en cas de problèmes de trésorerie. Mais ils ont à leur charge une famille de taille moyenne, étant plus âgés, certains enfants sont partis. En terme de superficies cultivées, ils n'ont que 1,5 hectares de terres en moyenne, sauf un qui en possède environ 100 ha (donnée récoltée auprès de l'enquête), mais qui ne les utilisent pas toutes et les prête à des amis.

Leur niveau d'accumulation est faible voire nul, ce qui s'explique par le fait qu'ils manquent de moyens financiers, ou bien parce qu'ils ont dû décapitaliser (pour payer des frais de soins pour une femme malade par exemple, à cause de leur âge...). Ce qu'ils ont pu accumuler provient soit des revenus d'émigrations passées (années 1970), soit de dons de fils actifs (émigrés en général, début des années 1990).

Leurs activités sont soit l'artisanat, soit la vente de bois de brochette. Cette dernière étant généralement une activité réservée aux plus pauvres, car elle ne nécessite aucun investissement (ressource naturelle), et est peu rentable. Il s'agit d'une activité de derniers recours.

Ils n'ont pas d'accès au crédit, sauf un qui a pris un crédit intrants Sofitex en 1997. Or ce type de crédit contribue à développer une activité rentable, (culture du coton), mais il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ce produit sur le processus d'accumulation des individus.

Encadré 1 : hommes, groupe 1

Homme 0121 : Moussa a environ 45 ans. Marié depuis 1986, il a à sa charge une femme et 4 enfants. Trois phases semblent marquer sa trajectoire économique. Pendant l'enfance il apprend le tissage, puis il partira 8 ans en Côte d'Ivoire. De retour au pays, il continue l'activité de tissage en saison sèche, ainsi que la vente de bâtons de brochettes sur le marché de Pouytenga, à une quarantaine de kilomètres du village, un ami lui a prêté un vélo.

Cet homme n'a pas eu de chance. Il n'a pas pu capitaliser ni investir dans du cheptel par manque de moyens financiers. La seule tentative d'élevage, en 1986 il a acheté un ovin, s'est soldée par la mortalité de l'animal. D'autre part son séjour en Côte d'Ivoire a été difficile aussi. Les contrats de travail n'étaient pas fréquents. Il est resté longtemps au chômage. Une fois il a voulu acheter une bicyclette, mais il a dû utiliser les fonds pour rentrer au village à cause de la maladie de son père.

Il fait partie des quelques ménages du village à ne pas avoir de charrue. "Le travail des champs est très long sans charrue" nous a-t-il dit. Il a besoin de 20 jours par exemple pour cultiver son champs de sorgho qui ne fait qu'un demi hectare, et ses enfants sont trop jeunes pour participer aux travaux des champs (l'aîné à 8 ans). Il souhaiterait bénéficier d'un crédit équipement pour investir dans une charrue.

Les hommes de ce groupe ont donc des contraintes financières, liées à des accidents ou des chocs économiques, à une décapitalisation forcée, ou bien, pour l'un deux, à cause des charges familiales.

D'autre part leur niveau de cheptel faible ne leur permet même pas de couvrir des besoins urgents (gestion des problèmes de trésorerie). Ils auraient besoin de dégager un surplus économique supérieur avant d'engager un processus d'accumulation. Leurs possibilités d'accumuler davantage sont donc réduites. Leur meilleure alternative réside dans le fait de recevoir des dons de leurs enfants actifs.

- Groupe 2 : Les chefs de ménage faiblement capitalisés, car soumis à des contraintes liées à leur statut de cadets.

Ils sont 5, âgés de moins de 45 ans. Leur niveau de surplus économique est faible, mais moins hétérogène que pour le groupe précédent (variation de 7500 à 11857 F. C.F.A.). Leur cheptel petits ruminants reste aussi peu important (0 à 7 têtes selon les individus), ce qui représente toujours une faible capacité à subvenir aux besoins exceptionnels (frais de santé, événements sociaux...).

D'autre part, la taille de la famille est moyenne, et ne représente donc pas une contrainte trop importante en terme de charges. Les superficies cultivées appartenant au chef de ménage sont légèrement supérieures à celles du groupe précédent (1,5 à 6 ha). Mais dans certains cas, étant cadets ils cultivent surtout des champs collectifs dont le produit est géré et redistribué par le chef de marmite, à cause de leur statut de cadets.

De même, ce sont des hommes actifs (commerçants de petits ruminants et volailles pour la plupart, activité qui s'exerce généralement depuis l'enfance), mais leur statut de cadets ne leur permet toujours pas de profiter pleinement de leurs revenus (cf. Meillassoux, cadre théorique partie I).

Leurs activités ne semblent avoir que peu d'influence sur leur niveau d'accumulation, qui est faible (degré 1), et est issu des revenus de l'émigration, dans les années 1970 et 1980. Le nombre de têtes de bovins par individus est aussi faible (0 à 3 têtes), et correspond au niveau global d'accumulation. Le crédit ne joue pas encore de rôle dans ce processus d'accumulation, puisqu'il s'agit essentiellement de crédits intrants Sofitex récents. De plus, dans certains cas une mauvaise utilisation des intrants est faite, (quantités insuffisantes par peur de gaspillage ou par soucis d'économie par exemple), ce qui amène à de mauvaises récoltes et donc à des pertes (et dans la suite du schéma à des remboursements de crédits incomplets) (propos recueillis auprès des agents Sofitex responsables de la zone).

Malgré l'exercice d'activités rentables, et de faibles contraintes familiales, ces hommes sont soumis à une pression sociale importante eu égard à leur statut de cadets. Leur dynamique d'accumulation est donc freinée par l'influence de la tradition. Leurs besoins sont d'ordre financiers et capitaux. Mais la contrainte sociale qui les domine amène à se demander si l'octroi de crédits à ce type de ménages ne serait pas risqué, puisqu'ils ne peuvent bénéficier de leurs produits.

Leur possibilité d'accumuler pourrait se développer si leur statut changeait, c'est-à-dire s'ils arrivent un jour à acquérir le rôle de chef de marmite, (ce qui semble possible si l'on se réfère aux écrits de C. Meillassoux, cf. partie I), ou à s'autonomiser dans un contexte où les marmites éclatent.

- Groupe 3 : Les chefs de ménage moyennement capitalisés, mais dont le capital est issu essentiellement de dons.

Quatre chefs de ménage sont recensés ici, âgés de 35 à 40 ans. Ils sont marqués par un faible niveau de surplus économique (4535 F. C.F.A. en moyenne). En matière de gestion de trésorerie, deux d'entre eux possèdent respectivement 10 et 19 petits ruminants, ce qui représente une épargne non négligeable.

La taille de la famille est moyenne à forte, et peut expliquer en partie le faible niveau de surplus économique. Ils cultivent 5 ha de terres en moyenne.

Le niveau d'accumulation de ce groupe est faible, en terme de capital matériel, mais compensé par un cheptel bovin plus important (2 à 7 têtes) (ils ont aussi plus de superficies à cultiver que les individus des groupes précédents). L'origine de cette accumulation provient de dons, (de parents émigrés ou non) et/ou d'héritage (notamment pour les animaux). L'activité exercée (agriculture pour la plupart), n'influence pas la dynamique d'accumulation de ces individus. Aucun crédit n'a d'ailleurs été pris pour développer une activité, et donc le rôle du crédit dans le processus d'accumulation ici est nul.

Ces individus sont peu actifs, réservés, (peur du crédit, pas d'engagements), ils n'ont pas entamé de processus de croissance. Les atouts dont ils disposent en matière d'accumulation sont les parents (frères, enfants émigrés...) qui leur permettent par l'intermédiaire des dons, ou de l'héritage, de se former un petit capital. Ils ont des besoins financiers (afin de subvenir aux charges familiales qu'ils doivent supporter, et par la suite pour acquérir des équipements), leurs activités ne dégagent pas suffisamment de revenus.

- Groupe 4 : Les chefs de ménage actifs, mais dont le niveau d'accumulation est limité par des charges familiales importantes.

Six individus entrent dans ce groupe, d'âge mûr (35 à 45 ans), caractérisés par une charge familiale importante (taille de la famille supérieure à 10 membres en moyenne). Leur niveau de surplus économique est moyen, car ce sont des hommes actifs qui dégagent de bons revenus. Ils disposent aussi d'une épargne animale (petits ruminants) moyenne (11 têtes), qui leur permet de faire face aux difficultés momentanées. Ils cultivent en moyenne 5 ha de superficies.

En termes d'accumulation, ils ont atteints un niveau moyen à élevé, du point de vue équipement, et moyen du point de vue cheptel bovin (3 têtes en moyenne). En fait, leurs revenus sont importants, mais servent à couvrir les charges familiales qui pèsent sur le ménage. Leur niveau d'accumulation provient en majorité des revenus de l'émigration (personnelle dans les années 1980, ou de dons d'enfants émigrés). Les crédits n'ont pas plus exercé d'influence sur le processus d'accumulation (crédits intrants Sofitex), excepté pour deux individus qui ont bénéficié des crédits charrue de la C.N.C.A. B., dans les années 1980, et un forgeron qui a utilisé des crédits P.E.R.CO.M.M., et P.P.P.C.R. pour financer son activité. Le rôle du crédit en matière d'accumulation reste donc faible.

Ce sont donc des hommes actifs, exerçant des activités spécifiques et rentables. Mais ils sont confrontés à des charges familiales pesantes qui freinent leurs possibilités d'évolution et d'accumulation. Ils ont besoin de développer davantage leurs revenus et investissements. Ce qui sera possible lorsque le nombre de membres actifs dans leur famille sera supérieur au nombre d'inactifs.

Encadré 2 : hommes, groupe 4

Homme 0112 : Mouni est forgeron. il a environ 52 ans, 4 femmes. Il a aussi à sa charge 8 enfants, 4 femmes d'un frère et une femme d'un fils. Issu de la caste mossi des forgerons, ancré dans la tradition familiale, il a toujours exercé cette activité. Il a émigré une fois il y a une trentaine d'années, pendant un an au Ghana. La forge est une activité rémunératrice, d'autant plus que dans un village tel que Gandaogo il y a généralement très peu de familles de forgerons. C'est d'ailleurs cette activité qui lui a permis de capitaliser (vélo, charrue, charrette, radio...). Il a fait de l'élevage ovin depuis son enfance jusqu'en 1987, les animaux ayant été touchés par la mortalité. Il pratique aussi l'élevage bovin, (temps de renouvellement de ses animaux de trait tous les 3 ans depuis 1977).

Son fond de roulement est donc largement dépendant de la forge, mais il a aussi bénéficié des ventes de l'élevage, et aussi de crédits. En effet, en 1996 il a pris un crédit P.E.R.CO.M.M., et en 1997 il a pris un crédit intrants SO.FI.TEX, pour la culture du coton, et un crédit P.P.P.C.R. pour financer son activité.

Il cultive plus de 7 hectares de terres, et en période de bonne campagne lorsque les récoltes sont importantes, il peut les stocker dans les greniers. Il a aussi bénéficié des subventions P.D.R.G. pour les fosses fumières.

Touché cependant par la sécheresse de 1997, il n'a pas pu remplir ses greniers de céréales, et en juin 1998 il avait déjà dû dépenser 20000 F.C.F.A. pour acheter des céréales à la mission catholique de Zorgho (à 10 km). Financement qui a été rendu possible avec la vente d'arachides. Au moment de l'entretien il nous a dit qu'il comptait racheter des céréales avant la prochaine récolte.

Homme 0111 : François est couturier, mais il est aussi le catéchiste du village. Il s'est marié en 1971 et est arrivé à Gandaogo en 1977. Il a à sa charge 7 enfants dont deux enfants d'un ami. Spécialisé dans l'artisanat, il a appris le tissage et la couture avec ses parents. Avant de s'installer à Gandaogo, il s'est fréquemment déplacé, en suivant son frère. Il s'est ensuite diversifié en pratiquant de la vannerie et de la maçonnerie, en plus de l'activité de catéchiste.

En outre il pratique l'élevage bovin, caprin et porcin et a pour ambition d'agrandir cet élevage. Il cultive un peu plus de 5 hectares de terres, des cultures de rente notamment, telles que le maraîchage, l'arachide et le coton (depuis 1997 avec les crédits intrants SO.FI.TEX.).

Son niveau d'accumulation est élevé. Mais à part quelque équipement financé par la vente de la production d'arachide ou de l'élevage, la plupart de son matériel lui a été donné, eu égard à sa fonction de catéchiste (dons de la mission catholique d'une charrue, d'une brouette par exemple). Il fait aussi partie des rares personnes (4 chez nos enquêtés) qui ont bénéficié d'un crédit pour l'achat de charrue, crédit accordé par l'intermédiaire d'un groupement par la C.N.C.A. B. dans les années 1980...

Sa fonction de catéchiste l'empêche cependant de se stabiliser, il peut être muté à tout moment.

- Groupe 5 : Les chefs de ménage ayant fortement capitalisés par le passé grâce aux revenus de l'émigration, mais dont la situation économique actuelle est marquée par des contraintes familiales fortes.

Onze hommes entrent dans cette catégorie, âgés de plus de 40 ans en moyenne. Ils sont marqués par un niveau de surplus économique faible à moyen, mais compensé par le nombre de petits ruminants (15 en moyenne par individus). En fait les revenus sont limités à cause des charges familiales qui sont très lourdes, (plus de 13 membres en moyenne par ménage).

Le niveau d'accumulation est variable, faible à supérieur, en matière d'équipement ainsi qu'en terme de cheptel bovin (5 par personnes en moyenne, le nombre de têtes variant de 2 à 17). Pour l'essentiel cette accumulation provient des revenus de l'émigration (années 1980) ou de dons. La principale activité exercée est l'agriculture, et ne dégage pas suffisamment de revenus pour permettre d'investir. Quelques crédits intrants Sofitex ont été octroyés dans ce groupe, ainsi que deux crédits charrue C.N.C.A. B. (années 1980), et l'influence du crédit sur les processus d'accumulation est donc toujours très faible.

Ce groupe est donc caractérisé par une classe d'agriculteurs spécialisés, marqués par de fortes contraintes familiales, mais qui sont compensées par le cheptel. Peu entrepreneurs, ils ne recherchent que des crédits peu risqués, liés à une culture de rente (coton). Ils ont des besoins financiers, et matériels (équipement agricole), car les superficies cultivées varient de 5 à 11 ha. De même que pour le groupe précédent, les possibilités d'accumuler seront accentuées si le nombre d'actifs dans le ménage devient supérieur au nombre d'inactifs.

Encadré 3 : hommes, groupe 5

Homme 0115 : Harouna a environ 36 ans. Il a deux femmes, 5 enfants et a aussi à sa charge deux petits frères de 13 et 8 ans. Dynamique, il a débuté ses activités en faisant du stockage de mil pendant l'enfance. En 1980 il part dans les plantations en Côte d'Ivoire, retourne au pays en 1985 pour son premier mariage et repart en Côte d'Ivoire avec sa Femme. Il rentre définitivement au pays en 1993, (second mariage en 1996). Il se met à faire du commerce de Calebasses et de l'élevage. Actuellement son cheptel est important, il fait aussi de l'élevage de volailles depuis son enfance. Son fond de roulement est donc déterminé par cet élevage et son commerce. Il a aussi bénéficié d'un prêt de 25000 F.C.F.A. d'un ami pour financer la vente de Calebasses en 1998. Depuis 1997, il cultive du coton, grâce au crédit intrants de la SO.FI.TEX.

Il a un niveau de richesses assez important. Il fait partie des individus qui ont capitalisé grâce aux revenus de l'émigration. Son commerce de Calebasses lui a aussi permis d'acheter un vélo à Gandaogo en 1996.

Il s'agit d'un personnage entrepreneur. S'il avait les moyens, il développerait davantage ses activités, notamment l'embouche bovine.

- Groupe 6 : Les chefs de ménage jeunes et entreprenants, engagés dans un processus d'accumulation avancé et ayant peu de charges familiales.

Ils sont 5, âgés de 27 à 35 ans. Encore jeunes, la famille ne représente pas encore une charge importante pour eux. Leur niveau de surplus économique est moyen, et ils possèdent en général 8 à 13 petits ruminants par individus. Ils sont donc engagés dans une situation financière qui leur permet de prendre en charge leur famille et d'accumuler.

En matière d'accumulation, avec 2 bovins et un niveau d'équipement moyen à élevé, ils ont un niveau général moyen à supérieur. Ils ont hérité ou bien c'est l'émigration qui leur a permis d'accumuler. Très dynamiques, ils ont développé des activités rentables récemment, (après 1990, du fait de leur jeunesse), telles que la spéculation sur céréales et denrées alimentaires ou l'embouche bovine par exemple. Ces activités permettent de dégager de bons revenus, et devraient permettre dans un futur proche, d'investir directement dans du capital matériel. Ils n'ont pas bénéficié de crédits jusqu'à présent, mais leurs activités étant rémunératrices, ils constituent une classe dynamique apte à utiliser des crédits.

Cette classe est donc caractérisée par des chefs de ménage ayant un niveau d'accumulation important, un niveau de surplus économique moyen et peu de charges familiales. Ce sont les "jeunes entrepreneurs de demain", dynamiques, qui cherchent à combiner plusieurs types d'activités rentables. Engagés dans un processus de croissance, ils ont besoins de développer davantage leurs activités : le crédit serait ici un outil très utile.

- Groupe 7 : Les chefs de ménage plutôt jeunes, dynamiques et qui ont atteint un niveau d'accumulation très élevé.

Quatre hommes entrent dans ce groupe, âgés de 30 à 40 ans maximum. Leur niveau de surplus économique est élevé, et complété par un cheptel de petits ruminants moyen à élevé. D'autre part leurs charges familiales sont peu importantes, et ne gênent donc pas la croissance de leurs revenus.

Ils ont atteint un niveau d'accumulation supérieur, tant du point de vue équipement (degrés 3 et 4) que du point de vue cheptel bovin (4 têtes en moyenne). Ce niveau a été possible grâce aux revenus de l'émigration, mais aussi des activités. En effet, ils exercent des activités rentables, spécifiques, telles que la culture de riz, le commerce, la meunerie. et tous pratiquent l'embouche bovine, activité davantage développée après la dévaluation du F.C.F.A. (qui avait eu une influence positive sur la filière élevage dans le pays). En matière de crédits, deux crédits embouche bovine de la C.N.C.A. B. ont été accordés. Ce type de crédit facilite le développement d'une activité rentable, qui donc permet d'accumuler.

Ce groupe est donc le plus capitalisé de notre échantillon, caractérisé par des hommes à faibles charges familiales, dynamiques, alphabétisés, et qui ont su développer des activités stables et rentables. Ils ont su faire fructifier leurs activités, même si la majeure partie de capital accumulé provient des revenus de l'émigration, les derniers investissements sont issus des revenus de l'activité. Ce sont des entrepreneurs, qui cherchent à agrandir leurs activités (commerce, embouche bovine).

Encadré 4 : hommes, groupe 7

Homme 0202 : Issouf a 37 ans. Marié trois fois, sa première femme est décédée. Il lui reste donc deux femmes ainsi que 5 enfants à charge, dont un neveu. Très dynamique, il a adopté une stratégie de capitalisation et de diversification des activités progressive, avec un trend croissant à la hausse.

A l'âge de 15 ans il a vendu des cordes et du pétrole, se constituant ainsi son premier fond de roulement. Ces activités lui ont permis d'acheter un premier caprin, une femelle qui s'est reproduite par la suite. A 15 ans il a fait du commerce de tabac et de noix de kola (le commerce de kola est une tradition familiale chez lui). La vente de tabac lui a permis d'acheter son premier vélo. Actuellement il continue le commerce général (vente de tabac, de médicaments). Mais il est surtout semi-grossiste de noix de kola. Il entretient des relations de confiance avec son fournisseur, et de stabilité.

Du point de vue agricole, il cultive plus de 10 hectares de terres (champs collectif et/ou avec emploi de main d'oeuvre salariée), et sa production d'arachide lui procure un minimum de 160000 F.C.F.A. de revenus en période de bonne récolte. Il a débuté l'activité d'embouche bovine depuis 1996.

Il a donc su combiner une production agricole importante, une activité de commerce et une activité d'élevage rentables.

1.2/ Les types de trajectoires d'accumulation

Nous pouvons distinguer trois types de trajectoire d'accumulation dans notre échantillon.

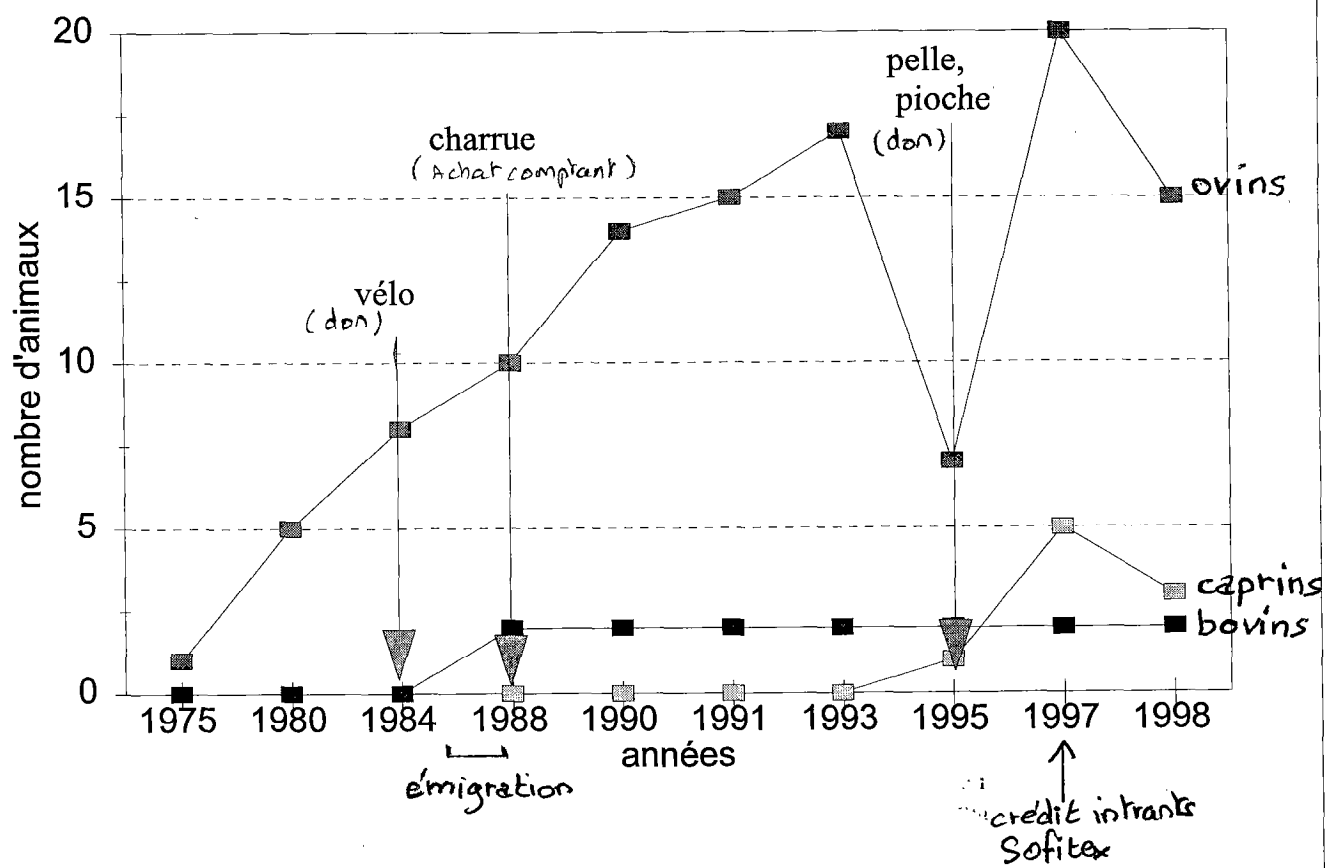
- Type 1 : Une trajectoire d'accumulation, basée sur les revenus de l'émigration uniquement

Les individus ont accumulé dans les années 1970 et 1980 grâce aux revenus de l'émigration. Ensuite, à partir des années 1990, ce sont leurs enfants (fils) émigrés en Côte d'Ivoire, qui leur ont envoyé les moyens financiers nécessaires à l'accumulation.

Le cheptel (bovin) a pu être constitué grâce aux ventes de produits issus de la production, à partir des années 1980.

Les hommes qui ont suivi ce type de trajectoire ont des niveaux d'accumulation faibles, tant du point de vue équipement que cheptel. Ils font partie des groupes 1, 2 et 3 de la typologie.

Graphique 3 : Trajectoire d'accumulation d'un chef de ménage (Moussa)



Encadré 5 : Type de trajectoire 1

Homme, 0227 : Moussa fait partie du groupe 3 de la typologie élaborée précédemment, "chefs de ménages moyennement capitalisés, mais dont le capital est issu essentiellement de dons". D'un point de vue accumulation, il atteint le niveau 1 (faible). Il n'a pas pu amorcer de croissance car il a à sa charge sa famille ainsi que six autres membres, dont 4 femmes de son père, celui-ci étant trop vieux pour assurer cette prise en charge.

Il possède un vélo, une charrue, une pelle et une pioche. Il a acquis son vélo en 18984, grâce au don d'un frère émigré en Côte d'Ivoire. En 1988, il a acheté sa charrue au retour de Côte d'Ivoire. En 1995 son père lui a fait don d'une pelle et d'une pioche.

Il possède aussi deux bovins et 19 petits ruminants. il pratique l'élevage ovin depuis son enfance, grâce à un don d'une femelle par son père. en 1988, au retour de Côte d'Ivoire, il a commencé l'élevage bovin, (qu'il renouvelle tous les 3 ans). Il a débuté l'élevage caprin en 1995.

Il a donc suivi une trajectoire d'accumulation de type 1, basée essentiellement sur les revenus de l'émigration. Le graphique 3 retrace cette trajectoire.

- Type 2 : Une trajectoire d'accumulation basée à la fois sur les revenus de l'émigration mais aussi sur les premiers crédits équipements C.N.C.A. B..

Le cheptel a été constitué dans les années 1970 en général. Il s'agissait de petits ruminants que les individus ont pu acquérir pendant leur enfance (dons des parents). La croissance de ce cheptel a permis, dans les années 1980, aux individus de se constituer un cheptel bovin, en pleine période de croissance de la culture attelée, et au début de la pratique de l'embouche bovine.

L'équipement acquis après les années 1980 provient des revenus de l'émigration, ou des crédits groupements C.N.C.A. B. pour l'achat de charrues. Une faible part de l'accumulation a été possible, récemment, grâce aux revenus des activités non agricoles (pour 2 individus, après 1995).

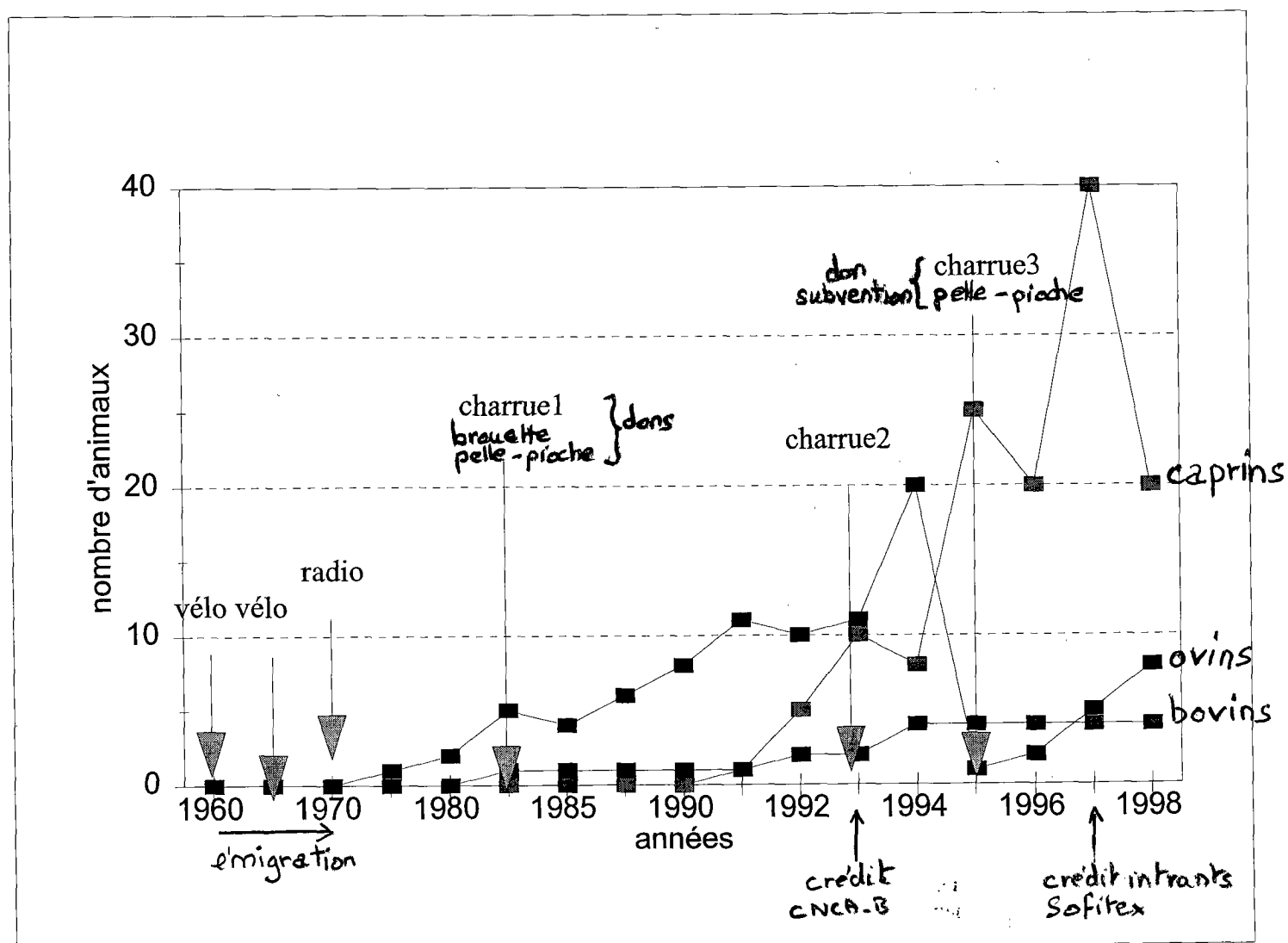
Le niveau d'accumulation des individus qui ont suivi cette trajectoire, est variable (degrés 1 à 4). Le niveau du cheptel par contre est important. Les groupes 4 et 5 sont représentés ici.

Encadré 6 : Type de trajectoire 2

Homme 0132 : Saïdou fait partie du groupe 5, "chefs de ménages ayant fortement capitalisé par le passé grâce aux revenus de l'émigration, mais dont la situation économique actuelle est marquée par des contraintes familiales importantes". Il a en effet 18 personnes à sa charge, dont sept fils de son frère qui vit en Côte d'Ivoire. Son niveau d'accumulation est très élevé (niveau 4 en matière d'équipement), ainsi que la taille de son cheptel.

Il possède en effets 4 bovins, 3 ânes, 8 ovins et 20 caprins. L'élevage représente pour lui une grosse partie de son fond de roulement (élevage de petits ruminants et de volailles). Il a acquis son premier ovin (achat au comptant) et son premier âne en 1978. En 1983 il a débuté l'élevage bovin ainsi que l'élevage caprin en 1991, grâce aux revenus des ventes d'ovins et de volailles.

Graphique 4 : Trajectoire d'accumulation d'un chef de ménage (Saïdou)



En termes d'équipement, il a acquis son premier vélo vers 1960 lors de son émigration au Ghana. En 1962, il a acheté un autre vélo, sur la vente du premier. Vers 1970, à son retour du Ghana, il a acheté un poste radio.

En 1983 il a pu acquérir une charrue, une pelle, une pioche et une brouette grâce à son frère émigré en Côte d'Ivoire. En 1993 il achète une seconde charrue à crédit auprès de la C.N.C.A. B., dans le cadre d'un groupement d'éleveurs. Enfin, en 1995 il peut acheter une troisième charrue par l'intermédiaire de son frère émigré en Côte d'Ivoire, et il obtient une pelle et une pioche par subvention du P.D.R.G.. Les dons de son frère émigré lui ont aussi permis d'acheter une moto (date inconnue).

Donc c'est un homme peu diversifié au niveau des activités (agriculture, élevage), mais dynamique et qui a su mettre à profit ses connaissances d'élevage. Il a amorcé son processus d'accumulation avant 1983, puis après un vide de dix ans et grâce aux dons d'un de ses frères il a pu réamorcer ce processus.

Le graphique 4 retrace la trajectoire d'accumulation de Saïdou.

- Type 3 : Une trajectoire d'accumulation expliquée par les revenus de l'émigration, et après 1990 par les revenus des activités non agricoles et par les derniers crédits embouche bovine de la C.N.C.A B..

Le cheptel, bovin, a été accumulé après 1989, sous forme d'héritage, et plus récemment grâce au développement des crédits embouche bovine dans le village, après 1994 : la dévaluation du franc C.F.A. ayant eu un impact très positif sur la filière élevage au Burkina Faso.

L'équipement a pu être accumulé à partir des revenus de l'émigration pour la plupart, dans les années 1980 et 1990. Certains individus ont aussi accumulé grâce aux revenus de leurs activités (commerce, embouche bovine), après 1995.

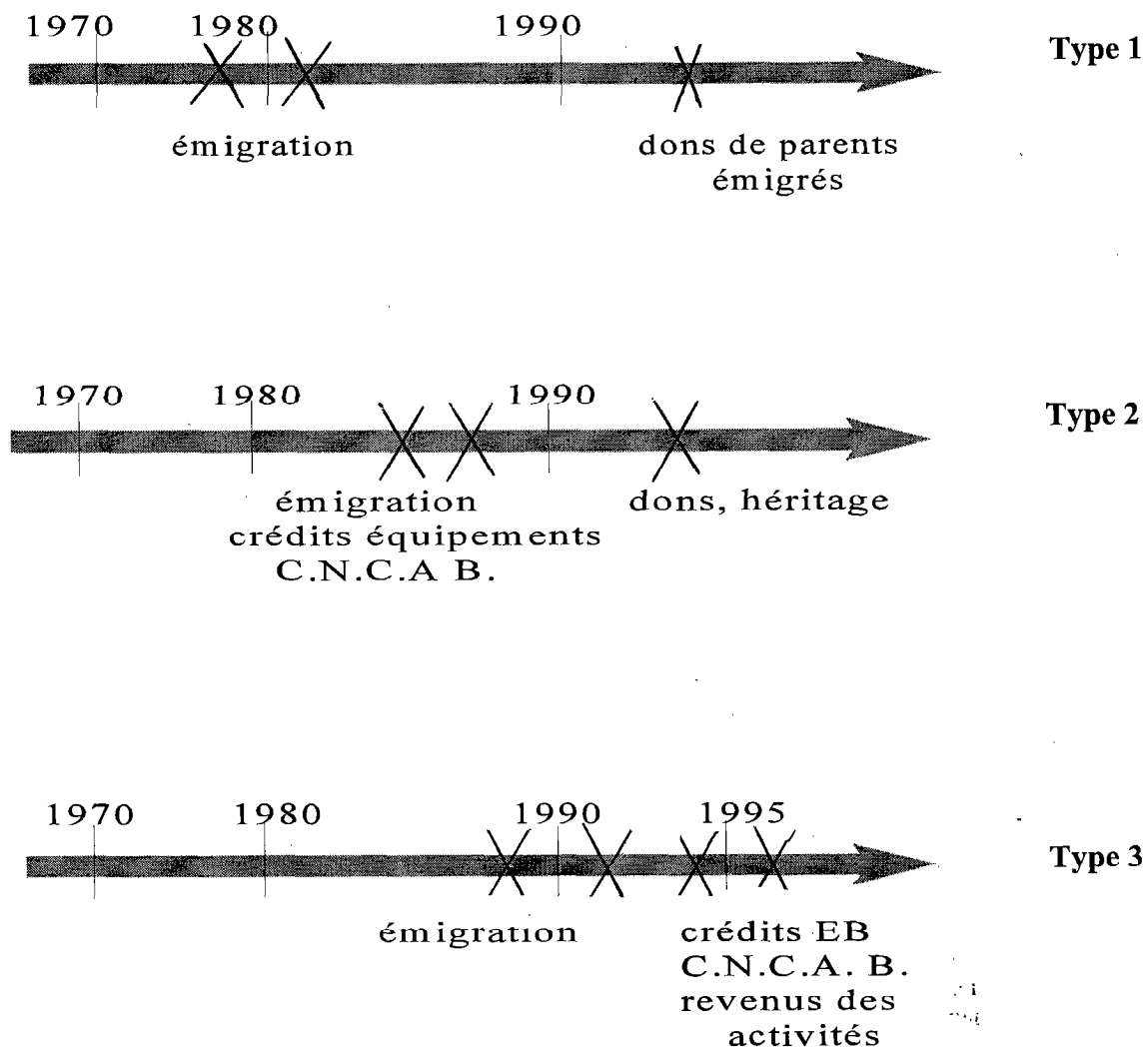
Les hommes des groupes 6 et 7, plus jeunes et plus dynamiques, entreprenants, ont suivi ce type de trajectoire d'accumulation.

Le schéma 1 retrace ces divers types de trajectoires d'accumulation.

Pour l'ensemble des individus, la majeure partie du capital a pu être acquise grâce aux revenus de l'émigration. Toutefois, parmi les chefs de ménage de moins de 35 ans, les revenus de leur activité leur ont permis de capitaliser, après 1995 pour la plupart, notamment en terme de bétail, les effets de la dévaluation de 1994 ayant été très positifs pour la filière élevage dans le pays. Ceci montre l'importance des nouvelles activités développées, plus rentables car plus adaptées à l'économie de marché (commerce, embouche bovine). Les chefs de ménages les plus dynamiques, groupes 6 et 7, montrent une volonté de faire de l'embouche bovine et de mener plusieurs activités simultanément : combinaisons du commerce et de l'embouche, du commerce et de l'artisanat...

Schéma 1 : Types de trajectoires d'accumulation observés

(Source : synthèse personnelle)



Bien que le commerce et l'embouche bovine existaient déjà auparavant, les changements observés, notamment en terme de rentabilité de ces activités, peuvent être dûs au développement des nouvelles techniques de gestion. En effet, ces chefs de ménages (groupes 6 et 7) sont alphabétisés, ils ont acquis de l'expérience en émigrant à la ville, et ils sont parfois membres de groupement. Nous pouvons supposer qu'ils ont donc un meilleur accès à l'information.

Une faible partie de l'équipement a pu être acquise grâce au crédit. Il s'agit des crédits groupements C.N.C.A. B., attribués dans les années 1980 pour permettre l'achat de charrues. Pour les groupes 6 et 7, des crédits plus récents, destinés à promouvoir l'activité d'embouche bovine, ont été proposés par la C.N.C.A. B..

II/ Comportements et stratégies des femmes

La typologie suivante est basée sur le concept d'accumulation, mais en termes de cheptel. Les petits ruminants représentent généralement une épargne de précaution, permettant de gérer les problèmes de trésorerie. Mais les femmes de notre échantillon, et dans ce type de milieu en général, n'ont pas de capital équipement. Nous avons donc considéré le nombre de petits ruminants qu'elles possèdent afin de déterminer leur niveau d'accumulation. Il faut noter que ce niveau est plus faible que pour les chefs de ménage, le nombre de têtes de petits ruminants variant de 0 à 6 en moyenne, avec quelques exceptions de plus de 10 têtes par femme.

D'autre part, les bijoux et les céréales représentent aussi une forme de capitalisation pour les femmes. Mais dans notre échantillon, les réponses des enquêtées montrent qu'il ne semble pas exister d'accumulation sous cette forme.

Les autres indicateurs pris en compte, sont le niveau de surplus économique, définit précédemment, l'âge de la femme et le nombre d'enfants qu'elle a à sa charge. Nous avons aussi tenu compte ici des systèmes d'activités qui ont été spécifiés dans la deuxième partie :

- activités de transformation : dolo, mil germé, beurre de karité, soumbala...;
- les activités de commerce;
- les activités de vente de la production (vente arachides...);
- les autres activités (agriculture, poterie, filage de coton, salariat).

Cinq groupes de femmes ont été définis.

Tableau 3 : Caractéristiques moyennes des groupes de femmes

	Taille du cheptel moyenne	Niveau de surplus économique (F. C.F.A.)	Activités ⁴	Moyenne d'âge	Nombre enfants moyen	Nombre de femmes par groupe
Groupe 1	0	400 à 3000	inactives	<26 et >50	1,14	7
Groupe 2	0	300 à 4500	BK; ER;PC	37	4,375	9
Groupe 3	0	6100-22730	Gal.;Sou m.; Bak.;PC	37,7	3,75	8
Groupe 4	7,37	750 à 3900	FC; Soum.;B K	44	2,25	8
Groupe 5	4,75	900-20000	ER;BK;P C;Do.	36,9	2,5	23

Source : données d'enquête

-Groupe 1 : Les femmes peu actives et sans cheptel

Sept femmes entrent dans cette catégorie. Ce sont soit des femmes âgées, (plus de 50 ans) soit des jeunes (moins de 26 ans).

Parmi celles-ci, 4 sont inactives, et 3 exercent des activités de transformation alimentaire : dolo, (une vieille chez qui cette activité est peu rentable), une fait du soubala et une des gâteaux. Le niveau économique est faible, le surplus varie de 400 à 3000 F.C.F.A..

Quatre d'entre elles ont pris un crédit P.P.P.C.R. à un moment donné, y compris parmi les inactives. En fait elles ont arrêté leurs activités, soit par vieillesse, soit pour raison familiale : les plus jeunes venant ou allant accoucher. D'un point de vue général, elles n'ont pas, ou plus, de contraintes familiales (peu d'enfants à charge).

Le cheptel inexistant ici s'explique par le manque de moyens financiers permettant d'investir dans du bétail, ou bien par le fait qu'une femme sans enfants ne peut pratiquer de l'élevage (tradition) (2 femmes sont dans ce cas).

Au niveau de la dynamique du ménage en général, en comparant avec la situation du chef de ménage, il ressort que ceux ci font partie des groupes 4 et 5. Ce sont des hommes d'âge mûr, caractérisés par un niveau de surplus économique faible ou moyen, avec de fortes contraintes familiales dans le cas du groupe 5. Il semble se dégager un paradoxe : car les femmes

⁴BK : beurre de karité; ER : étuvage du riz; PC : petit commerce; Gal : galettes; Soum. : soubala; Bak. : boules d'akassa; Do. : dolo.

représentées ici ont un niveau économique faible, par rapport à leurs maris. Une explication que l'on peut donner tient encore une fois au facteur "âge".

Pour exemple, dans ce groupe nous retrouvons 3 co-épouses, dont le mari exerce l'activité de mécanicien en plus de l'agriculture. Son niveau économique est bon. Ces femmes sont jeunes (26, 25, 20 ans), et au moment de l'entretien, 2 d'entre elles venaient d'accoucher. Ce qui explique leur faible dynamisme à ce moment là. Mais leur situation peut évoluer. Les plus âgées n'ont plus la force de travailler, et sont généralement entretenues par leurs enfants ou le mari. L'une d'entre elles est aussi très marquée par les règles de sa génération : elle a exercé sa première activité à l'âge de 45 ans passés.

Encadré 7 : femmes, groupe 1

Femme 1226 : Kadidia a 26 ans, un enfant. Mariée depuis 9 ans, elle a suivi une trajectoire peu différente de celles suivies par la majorité des femmes. Dans son enfance et sa jeunesse, elle a appris la préparation et la vente de gâteaux. Depuis son mariage, elle a tenté de se diversifier. En effet, après une rupture de 1989 à 1994, (elle a mis au monde deux enfants qui sont morts en bas âge), elle a pratiqué la vente de tourteaux d'arachides et de beurre de Karité. En 1997 elle s'est remise à la vente de gâteaux, activité arrêtée provisoirement en 1998 à cause de la naissance de son enfant. Le développement de ses activités a été possible grâce au crédit hebdomadaire du P.P.P.C.R. Elle ne possède pas d'animaux, par manque de moyens financiers mais aussi parce qu'elle n'a pas assez d'enfants. Mais elle est encore jeune, et sa situation pourra évoluer, car elle est entreprenante. Chez cette femme, le crédit joue un rôle important.

Femme 2226 : Ammi a 25 ans. C'est une co-épouse de Kadidia. Mariée depuis 8 ans, elle a 2 enfants (l'aîné a 6 ans). Depuis son enfance elle a toujours exercé l'activité de vente de galettes. Elle a en plus fait de la vente de bouillie de 1992 à 1994, et a stoppé ses activités en 1998. Actuellement enceinte, elle compte reprendre la vente de galette après sa grossesse : "je ne sais rien faire d'autre" nous a-t-elle dit. Cette femme est peu dynamique et se repose beaucoup sur son mari, dont la situation est correcte. Elle n'élève pas de petits ruminants par manque de moyens financiers, mais elle pratique l'élevage de volailles depuis 1995. Sa situation pourra évoluer si elle montre un peu plus de dynamisme.

Femme 3125 : Hawa, 26 ans, a trois enfants. Elle a exercé sa première activité à partir de son mariage, il y a 9 ans. De 1989 à 1996 elle a fait de la vente de beurre de karité, et a changé pour faire de l'étuvage de riz. Inactive pour le moment, elle vient de mettre au monde un enfant, mais espère reprendre l'étuvage du riz en saison sèche. Elle ne pratique pas d'élevage, n'ayant pas assez d'enfants pour en assurer l'entretien. Elle semble peu dynamique, mais il faut préciser que dans l'exploitation, elle est la seule à faire la cuisine. Son mari émigrant fréquemment, elle dépend de son beau-père, et la belle fille doit satisfaire à toutes les tâches domestiques. (Le partage des tâches dans un ménage permet à la femme de développer plus d'activités en général).

- Groupe 2 : Les femmes actives, mais sans cheptel, confrontées à d'importantes contraintes familiales

Elles sont au nombre de 9. Agées de 36 ans en moyenne, elles ont des contraintes familiales importantes (4 enfants en moyenne par femme) qui alourdissent leurs charges, et empêchent de dégager des revenus importants. Leur niveau de surplus économique est moyen (300 à 4500 F. C.F.A.).

Leur niveau d'accumulation est nul, à cause du manque de moyens financiers essentiellement, lié aux fortes contraintes familiales. D'autre part, deux femmes n'ont pas de petits ruminants pour des raisons particulières : la première a fait de l'élevage, mais elle a dû vendre des têtes, en donner à ses filles pour leur mariage, ou les a perdues. L'autre, jeune, n'a pas vu ses mères pratiquer l'élevage lorsqu'elle était enfant.

Les principales activités exercées sont la fabrication et la vente du beurre de karité et l'étuvage du riz. Deux femmes pratiquent le petit commerce, ce sont celles qui ont le niveau de surplus économique le plus élevé. En terme de crédits, 4 femmes ont utilisé des crédits P.P.P.C.R., pour financer leurs activités.

La situation des chefs de ménages correspond bien à celle des femmes de ce groupe. Ils se trouvent dans le groupe 5, caractérisé par l'importance des contraintes familiales. Nous remarquons aussi dans ce groupe la présence de 3 femmes d'une même marmite, dont 2 co-épouses.

Ces femmes, malgré leur activité, sont soumises à des contraintes structurelles qui freinent leur dynamique d'accumulation. Leur situation pourrait évoluer lorsque leurs enfants seront actifs et pourront se prendre en charge eux-mêmes.

Encadré 8 : femmes, groupe 2

Femme 1115 : Kotim a 30 ans, elle est mariée depuis 13 ans, a 4 enfants (l'aîné a 12 ans). Elle a débuté ses activités par la vente d'oranges, et depuis son mariage elle s'est diversifiée : vente de galettes, de beignets, de riz, de tourteaux d'arachides. Elle a aussi émigré deux fois 3 ans avec son mari. Mais depuis 1995 elle ne fait plus que de la vente de riz. Elle avait financé son activité de vente de tourteaux d'arachides en 1994 avec un crédit P.P.P.C.R., mais elle a eu des difficultés de remboursement et n'a pas fait de demande de renouvellement. Elle ne pratique pas d'élevage, elle a 4 enfants à charge et sa seule activité ne lui permet pas d'investir en animaux.

Femme 2102 : Zonéabo a 35 ans. Mariée depuis 1980, elle a sept enfants, (dont 2 filles émigrées en Côte d'Ivoire avec le mari), mais un seul garçon, le dernier. Très dynamique, elle pratiquait l'étuvage du riz et la vente de boules d'akassa avant son mariage. De 1982 à 1993 elle a suivi son mari en Côte d'Ivoire, mais sans y exercer d'activité. De retour à Gandaogo, elle a repris l'étuvage du riz, et s'est diversifiée en pratiquant la vente de beignets et d'arachides, activités qu'elle exerce toujours aujourd'hui. Elle n'a pas bénéficié du crédit P.P.P.C.R.. La charge de ses enfants la conduit à ne pas tenir compte d'une activité d'élevage pour le moment, par manque de moyens financiers. Son niveau de surplus économique est en effet réduit malgré le nombre d'activités exercées. D'autre part, le manque de garçons parmi ses enfants semble être une frustration, d'autant plus que sa co-épouse en a plusieurs.

- Groupe 3 : Les femmes à surplus économique élevé mais sans cheptel

Huit enquêtées entrent dans cette catégorie. Agées de 27 à 47 ans, elles ont à leur charges 3,75 enfants par femme en moyenne. Cependant, elles ont un bon niveau de surplus économique (6100 à 22730 F.C.F.A.) car ce sont des femmes dynamiques et actives.

Mais elles ont un niveau d'accumulation nul, aucune d'elles ne pratique d'élevage de petits ruminants, aucune n'a investi dans l'achat d'un caprin par exemple malgré leurs revenus. Plusieurs causes peuvent apparaître :

- des contraintes personnelles importantes, problèmes de santé, famille nombreuse (3,75 enfants par femmes);

- pour certaines il existe une interdiction de la part du mari de pratiquer l'élevage (cf. encadré 5);

- pour d'autres des accidents sont survenus, tels qu'une maladie conduisant à la mortalité du bétail par exemple, ou des obligations sociales incitant la personne à décapitaliser.

Les activités sont la vente de galettes, de soubala, le beurre de karité et le petit commerce. Trois co-épouses ont pris un crédit P.P.P.C.R. pour financer leurs activités. Elles en ont aussi profité pour faire de la spéculation sur céréales.

Ces femmes sont donc mûres et expérimentées, actives, et ont un bon niveau de surplus économique, mais elles sont confrontées à de fortes contraintes structurelles. Il leur sera difficile d'améliorer leur niveau d'accumulation tant que persisteront ces contraintes (influence négative du mari ici, par exemple).

Encadré 9 : femmes, groupe 3

Femme 1131 : Mariam, 47 ans, mariée depuis 1968 environ, a 5 enfants à charge (les autres sont mariés ou émigrés). Depuis la vente de boules d'akassa pendant son enfance, elle a fait de l'élevage du riz, de la vente de soubala, de galettes, de condiments, activités en partie financées par le crédit P.P.P.C.R. depuis 1994. Depuis 1997 elle fait aussi de la spéculation sur céréales, grâce au crédit. Ambitieuse, elle compte agrandir son commerce de condiments pendant la saison sèche. D'autre part elle possède des superficies cultivées de 1 ha pour le mil, pour le sorgho et un peu moins d'un hectare pour l'arachide. Tout son fond de roulement est donc financé par ses activités, par le crédit et par l'agriculture. Seul point noir, elle a tenté de faire de l'élevage d'ovins depuis 1991 (elle a acheté sur vente de céréales son premier ovin, puis reproduction), mais elle a dû vendre ses animaux en 1997. Malgré ses moyens financiers elle n'a pas capitalisé, ni en élevage, ni en bijoux, pagnes, ... Cependant les crédits lui ont permis d'améliorer ses conditions de vie quotidienne, (achats de produits pour la cuisine, vêtements pour les enfants...). La dynamique de cette femme ne s'arrête pas là : en effet elle a été vice-présidente du comité de révolution dans le village sous la présidence de Sankara, de 1983 à 1987. Marquée par le sens des affaires et des responsabilités, la difficulté pour elle de faire de l'élevage n'est sans doute pas financière. En effet ses deux co-épouses, que l'on retrouve dans ce groupe de femmes aisées mais sans cheptel, ont interdiction de la part du mari de faire de l'élevage. Ce qui explique peut-être qu'elle ait dû décapitaliser son cheptel.

- Groupe 4 : Les femmes ayant un niveau de surplus économique faible, mais un niveau d'accumulation élevé.

Ce groupe comprend 8 femmes, d'âge mûr (44 ans en moyenne). Malgré des contraintes familiales peu importantes (2,25 enfants par femmes en moyenne), elles ont un niveau de surplus économique faible ou moyen.

Le niveau du cheptel varie de 2 à 24 têtes. Pourtant, celles qui en ont le moins actuellement, pratiquaient davantage l'élevage avant. Mais elles ont vu leur cheptel fluctuer généralement pour raisons sociales ou sanitaires. L'une d'elles par exemple a des problèmes de santé, et doit régulièrement vendre des animaux pour payer les frais médicaux.

Ici, les femmes ont pu accumuler grâce à des dons de la famille : don d'un caprin lors du mariage, qui va se reproduire par exemple. Leur activité ne leur permet pas d'investir dans l'achat d'un animal, soit parce qu'elle n'est pas rentable, soit parce qu'elles utilisent leurs revenus à d'autres fins (habillement des enfants).

Les principales activités exercées sont le filage de coton, la vente de soumbala, (moyenne d'âge plus élevée, activités réservées aux plus âgées), et le beurre de karité. Quatre ont pris un crédit P.P.P.C.R. pour financer leur activité, (soumbala, boules d'akassa, beurre de karité) ou bien pour faire de la spéculation sur céréales.

Ces femmes ont l'avantage de n'avoir que peu de charges familiales, et bénéficient de dons de la famille (petits ruminants). Mais leur niveau de surplus économique est moyen : elles manquent peut-être de dynamisme ou bien leurs activités ne sont pas assez rentables? Développer chez elles des crédits finançant des activités plus rémunératrices pourrait permettre d'augmenter leur niveau de surplus économique et, par la suite, de développer des capacités d'accumulation.

Le niveau économique du ménage est moyen, et plutôt bon en terme d'accumulation (groupe 5 prédominant chez les hommes). Les co-épouses se trouvent dans cette même classe en général.

Encadré 10 : femmes, groupe 4

Femme 1106 : Habibou a 68 ans, 2 enfants à charge. Moins marquée par sa génération que d'autres enquêtées, elle a su être active. Ayant appris les activités de fabrication et vente de boules d'akassa et de beurre de karité pendant son enfance, elle a continué ces activités après son mariage et a rajouté l'étuvage du riz. Mais depuis 1992, les signes de vieillesse se faisant ressentir, elle a décidé de diminuer son activité en la réduisant à la vente de beurre de karité. Son niveau de surplus économique est moyen (3900 F.C.F.A.). Depuis 1961, par dotation du mari, elle a commencé à faire de l'élevage caprin, et en 1987 un fils lui a fait don d'un ovin qui s'est aussi reproduit. Son cheptel est important actuellement, pourtant ce ne sont pas ses revenus qui lui ont permis d'accumuler, mais la reproduction des animaux. Cependant ceci constitue une épargne importante pour elle, qui pourrait financer ses prochaines activités. En effet, elle aimerait se lancer dans la vente de condiments, mais ne s'intéresse pas au crédit.

Femme 2106 : Asséta a 50 ans. Marginalisée, elle s'est mariée une première fois en 1967, mais son mari est décédé. En 1977 elle se remarie et devient la co-épouse de Habibou. De ses 5 enfants il lui en reste 2 à charge, le dernier (seul garçon) a 9 ans. Sa trajectoire d'activité est marquée par 3 phases : l'enfance, elle y a appris la vente d'arachides et de boules d'akassa. Son premier mariage : elle pratiquera la vente d'arachide et du beurre de karité. Enfin, depuis son second mariage elle a fait de la vente de beurre de karité, de tourteaux d'arachides et de riz étuvé. Actuellement elle poursuit la vente de tourteaux d'arachides et de beurre de karité. Elle n'a pas de crédit pour financer ses activités, mais depuis son enfance elle a pu faire de l'élevage de petits ruminants, grâce à un don de caprin d'un frère. Son niveau de surplus est légèrement inférieur à celui de sa co-épouse (1500 F.C.F.A.).

Ces deux femmes sont mariées à un chef de quartier, très dynamique et qui a capitalisé. Ce ménage est assez dynamique.

- Groupe 5 : Les femmes qui ont un niveau d'accumulation important, et une activité économique importante.

Vingt-trois femmes sont représentées ici. La moyenne d'âge du groupe est sensiblement la même que celle du groupe 2, mais le nombre moyen d'enfants à charge est faible, (2,5 enfants par femmes). Leur surplus économique varie de 900 à 20 000 F.C.F.A..

Elles ont pu investir les revenus de leur activité ou de leur production (vente d'arachide) pour acheter des petits ruminants (4 animaux par femmes en moyenne). Une des enquêtées a aussi pu acheter un vélo grâce au développement de son activité, la doloterie, développement permis par les crédits P.P.P.C.R. et F.A.A.R.F. qui lui ont été attribués.

Il s'agit des femmes les plus actives et les plus entreprenantes. Les activités les plus représentées sont toujours des activités de transformation alimentaire, telles que la vente de beurre de karité, de tourteaux d'arachides, l'étuvage du riz. Le petit commerce et la doloterie sont minoritaires ici, mais ces activités sont les plus rentables. En effet, les deux femmes les plus aisées, (surplus économique d'environ 20000 F.C.F.A.) sont des dolotières. L'une d'elles est provisoirement inactive du fait de la naissance récente de son enfant.

Treize femmes ont pris un crédit (P.P.P.C.R. ou F.A.A.R.F.(1 femme)), et parmi celles qui n'en ont pas, certaines nous l'ont demandé afin d'accroître leur activité.

Ces femmes sont donc dynamiques, mûres et expérimentées, et soumises à des contraintes familiales peu importantes. Elles peuvent représenter une demande importante en matière de financement.

Encadré 11 : femmes, groupe 5

Femme 1101 : Pascaline est la femme du délégué administratif du village. Mariée depuis 17 ans, elle a 35 ans et 5 enfants. C'est une femme dynamique. Son enfance a été marquée par l'apprentissage de la fabrication de boules d'akassa, de mil germé et de dolo, et de beurre de karité. Au début du mariage elle a émigré quelques temps à Ouagadougou avec son mari. De retour au village, elle a repris ses activités. En 1994 elle arrête la vente de dolo (conversion du père à l'islam), mais continue le mil germé, activité qu'elle financera grâce au crédit P.P.P.C.R., ainsi que l'étuvage du riz et la spéculation sur céréales. Elle a aussi bénéficié d'un crédit F.A.A.R.F. en 1997. Son niveau économique est relativement élevé, 9100 F.C.F.A. en moyenne, et la taille de son cheptel aussi. Elle a comme ambition de développer l'activité d'élevage en ayant recours au crédit, et elle aimerait cultiver du coton. Malgré le nombre d'enfants qu'elle a à charge, elle montre un dynamisme important.

Femme 4114 : A 33 ans, mariée depuis 1982, quatrième co-épouse, Haoua n'a pas eu de chance. Sur 7 enfants, seuls 2 sont vivants. Marquée par une forte tristesse, elle a quand même su rester dynamique. Dans sa jeunesse, elle a appris et exercé la vente de fruits de saisons (mangues, goyaves), de boules d'akassa, et l'étuvage du riz. Depuis son mariage elle a pratiqué la vente de beurre de karité, de noix de kola et l'étuvage du riz qu'elle a repris en 1993. Actuellement elle continue ces 2 dernières activités, mais elle aimerait évoluer, se diversifier davantage. Le problème est qu'elle n'a pas suffisamment accès au marché, ce qui l'empêche aussi d'avoir recours au crédit. Elle possède quelques animaux depuis son enfance. Réellement dynamique, elle a souligné le manque d'un centre d'alphabétisation dans le village.

D'un point de vue général, il ressort de cette typologie que les femmes les plus jeunes et les plus âgées ne montrent pas de dynamisme, tant du point de vue des activités que du point de vue capitalisation (en petits ruminants). Toutefois, chez les jeunes ce manque de dynamisme s'explique par le fait que leur objectif est de faire des enfants. Elles ont donc la possibilité d'évoluer. Le problème est différent chez les plus âgées, car elles sont faibles et malades en général.

Les femmes d'âge mûr sont donc les plus actives. Mais leur niveau d'accumulation est variable en fonction de contraintes structurelles (nombre d'enfants à charge élevé, influence exercée par le mari sur les femmes).

Les niveaux d'accumulation ont été déterminés en fonction de la valeur actuelle de l'équipement et en fonction du nombre de bovins que possèdent les chefs de ménage. Chez les femmes, la taille du cheptel de petits ruminants a été retenue. Il ressort qu'une légère dynamique d'accumulation existe dans notre échantillon, en particulier chez les hommes. En effet, bien que la plupart d'entre eux soient capitalisés (rappelons que le niveau 1 correspond concrètement à une charrue et un vélo en général), seulement un tiers des chefs de ménage de l'échantillon a un niveau d'accumulation supérieur (degrés 3 et 4). Quelle trajectoire les chefs de ménage ont-ils suivi? Le principe de cycle de vie, développé par Modigliani et Brumberg, 1958, montre que l'épargne d'un

ménage est expliquée par la baisse des revenus en fin de vie : le patrimoine est accumulé puis désaccumulé au cours de la vie du ménage. Ainsi, lorsque le revenu augmente pendant la première phase de la vie active, il s'annulera au moment de la retraite. La consommation peut rester stable grâce à l'épargne accumulée en première période de vie. Dans notre contexte, ce principe apparaît sous une forme différente, en ce sens qu'il est adapté aux conditions économiques et surtout sociales du milieu. C'est-à-dire que ce n'est pas tant l'âge de la personne qui influe sur son processus d'accumulation, mais plutôt sa place au sein de l'exploitation. Par exemple, les hommes ayant un statut de cadet, même s'ils ont la possibilité de dégager des revenus leur permettant d'accumuler, doivent respecter les règles d'antériorité : c'est le chef de la communauté domestique qui peut accumuler.

SECTION II : ANALYSE DES DYNAMIQUES D'ACCUMULATION

Après avoir établi ces typologies, la question qui se pose est la suivante : quelle dynamique d'accumulation a pu être observée dans la zone?

Dans notre échantillon, nous remarquons qu'un tiers des chefs de ménages ont un niveau d'accumulation supérieur (degrés 3 et 4). Comment a pu se mettre en place un processus d'accumulation? Pourquoi deux tiers des ménages n'ont-ils pas, ou peu, intégré ce processus? Dans certains cas le manque de revenus en sera la cause, dans d'autres ce sont des facteurs socio-culturels...

Mais les agents économiques vont tenir compte du risque, particulièrement élevé dans ce milieu. et qui pourra être compensé par la formation d'une épargne, ou par l'augmentation des revenus du ménage.

Nous aurons une épargne de précaution, devant permettre de faire face aux accidents anticipés du futur proche des individus. Cette épargne de précaution est représentée ici par la taille du cheptel (telle qu'elle a été définie auparavant). Toutefois rappelons que le nombre de bovins que possède un individu correspond aussi, et surtout à une forme d'accumulation plus qu'un moyen d'épargne. Ce sont les petits ruminants qui constituent une forme d'épargne.

L'augmentation souhaitée des revenus peut provenir :

- d'une hausse de la productivité agricole (qui permettra de vendre des produits sur le marché, ce qui suppose que la présence d'un marché est nécessaire) :
- d' une amélioration des techniques de production;
- d' une meilleure combinaison des facteurs de production;
- d'une augmentation de la taille de l'équipement;
- ou de l'apport d'autres revenus :
 - des activités extra-agricoles;
 - de l'émigration.



Tableau 4 : Niveau et origine de l'accumulation chez les femmes

Niveau d'accumulation	origine/ cause	rôle du crédit	groupes concernés
faible	- contraintes structurelles fortes (charges familiales, statut social, obligations...)	utilisation des crédits pour financer les activités, mais pas d'investissements dans du capital	- femmes très jeunes ou très âgées, ou femmes mûres confrontées à des charges familiales fortes (G1 et G2)
	- décapitalisation accidentelle (mortalité du bétail, vente pour frais de santé...)		- femmes mûres ayant un bon niveau de surplus économique (G3)
moyen à élevé	dons (enfance, mariage)	utilisation du crédit pour développer les activités, mais pas d'investissements	femmes mûres ayant un faible niveau de surplus économique (G4)
	revenus des activités ou de la production	crédit a permis d'investir	femmes mûres, dynamiques, expérimentées, ayant un bon niveau de surplus économique (G5)

Source : synthèse personnelle

Il s'agit donc à présent d'étudier les dynamiques d'accumulation des individus de l'échantillon. Dans un premier temps, un récapitulatif des niveau et origine de l'accumulation est nécessaire. Un deuxième paragraphe montrera alors quels facteurs influencent le processus d'accumulation, d'un point de vue positif ou négatif. Enfin, un troisième paragraphe retracera les trajectoires d'accumulation des chefs de ménages de l'échantillon.

I/ Niveau et origine de l'accumulation, en fonction des groupes des typologies

Les typologies précédentes ont fait apparaître des groupes en fonction de leurs niveaux d'accumulation. Les tableaux 4 et 5 montrent, à partir de l'analyse précédente, quelle est l'origine de l'accumulation, quel rôle le crédit a joué dans cette accumulation, en fonction des différents groupes.

Chez les femmes, (tableau 4), lorsque le niveau d'accumulation (cheptel petits ruminants), est faible (voire nul), ceci tient au fait qu'elles sont confrontées à de fortes contraintes structurelles : charges familiales, statut social (rôle reproducteur des jeunes femmes, qui généralement n'ont pas l'autorisation de faire de l'élevage avant d'avoir eu des enfants), interdictions maritales... Ou bien elles ont subi une décapitalisation accidentelle (mortalité du bétail) ou forcée (vente d'animaux pour frais de santé par exemple).

Les crédits que certaines femmes ont pris pour financer leurs activités ne leur ont pas permis d'investir dans l'achat de petits ruminants, les revenus dégagés étant destinés à couvrir les charges quotidiennes. D'autre part, certaines femmes n'ont pas fait fructifier leurs crédits, car elles ont financé des activités peu rémunératrices, ou bien elles ont donné une partie du montant octroyé à leur mari qui n'a pas remboursé sa part, ...

Pour les femmes dont le niveau d'accumulation est plus important (moyen à élevé), les stratégies d'accumulation sont de deux ordres.

-Soit les femmes ont acquis leur cheptel grâce à des dons (don d'un caprin femelle par la mère pendant l'enfance, et qui va se reproduire, par exemple). Ici, les femmes qui ont pris des crédits, dans la même logique que les précédentes, n'ont pas dégagé suffisamment de revenus pour pouvoir investir.

-Soit elles ont accumulé des petits ruminants grâce aux revenus de leurs activités ou de leur production. Il s'agit ici de femmes mûres, expérimentées, et qui ont un bon niveau de surplus économique. Elles exercent des activités rentables, parfois grâce au crédit, qui leur permet donc d'accumuler.

Par exemple, une des femmes est dolotière. Elle a bénéficié de plusieurs crédits du P.P.P.C.R., (crédits hebdomadaires et crédits stockages). Son niveau de surplus économique moyen est de 19000 F. C.F.A.. A 45 ans, elle possède 6 petits ruminants, et un vélo, qu'elle a pu acheter grâce aux revenus de son activité, (ceci appuie les conclusions de N. Kuela, (1996), lorsqu'elle précise que la vente de dolo est une des activités les plus rentables). Très dynamique, alphabétisée, elle est la seule femme de l'échantillon qui possède un moyen de transport.

Tableau 5 : Niveau et origine de l'accumulation chez les hommes

Niveau d'accumulation	origine	rôle du crédit	groupes concernés
faible (= 1 charrue + 1 vélo)	revenus émigration dons - héritage	faible : utilisation des crédits intrants Sofitex, pas d'investissements	- hommes pauvres et âgés (G1) - hommes soumis à des contraintes sociales (G2)
moyen (= 1 charrue + 1 vélo + 2ème vélo + radios, ou 2ème charrue...)	dons - revenus de l'émigration	faible : crédits intrants Sofitex, pas d'investissements	hommes dont le capital provient uniquement de dons (G3)
	revenus émigration crédits équipement C.N.C.A. B. dons - héritage	faible : crédits Sofitex, mais aussi crédits C.N.C.A. B. directement liés à l'investissement	hommes actifs mais soumis à des contraintes familiales fortes (G4)
élevé (= 1 charrue + 1 vélo + 1 moto + 1 maison en tôle, charette...)	émigration crédits équipements C.N.C.A. B. crédits de financement d'activités	croissant : utilisation de crédits pour financer des activités rentables, permettant l'augmentation des revenus et l'accumulation	- hommes ayant fortement capitalisé par le passé grâce aux revenus de l'émigration mais gênés actuellement par des contraintes familiales (G5) - hommes jeunes, entrepreneurs, dynamiques, engagés dans un processus d'accumulation ou ayant déjà atteint un niveau d'accumulation élevé (G6 et G7)

Source : synthèse personnelle

Chez les hommes, (tableau 5), nous pouvons distinguer les chefs de ménage qui ont un niveau d'accumulation faible, moyen ou élevé.

Dans le premier cas, ces hommes ont pu accumuler grâce aux revenus de l'émigration, à des dons et/ou un héritage. Il s'agit d'hommes pauvres ou soumis à de fortes contraintes sociales (statut de cadets). Les crédits pris n'ont pas eu d'impact sur le processus d'accumulation. Il s'agit en effet de crédits intrants, accordés par la Sofitex, depuis 1997 seulement à Gandaogo. Il est donc trop tôt pour mesurer l'impact de ce type de crédits sur le processus d'accumulation. D'autre part, dans certains cas, l'allocation des intrants achetés ne s'est pas toujours faite en suivant correctement les règles d'utilisation (cf. 2.2), ce qui a pu engendrer de mauvaises récoltes, et par la même des difficultés de remboursement des crédits.

Dans le second cas, le niveau d'accumulation moyen provient soit des revenus de l'émigration, soit de dons de parents émigrés, soit d'un héritage, ou encore des premiers crédits équipements de la C.N.C.A. B. (financement d'achat d'une charrue), des années 1980. L'impact du crédit dans la dynamique d'accumulation des chefs de ménage reste donc faible : la majorité des crédits octroyés sont des crédits intrants Sofitex.

Dans le troisième cas, pour les chefs de ménages ayant atteint un bon niveau d'accumulation, leur niveau est issu des revenus de l'émigration, mais aussi des crédits équipements de la C.N.C.A. B. (charrue) ou finançant des activités rentables (commerce, embouche bovine par exemple). Le rôle du crédit dans le processus d'accumulation des individus tend à s'accroître, puisqu'il permet de financer ces activités. Les revenus qui en découlent pourront, par la suite, promouvoir l'investissement. Deux cas de figure se présentent. Soit les chefs de ménages ont pu accumuler par le passé grâce aux revenus de l'émigration, mais ils sont actuellement contraints de se stabiliser, eu égard aux charges familiales qui pèsent sur eux. Soit ce sont des jeunes entrepreneurs, dynamiques, alphabétisés en général, qui savent rentabiliser au mieux leurs activités.

Une faible dynamique d'accumulation apparaît dans cet échantillon. La question qui se pose est de savoir ce qui, d'un point de vue général, peut expliquer cette faiblesse. En d'autres termes, quels éléments favorisent ou limitent le processus d'accumulation dans la zone d'étude?

Il s'agit donc à présent de recenser les obstacles ou facteurs d'accumulation dans l'échantillon.

II/ Obstacles et facteurs du processus d'accumulation dans l'échantillon

Ce paragraphe doit permettre de comprendre dans quelle mesure les individus de l'échantillon ont la possibilité d'amorcer un processus d'accumulation, ou d'accroître celui déjà entamé. Plusieurs types de facteurs entrent en jeu (économiques, sociaux, physiques...). Le crédit peut être considéré comme un outil facilitant le processus d'accumulation (2.2.2), dans la mesure où il permet d'augmenter les revenus et par là même de contribuer à la reproduction du capital. Mais il peut également représenter une limite (en tant que dette difficilement remboursable par exemple) pour celui-ci (2.2.1).

Nous étudierons donc séparément les facteurs limitant ou favorables à l'accumulation, hors crédit. Puis nous tiendrons compte plus spécifiquement de cet outil crédit.

2.1/ Facteurs limitant ou favorables au processus d'accumulation, hors crédit

2.1.1/ Les facteurs limitant le processus d'accumulation des individus de l'échantillon

Nous distinguerons trois types de facteurs empêchant le processus d'accumulation : la satisfaction des besoins primaires du ménage, et l'influence de la tradition sur certaines personnes dans le village, et les risques covariants à la production agricole.

2.1.1.1/ La nécessaire satisfaction des besoins élémentaires

“Les moyens avancés pour la reconstitution ou la formation du capital proviennent d'un même budget, et sont liés au processus de satisfaction des besoins personnels” (Tchayanov, 1923).

C'est-à-dire que si leur budget personnel est trop faible, les agents économiques ne seront pas prêts à sacrifier une part du revenu destiné à la satisfaction de ces besoins au profit d'un investissement en capital. C'est le cas des ménages faisant partie des groupes 1 à 4. Certains individus faisant partie du groupe 5 sont aussi fortement soumis à des contraintes familiales.

En effet, leurs objectifs sont la survie du ménage et d'assurer la reconstitution de la force de travail (main d'oeuvre familiale). Les niveaux de surplus économiques dont ils sont dotés sont faibles. Ici la taille de la famille est essentielle.

Bien qu'elle représente la force de travail nécessaire pour aboutir à ce que Tchayanov (1923) appelle “l'équilibre travail-consommation” entre la satisfaction des besoins familiaux et le degré de pénibilité du travail, plus elle est grande et comporte un nombre élevé d'inactifs par rapport aux actifs, et plus la famille représente une charge sur le budget du ménage.

L'intérêt pour cette classe est d'augmenter son niveau économique. Le secteur agricole étant relativement risqué, ils ont tout avantage à exercer des activités extra-agricoles.

2.1.1.2/ L'influence des traditions socio-culturelles.

La logique de fonctionnement du système économique africain n'est pas la logique capitaliste de nos sociétés. Une économie dominée par un faible surplus agricole, dans laquelle les hommes ne produisent que le minimum nécessaire pour vivre, a longtemps dominé les peuples sahéliens. D'autre part, les systèmes traditionnels africains restent très présents dans les mentalités des individus. Ainsi, l'introduction progressive des nouveaux moyens de production dans l'agriculture, (depuis une quarantaine d'années dans le village), n'échappe pas aux règles traditionnelles.

En effet, "dans la société lignagère l'unité fondamentale de la vie sociale est organisée autour de l'aîné vers qui montent les produits du travail et qui les répartit ensuite selon les règles de prestation et de redistribution liant les divers membres en fonction de leur statut, selon l'âge, le sexe ou la caste. Il n'y a pas d'individualisation de la terre et des moyens de travail agricoles ou artisanaux" (Raffinot, Jacquemot, 1985). Dans notre échantillon, lorsqu'une marmite ne peut bénéficier de suffisamment de moyens de production, c'est le chef de marmite, généralement le père ou le frère aîné, qui a les droits d'appropriation du matériel. Le capital reste donc largement contrôlé par les individus détenant l'autorité familiale. Ce schéma se retrouve dans le cas des chefs de ménages du groupe 2, les cadets, qui n'ont pas la possibilité d'accumuler pour le moment (notion d'antériorité, cf. Meillassoux, 1975).

Il devient difficile alors de développer son capital, si le tenant de l'autorité n'a pas encore pu capitaliser. Les enfants, ou petits frères, vont alors utiliser leurs revenus pour financer d'abord cette autorité, et seulement après ils pourront développer leurs propres moyens de production.

2.1.13/ Les risques du secteur agricole

L'agriculture est un secteur fortement risqué, de part ses caractéristiques spécifiques, conduisant à des rendements aléatoires :

- influence du milieu : fertilité des sols plus ou moins bonne, sur-population, ravageurs;
- risques climatiques, (sécheresses...);
- mortalité animale...

En effet, si une sécheresse sévère apparaît, les mauvaises récoltes affecteront l'ensemble des producteurs ce qui, de fait, peut réduire l'efficacité des systèmes de garantie fondés sur la solidarité locale.

Ces risques peuvent entraîner des chocs qui vont modifier les stratégies des acteurs.

Du point de vue accumulation notamment, les risques peuvent conduire à une décapitalisation forcée : mortalité du bétail, vente d'animaux pour faire face à un déficit vivrier ou pour rembourser un crédit par exemple.

2.1.2/ Les facteurs favorables au processus d'accumulation dans l'échantillon

Les groupes de la typologie que nous pouvons retrouver ici sont les groupes 4 à 7. En effet, ils ont un niveau d'accumulation plus ou moins important, et il paraît intéressant de connaître les facteurs qui leur ont permis de capitaliser.

La prise en compte des revenus favorisant l'accumulation est essentielle. Rappelons que le revenu agricole du ménage va être transféré vers la satisfaction des besoins primaires, et s'il reste un surplus celui-ci pourra soit constituer une épargne monétaire qui sera thésaurisée, soit être investi

dans du cheptel (autre forme d'épargne de précaution), soit il sera investi dans l'achat de moyens de production. Or dans notre échantillon, seuls 10 individus ont pu acquérir une partie de leur équipement grâce aux revenus de la production. Quels types de revenus ont alors permis de capitaliser?

Les agriculteurs se sont dirigés vers des activités extra-agricoles, d'autres ont émigré ou ont bénéficié de dons de parents émigrés.

2.1.2.1/ Les revenus des activités non agricoles

Les individus des groupes 4 et 5 sont astreints à des charges familiales importantes, mais leur niveau de surplus économique leur permet de satisfaire les besoins élémentaires du ménage. Certains d'entre eux ont tout de même pu capitaliser. Qu'est-ce qui peut expliquer ce processus? Une meilleure gestion des revenus? La contribution des femmes aux besoins du ménage? Ou bien s'agit-il d'individus exerçant une activité particulière?

Les membres des groupes 6 et 7 ont un niveau de surplus largement supérieur et peuvent non seulement subvenir aux besoins de la famille, mais aussi leurs revenus leur permettent d'investir davantage.

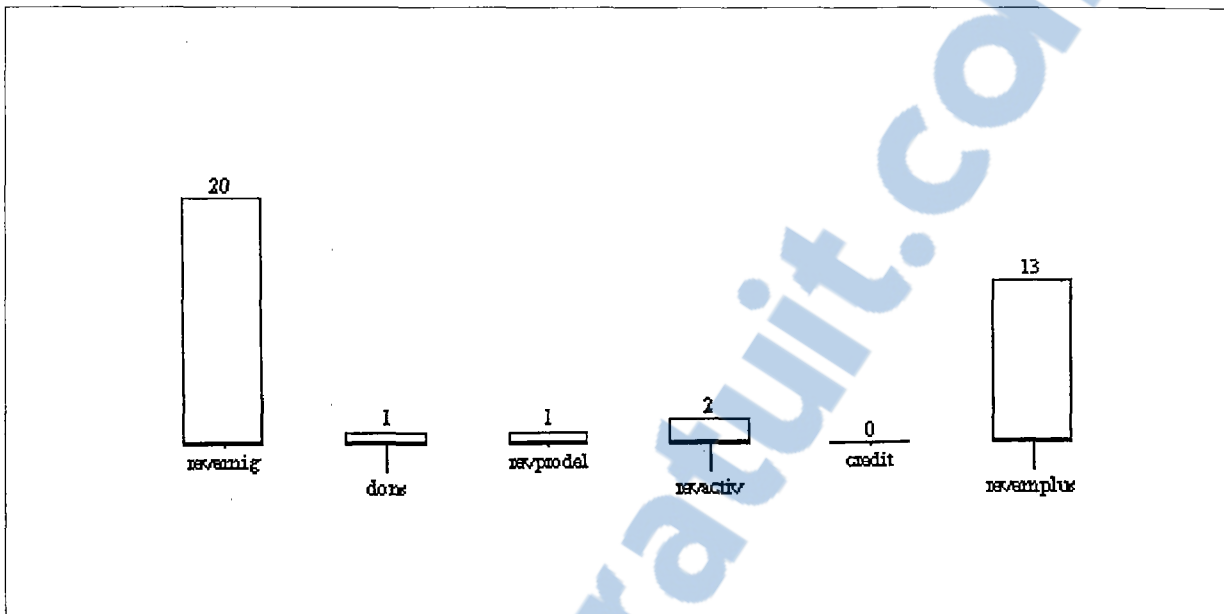
La question qui se pose est de savoir si ces revenus ont réellement permis de capitaliser, et dans ce cas de quelles activités proviennent-ils?

Ce qui ressort des enquêtes est que l'activité commerciale est la plus rentable, notamment pour ceux qui peuvent se déplacer (généralement à vélo) jusqu'aux marchés voisins, plus importants car ils sont situés sur la route nationale (Zorgho, Pouytenga, Mogtêdo).

Cette constatation correspond aux résultats apportés par M. Tassembedo dans ses premiers travaux de recherche. En effet, il avait précisé, en 1995, que les commerçants avaient une logique d'accumulation. Le commerce constituant "un créneau porteur où peuvent s'investir les ressources financières accumulées grâce à une pluri-activité agricole antérieure". Leurs dotations en moyens de production et en capital humain sont bonnes. La pluri-activité agricole correspond essentiellement aux cultures de rente (arachide, riz, maraîchage et coton). Il s'agit d'individus qui ont en plus eu l'occasion d'acquérir de l'expérience, émigration vers les villes, et qui ont une bonne connaissance du marché. Les vendeurs de noix de kola, et les spéculateurs sur denrées et céréales, sont les acteurs les plus concernés ici. Ces activités sont en effet très rentables, à condition d'en avoir une bonne pratique (expérience, alphabétisation, connaissance de l'environnement économique...). Les exploitants qui sont dans cette situation sont les hommes des groupes 6 et 7.

Chez les artisans, M. Tassembedo avait relevé que leurs logiques d'accumulation semblait compromise par celle de redistribution des ressources selon le schéma traditionnel. Notamment dans le cas de l'artisanat moderne (couture, mécanique), les individus étant surtout "à la recherche d'un créneau économique à même de répondre à leurs ambitions économiques (prestige, mode de consommation, loisirs)". Cependant, parmi les artisans la classe des forgerons se distingue nettement. En effet, ils font aussi partie de ceux qui capitalisent le plus (cf. encadré 2, cas de Mouni).

Graphique 5:
Origine de l'accumulation
(hommes)



Légende :

- revemig = revenus de l'émigration (y compris les dons de personnes émigrées)
- dons = dons autres (héritage, subventions...)
- revprodel = revenus la production ou de l'élevage
- revactiv = revenus de l'activité exercée, non agricole
- credit = crédits ayant permis l'accumulation
- revemplus = revenus de l'émigration associés à d'autres revenus (activité, crédit, dons....).

Source : données d'enquête

2.1.2.2/ l'émigration

L'accumulation est largement fondée sur les revenus de l'émigration. Même les commerçants ont en général une partie de leur équipement accumulé grâce aux revenus de l'émigration.

Spécifions que par "revenus de l'émigration" nous entendons soit les revenus des individus qui ont eux-même émigré, soit des dons de tiers émigrés, (parents). Le graphique 5 montre que la majorité du capital est le fait de l'émigration.

Nous pouvons prendre pour exemple un chef de ménage du groupe 5. Agé, il a un niveau d'accumulation supérieur (degré 4). Mais ce capital il a pu l'acquérir grâce à ses fils qui émigrent en Côte d'Ivoire. L'un d'entre eux d'ailleurs, a aussi lui-même un capital important. Il n'est pas recensé dans notre typologie, car du fait de ses émigrations fréquentes, il était rarement présent lors des enquêtes périodiques. Cependant, nous l'avons interrogé et ses revenus de l'émigration sont d'autant plus importants qu'il a pu acheter sa propre plantation en Côte D'Ivoire. Il a aussi depuis quelques mois investi dans de la main d'oeuvre salariée. Nous avons ici un exemple flagrant de l'intérêt de l'émigration dans le processus de capitalisation.

Selon le type (émigration longue à l'étranger ou saisonnière vers la ville) et le pays de destination (cf. graphique 6), l'émigration ne contribue pas de la même manière au processus d'accumulation. En effet, nous avons pu remarquer que la Côte d'Ivoire est le pays le plus rémunérateur. Ceux qui émigrent vers la ville, à Ouagadougou, vont généralement tenter de se créer un fond de roulement ou d'acquérir une expérience commerciale (vente de brochettes, buvette).

Actuellement, il semble que l'émigration tend à ralentir en raison des problèmes économiques en Côte d'Ivoire, au Ghana et dans les autres pays voisins du Burkina Faso (Banque Mondiale, 1995). Or c'est l'émigration longue, vers ces pays qui favorise le processus d'accumulation. Ceci peut expliquer en partie que certains individus, après avoir acquis de l'expérience à la ville, ont pu développer des activités rentables et ont pu accumuler grâce aux revenus de ces activités (hommes du groupe 7 par exemple).

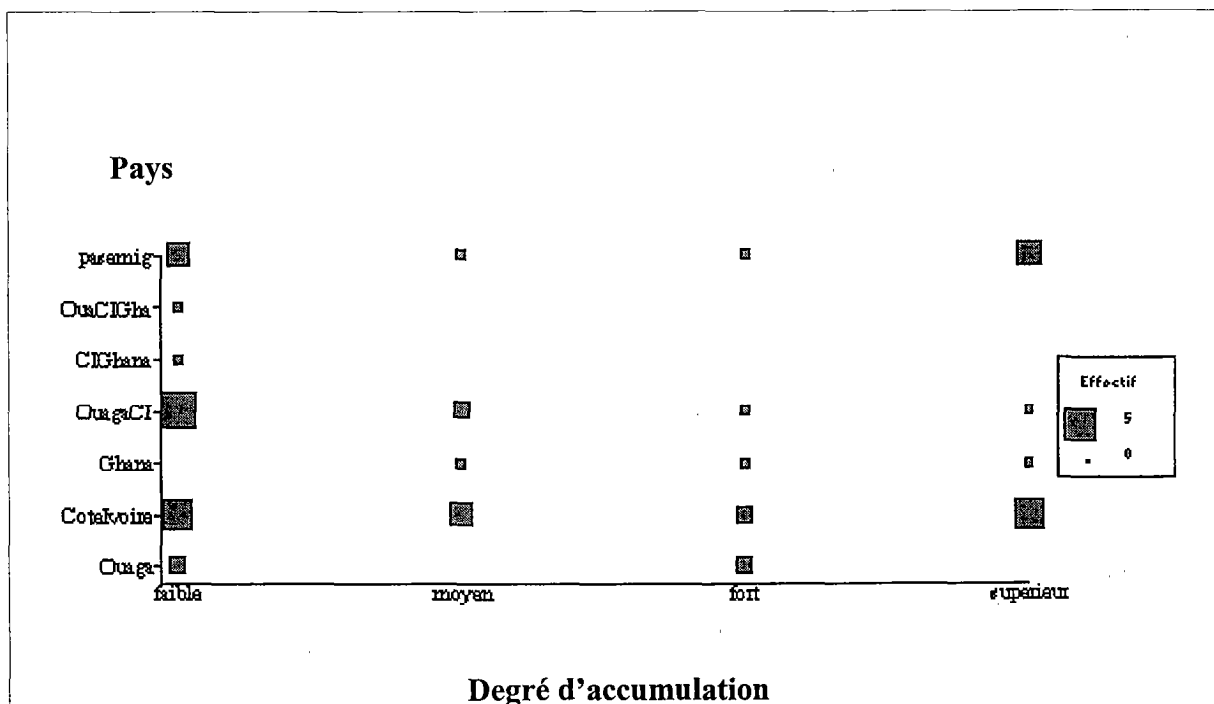
2.1.2.3/ La transmission du patrimoine et les dons

Nous venons de voir qu'une partie des ressources favorisant le processus d'accumulation provient de l'émigration, mais sous forme de dons. En effet, cette pratique est très courante, notamment chez les jeunes qui vont financer les moyens de production du chef d'exploitation. Ici la détermination du nombre d'enfants dans une famille est importante. En effet, plus le nombre d'enfants (de fils) sera élevé, plus le chef de famille aura de possibilités d'accumuler (à condition que le nombre d'actifs soit supérieur au nombre d'inactifs dans le ménage). "Le motif majeur pour avoir des enfants est la retraite, la famille apparaissant comme la plus sûre des assurances" (Lifran, 1998, 1992).

Mais les dons peuvent se faire aussi en sens inverse. Plusieurs enquêtés ont eu en cadeau leur premier animal par exemple, pendant l'enfance. Il s'agit ici essentiellement du capital "flux", (c'est-à-dire qui représente une épargne de précaution, destinée à couvrir des dépenses imprévues), et non des moyens de production agricoles en général. Lorsqu'un équipement agricole est transmis au fils ou au petit frère, il s'agit généralement de l'héritage. Ici l'individu

Graphique 6:

Niveau d'accumulation en fonction du pays de destination de l'émigration



Légende :

- Côte d'Ivoire = individus qui ont émigré en Côte d'Ivoire
- Ouagadougou (Burkina Faso) = individus qui ont émigré à Ouagadougou
- Ghana = individus qui ont émigré au Ghana
- CIGhana = Côte d'Ivoire et Ghana = individus qui ont émigré au Ghana et en Côte d'Ivoire
- OuagaCI = Ouagadougou et Côte d'Ivoire = individus qui ont émigré en Côte d'Ivoire et à Ouagadougou
- OuaciGha = Ouagadougou (Burkina), Côte d'Ivoire, Ghana = individus qui ont émigré dans ces trois pays
- pasemig = individus qui n'ont pas émigré.

Source : données d'enquête



a un comportement altruiste (Lifran, op cit.).

Un de nos enquêtés par exemple, faisant partie du groupe 6, est très jeune. Il est forgeron, mais de part son âge il n'a pas investi beaucoup lui-même dans du capital. Pourtant il a atteint le degré 4 d'accumulation. En fait il a hérité d'une partie des biens de son père mais aussi de ceux d'un frère décédé.

L'accumulation sous forme de dons peut revêtir un aspect encore différent. Le cas du catéchiste en est un exemple (cf. encadré 2). Une grande partie de son capital relève de dons de la mission catholique.

Enfin, depuis 1995 le P.D.R.G. subventionne les agriculteurs en leur donnant des petits équipements agricoles (pelle, pioche, fourche).

L'outil crédit n'a pas été pris en compte dans ce paragraphe. De part l'importance qu'il revêt à l'égard de notre sujet, il est apparu nécessaire de l'étudier distinctement des facteurs précédents, afin de bien comprendre dans quelle mesure son impact peut être positif, ou négatif, sur le processus d'accumulation des individus.

2.2/ Le crédit existant : dans quelle mesure favorise-t-il le processus d'accumulation observé?

Les crédits décentralisés devraient permettre de développer des activités rentables, afin d'améliorer les conditions de vie des individus dans un premier temps, et par la suite de développer leurs capacités d'accumulation.

Dans l'échantillon, le problème est que les crédits accordés n'ont pas, ou peu, permis de lancer un processus d'accumulation important. Dans quelles conditions alors le crédit peut-il contribuer à accroître la dynamique d'accumulation des individus? Plusieurs observations ont été faites, montrant que le crédit peut être un facteur limitant le processus d'accumulation dans certains cas.

2.2.1/ Le crédit comme facteur limitant le processus d'accumulation

Le crédit peut représenter un obstacle au processus d'accumulation, en ce sens que si l'activité financée (agricole ou non) ne permet pas de dégager suffisamment de revenus, le remboursement du crédit est difficile et peut conduire à une situation de surendettement et à une décapitalisation. L'individu concerné risquerait alors de s'engager dans un processus d'endettement cumulatif. Plusieurs raisons peuvent amener à ce type de situation : une mauvaise utilisation du crédit, les modalités mêmes du crédit dans certains cas, ou encore des contraintes sociales auxquelles sont confrontés les individus.

- mauvaise utilisation du crédit

Un crédit doit être utilisé de manière à faciliter une augmentation des revenus des activités financées, sans difficultés de remboursement.

Le problème est que dans certains cas, les clients vont investir leur crédit :

- Dans des activités peu rentables ou incertaines, ce qui ne permet de dégager que de faibles revenus, donc augmente les risques d'impayés...

Par exemple, un crédit stockage pourra être affecté à la production, or si la saison est mauvaise et entraîne de faibles récoltes, alors des impayés surviennent et aucune accumulation n'est possible. Il s'agit dans ce cas d'un problème de gestion de la part du client.

Ou bien le client peut aussi vouloir, avec un seul financement, "mener en même temps ou successivement 2 ou 3 activités (...) alors qu'une seule activité a été officiellement déclarée" (Ellsasser, 1991). Dans ce cas encore, si les activités financées ne sont pas rentables, le même schéma de risques d'impayés et d'impossibilité d'accumuler apparaît.

- Le client peut aussi détourner les fonds prévus au départ, soit en soustrayant une partie du prêt à des fins non productives (consommation). Ou bien il peut le détourner vers d'autres personnes qu'il ne maîtrise pas, et donc qui ne rembourseront pas leur part de crédit. Une femme par exemple peut être amenée à donner une part de l'emprunt à son mari, soit parce qu'il a besoin d'argent, soit parce qu'il ne tient pas à ce que sa femme, à travers le développement de son activité et de ses revenus, ne s'émancipe et/ou ne s'autonomise.

Lorsqu'il s'agit de crédits en nature, tels que les crédits intrants proposés par la Sofitex, le mode d'utilisation des intrants n'est pas toujours respecté. Certains chefs de ménages de l'échantillon n'ont pas utilisé la totalité des intrants et des graines de coton, soit par peur de gaspillage, soit pour en garder pour l'année suivante, soit pour les revendre sur le marché. Le problème est que les récoltes en sont affectées, et les possibilités d'obtenir des bénéfices suite aux ventes de coton sont réduites. Cette année, la Sofitex a du faire jouer le principe de la caution solidaire, principe qui a été relativement mal perçu par ceux qui avaient récolté beaucoup de coton.

-modalités de crédit (solidarité, traites de remboursement...)

Les problèmes soulevés ici ont été observés sur le terrain et relèvent aussi des propos tenus par les enquêtés. Les difficultés rencontrées sont le mode de remboursement hebdomadaire ou bien la durée totale du remboursement, proposés par le P.P.P.C.R..

- Un mode de remboursement hebdomadaire est avantageux puisqu'il propose des remboursements de très faibles montants, mais qui représente tout de même un problème en saison pluvieuse, les travaux champêtres nécessitant beaucoup de temps, cela limite les capacités d'accès au marché.

- Toujours par rapport aux modalités d'exercice du crédit hebdomadaire, la question de la durée totale du remboursement, 13 mois, est jugée trop longue par certains individus. Ainsi, ils aimeraient que cette durée soit écourtée, quitte à payer des traites de remboursement plus élevées, mais pour arriver en période de campagne sans avoir à se préoccuper des remboursements.

- Le principe de la caution solidaire comme garantie de crédit a souvent été mal assimilé par les individus. Il s'ensuit, en cas de problèmes, que certains ne veulent pas rembourser pour les autres, par exemple, et les fonds sont alors bloqués et ne permettent pas à ceux qui ont fait des bénéfices de profiter de leur argent pour investir.

De plus, les règles de fonctionnement du principe de la caution solidaire ont été modifiées depuis le début du projet (P.P.P.C.R.). Associé à cela les problèmes de sécheresse, notamment 1997, affectant l'ensemble des producteurs, il ressort un éclatement de ce principe dans ce nouveau contexte.

D'autre part, certaines femmes ne refusent pas le fait d'être solidaires, mais elles ne veulent pas perdre leur argent lorsqu'elles savent que les mauvaises clientes (celles qui ne remboursent pas leurs prêts) ont les moyens de payer. Enfin, certaines fausses déclarations ont été faites par les responsables de groupes : des clientes fictives ont été créées limitant davantage les bonnes conditions de remboursement.

Des solutions ont été proposées, telles que le rééchelonnement des dettes, et/ou l'affectation d'une partie seulement des fonds villageois pour les couvrir.

- contraintes sociales et structurelles

Certaines contraintes qui pèsent sur les individus (statut social...) limitent leur capacités d'accumulation. Dans ce cas, le crédit, quel qu'il soit, ne pourra pas favoriser le processus d'accumulation.

Par exemple, le groupe 1, femmes peu actives et sans cheptel, est caractérisé par l'âge des personnes qui le composent. En effet, nous avons soit des femmes très jeunes, soit très âgées. Ce sont les plus jeunes seulement qui pourraient éventuellement être intéressées par un crédit, les autres étant trop faibles pour exercer de nouvelles activités.

Le groupe 2, composé de femmes actives, sans cheptel et qui ont des contraintes familiales fortes, a un niveau de surplus économique légèrement plus élevé que celui du groupe précédent. Ce sont des femmes dynamiques, actives, mais qui doivent faire face à des charges familiales importantes.

Nous pourrions imaginer pour ces deux groupes de sélectionner les femmes pour leur attribuer un crédit. Dans le groupe 1 par exemple, celui-ci permettrait peut-être aux jeunes femmes de lancer ou de reprendre une activité, afin d'investir, plus tard, dans du cheptel (achat d'un petit ruminant). Le problème tient ici au fait que le statut social des femmes jeunes (rôle reproductif) représente une contrainte importante.

Ces deux groupes sont donc marqués par des contraintes sociales et structurelles prédominantes, qui de fait rendent l'exercice des activités difficiles. Leur attribuer un crédit dans ces conditions pourrait être risqué, car si les femmes ne peuvent exercer d'activité, elles n'augmenteront pas leurs revenus et ne pourront pas rembourser le crédit.

Une situation similaire apparaît chez certains chefs de ménages ayant un statut de cadets. Etant exploités par l'aîné (cf. Meillassoux), ils ne peuvent accumuler à court ou moyen terme.

Encadré 12 : exemples : (commentaires/ propos recueillis auprès des personnes ressources)

Dans le cas de la Sofitex, les crédits sont accordés en nature, et remboursables auprès de la C.N.C.A. B. (cf. partie 2). Les avantages de la Sofitex concernent le produit lui-même, le coton qui est un produit de rente, la présence directement sur le terrain des agents Sofitex, et la formation des groupes sur les méthodes et techniques d'utilisation des intrants, sur les techniques de production...

Mais la saison 1997 a été mauvaise, et certains membres n'ont pas utilisé correctement les produits qui leur ont été vendus.

Les contraintes soulevées par la Sofitex sont les suivantes :

- Les remboursements ont été parfois difficiles, faisant surgir ici les problèmes de caution solidaire.

- D'autre part la Sofitex ne traite qu'avec les responsables de groupes. Elle ne peut donc pas avoir de manière sûre la totalité des informations sur les clients.

- Le non respect des techniques de production provoque une baisse des potentialités de rendements. Par exemple, malgré la mauvaise saison 1997, 850 000 F.C.F.A. d'intrants fournis à Gandaogo n'ont pas été utilisés, mais comptés dans les crédits. Si les agriculteurs avaient respecté ces techniques de production, les récoltes auraient pu être meilleures et "il n'aurait pas du y avoir d'impayés" (propos recueillis auprès du responsable Sofitex de Zorgho). D'autre part, en dehors du non respect des techniques de production, certains abus ont pu être observés, car certains producteurs revendent les intrants qu'ils ont acheté à crédit sur les marchés, et même parfois une partie de leur récolte.

2.2.2/ le crédit comme facteur favorable à l'accumulation dans l'échantillon

- bonne utilisation du crédit

Si le crédit sert à financer une activité rentable, peu risquée, et s'il n'est pas détourné : soit en accordant une part trop importante du montant prêté à la consommation, soit en laissant une part du crédit à une autre personne qui ne remboursera pas (cf. 2.2.1), alors les risques d'impayés seront faibles.

Et s'il n'y a pas d'incidents exceptionnels liés aux risques covariant de l'agriculture (sécheresse, ravageurs, ...), alors le crédit pourra entraîner un accroissement des revenus des activités financées, et donc permettre de consacrer une partie des gains à la production ou à la reproduction du capital.

Par exemple, chez les femmes ayant bénéficié de crédits dans notre échantillon, 6 seulement ont un niveau de surplus économique important, dont 5 avec un niveau de cheptel correspondant (qui entrent dans le groupe 5), et une femme du groupe 3 qui a interdiction de la part de son mari de pratiquer l'élevage. Ces femmes sont actives et dynamiques, et elles ont su utiliser leurs crédits à profit, pour améliorer leurs conditions de vie. L'une d'elles finance son activité de vente de dolo. Elle est la seule femme de l'échantillon qui possède un vélo, qu'elle a pu acheter grâce aux revenus tirés de son activité.

Nous avons ici un exemple type de l'intérêt de financer les activités féminines afin de leur permettre de capitaliser.

- type d'activités financées (activités rémunératrices, crédits directs à l'investissement : CE, charrue...)

Le type d'activité financée influence aussi l'impact du crédit sur le processus d'accumulation des individus.

Il s'agit de financer des activités rentables : dolo, beurre de karité, mil germé (...) chez les femmes (cf. partie 2). Et des activités telles que la meunerie, la forge, le commerce chez les hommes.

Des financements plus directement liés à l'agriculture et l'élevage sont aussi envisagés : crédits à l'embouche bovine, crédits d'équipements.

En fait, le crédit observé a ici plus un impact sur l'amélioration des conditions de vie mêmes des individus que sur leurs stratégies d'accumulation. Il développe aussi des relations sociales nouvelles : chez les femmes notamment, puisque le crédit leur permet de s'autonomiser financièrement vis à vis de leurs maris. Le fait d'accroître leurs revenus leur permet aussi de jouer un rôle plus important d'un point de vue social (contributions plus faciles aux mariages et baptêmes par exemple).

Encadré 13 : exemple (commentaires/ propos recueillis auprès des personnes ressources)

La C.N.C.A. B. n'intervient pas directement auprès des individus à Gandaogo. Même si au début des années 1980 quelques financements de charrues par groupements ont été proposés, aujourd'hui la caisse joue un rôle par l'intermédiaire de la Sofitex et du P.E.R.CO.M.M.. Le responsable de la caisse sur la zone, nous a précisé que des crédits avaient cependant été accordés à un groupement de meuniers, ainsi que des crédits embouche pour ce même groupement. L'embouche bovine et la meunerie sont des activités rentables et peu risquées a-t-il précisé.

Deux tiers des enquêtés ont donc très peu capitalisé. Le problème est qu'ils manquent de moyens financiers, ou bien qu'ils sont encore imprégnés des traditions. Ne pouvant acquérir d'équipement ils continuent d'utiliser la main d'oeuvre comme moyen de production.

Mais un tiers des ménages enquêtés se situe pourtant dans une dynamique d'accumulation importante. Les commerçants sont largement concernés. Ce raisonnement semble logique dans la mesure où le village s'intègre de plus en plus à une économie de marché.

Ainsi, lorsque Giri (1994) tend à démontrer que l'héritage économique, social et culturel des sociétés sahélienne influence négativement le processus d'accumulation, il faut cependant remarquer que le système lignager se dissout petit à petit. "Les rapports marchands ont investi les rapports sociaux traditionnels" (Jacquemot, Raffinot, 1985), et de plus en plus une dynamique d'accumulation apparaît.

CONCLUSION PARTIE III

Cette troisième partie avait pour objet d'analyser les données qualitatives de l'enquête réalisée sur le terrain, complétée par des données quantitatives déjà existantes. Les résultats devaient permettre de répondre aux questions posées en première partie.

Deux tiers des chefs de ménages n'ont qu'un faible niveau d'accumulation. Soit ils sont très pauvres, et en ce cas ils ont à peine de quoi satisfaire leurs besoins élémentaires, soit ils sont victimes de contraintes structurelles (charge familiale importante, influence du système social traditionnel) freinant leur dynamique d'accumulation.

Les individus qui ont un bon niveau d'accumulation sont généralement des individus actifs, entreprenants, dynamiques. Ils exercent des activités rentables, (commerce, forge, embouche bovine, meunerie). Cette dynamique se traduit dans un contexte croissant d'intégration à l'économie de marché. Les modes d'acquisition de l'équipement ne sont cependant pas tous liés aux revenus des activités. En effet, si certains ont récemment pu développer leur capital (cheptel bovin compris), grâce aux revenus de leurs activités, la plupart ont accumulé grâce aux revenus de l'émigration : soit sous forme de dons de parents émigrés, soit par leurs propres revenus de l'émigration.

Les femmes ne sont capitalisées qu'en cheptel de petits ruminants, celui-ci constituant une forme d'épargne de précaution importante. Les femmes qui ont peu capitalisé sont soumises à des contraintes financières ou structurelles (système traditionnel). Par exemple, parmi ces femmes certaines sont pourtant très actives et ont de très bons niveaux de surplus économiques. Leur non accumulation peut provenir d'une interdiction maritale. Celles qui ont pu capitaliser ont soit bénéficié de dons de petits ruminants dans l'enfance ou pour leur mariage, soit elles ont pu investir grâce aux revenus de leur propre production et parfois de leur activité.

En analysant les trajectoires d'accumulation des groupes d'individus, nous avons cherché à montrer le rôle du crédit dans le processus d'accumulation. Il ressort de l'analyse que la place du crédit dans la dynamique d'accumulation des ménages est réduite.

Or un des objectifs des S.F.D. était de renforcer les capacités d'accumulation des individus.

Plusieurs explications ressortent.

Chez les femmes, le crédit permet de développer des activités rémunératrices, et qui leur assurent une amélioration de leurs conditions de vie quotidienne. Dans le meilleur des cas elles devraient pouvoir dégager suffisamment de revenus pour pouvoir investir dans l'achat d'un petit ruminant. Le problème est que l'activité financée peut être trop risquée, ou bien que le crédit est utilisé pour une trop grande part à la consommation, ou il est prêté au mari qui ne rembourse pas... Il en résulte des difficultés de remboursement, et un endettement croissant.

Chez les hommes, le rôle du crédit dans la dynamique d'accumulation est faible, mais il tend à se développer chez les plus dynamiques. En effet, une demande croissante de crédits de la part des individus les plus entreprenants est observée. Ils veulent développer davantage leurs activités, soit en ouvrant une boutique dans un village voisin plus ouvert sur l'extérieur, soit en pratiquant

plusieurs activités rentables, en faisant de l'embouche bovine, etc. L'outil crédit leur sera favorable.

Ce sont donc essentiellement les revenus de l'émigration qui ont permis cette accumulation. L'outil crédit n'a joué qu'un faible rôle dans les trajectoires d'accumulation des individus. Soit parce que les individus l'ont mal utilisé, ce qui diminue les capacités de remboursement du crédit, mais aussi le développement des activités, et par la même l'augmentation des revenus nécessaires à la reproduction ou à la constitution du capital. Soit parce que les activités financées ne sont pas suffisamment rentables, ce qui entraîne les mêmes conséquences.

Le crédit contribue donc de manière générale à faciliter la gestion quotidienne de la trésorerie, et à développer les activités économiques des individus, de manière juste suffisante pour améliorer leurs conditions de vie (cf. annexe 8).

Une solution consisterait à développer un type de crédit équipement, lié au développement d'une activité rentable, assurant ainsi à la fois le remboursement du crédit, le processus d'accumulation et la pérennité de l'institution.

CONCLUSION GENERALE

Ce mémoire traite du problème du processus d'accumulation en milieu sahélien. Les années 1980 sont marquées par de grandes sécheresses au Sahel, qui ont conduit à une déstructuration et un appauvrissement des zones rurales, ainsi qu'à une décapitalisation des cheptels.

Dans ce contexte, et face aux manques d'appuis financiers au secteur agricole, des nouvelles alternatives de financement de l'agriculture vont émerger : les systèmes financiers décentralisés. Leurs objectifs sont :

- de faciliter l'accès au crédit et la collecte de l'épargne à des populations rurales pauvres et exclues du système bancaire classique;
- afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie, grâce à l'octroi de petits crédits finançant des activités lucratives;
- et de favoriser le processus de capitalisation ou de recapitalisation des individus.

Or la question centrale de notre sujet est la suivante : quel rôle jouent les crédits décentralisés dans la dynamique paysanne d'accumulation.

Il s'agit donc de répondre à trois sous questions qui en découlent.

Observons-nous une dynamique d'accumulation dans la zone d'étude?

Le traitement des données d'enquête a permis de déterminer plusieurs variables (âge, taille de la famille, taille du cheptel, niveau d'accumulation, niveau de surplus économique), afin d'élaborer deux typologies, basées sur les comportements et stratégies d'accumulation des hommes et des femmes de l'échantillon.

De ces typologies ont été déterminés 5 groupes de femmes et 7 groupes de chefs de ménages, en fonction de leur niveau d'accumulation.

Il ressort de la typologie que la dynamique d'accumulation dans notre échantillon est faible. Seul un tiers des individus, chefs de ménages, enquêtés a une réelle dynamique d'accumulation. Comment expliquer ce processus, en d'autres termes quels facteurs ont permis son développement?

Les facteurs d'accumulation observés sont l'émigration, les revenus des activités non agricoles, la transmission du patrimoine, et dans quelques cas le crédit.

-L'émigration contribue différemment au processus d'accumulation selon sa nature. En effet, deux types d'émigration sont observés dans notre zone d'étude. Une émigration de longue durée généralement dans les pays voisins, en particulier en Côte d'Ivoire. Cette forme d'émigration va permettre à l'individu d'envoyer des fonds dans sa famille, généralement au père ou à un frère aîné. Ces fonds permettront d'investir dans du capital. L'individu va aussi chercher à investir sur place, dans ce cas il achètera un moyen de transport (vélo), ou un poste radio. De retour au pays il pourra aussi investir pour lui-même.

La deuxième forme d'émigration que nous pouvons observer, est celle dirigée vers les grandes

villes, en l'occurrence à Ouagadougou. Ce type d'émigration est de plus en plus fréquent, car les problèmes économiques des pays voisins étant plus importants depuis quelques années, les individus tendent de moins en moins à s'y rendre. Dans les villes, ils vont se constituer un fond de roulement pour des activités qu'ils exerceront de retour au village. L'avantage d'aller travailler à la ville, est que cela leur permet d'exercer une activité non agricole, généralement commerciale, (buvette, vente de brochettes, vente de cassettes de musique...). Ils reviendront mieux informés pour développer leurs activités. Ceci ne leur permet pas directement d'accumuler, mais les revenus de leurs activités non agricoles qu'ils exerceront le leur permettront : c'est ce que nous avons pu constater dans notre échantillon, chez les ménages dynamiques et entrepreneurs.

- Les revenus des activités non agricoles peuvent donc participer dans une certaine mesure, au processus d'accumulation. Les activités les plus rentables doivent être exercées (commerce, embouche bovine, forge, meunerie). Ce phénomène s'est développé récemment, la plupart des ménages de notre échantillon ayant pu accumuler grâce à ces revenus après 1995 en général. En dehors de l'intégration croissante du village à l'économie de marché, la baisse de fréquence de l'émigration longue durée explique en partie ce résultat.

- La transmission du patrimoine est aussi un facteur d'accumulation du capital. L'approche de Lifran permet de l'expliquer. Lifran prend en compte la théorie du cycle de vie, en y introduisant le risque et le concept de comportement altruiste de l'individu. C'est-à-dire que celui-ci va chercher à un moment donné à transmettre au moins une partie de son patrimoine (capital stock-équipement agricole par exemple- ou flux -cheptel-) à ses proches. Soit par héritage, soit avant même son décès : l'individu prend en compte l'incertitude de sa durée de vie dans ses calculs (d'agent économique rationnel), et il va léguer une partie de ses biens à ses proches. Dans un sens inverse, les enfants peuvent aussi permettre l'accumulation. En effet, "la famille représente la plus sûre des assurances" écrit Lifran. Plus le nombre d'enfants sera élevé, et plus la possibilité d'accumuler sera possible. En fait, les enfants, et surtout les fils dans notre zone d'étude, lorsqu'ils émigrent, vont envoyer au père des dons sous forme d'argent, qui permettront d'accumuler. Il faut tenir compte ici du fait que seuls les fils vont faciliter cette accumulation, car les filles une fois mariées deviennent totalement dépendantes de la famille de leur mari. Cependant, la famille nombreuse constitue aussi une charge pour le chef de ménage : si le nombre d'inactifs est supérieur au nombre d'actifs. Le ménage ne pourra commencer à accumuler dans ce cas qu'une fois que les enfants pourront constituer une main d'oeuvre agricole.

Les systèmes financiers décentralisés soutiennent-ils le processus d'accumulation?

Les crédits existants dans la zone d'étude sont de nature différente s'il s'agit de crédits aux femmes ou aux hommes. Dans le premier cas il s'agit de micro crédits destinés à financer des petites activités lucratives. Dans le second cas, les crédits octroyés financent le développement d'activités rentables aussi, l'agriculture et l'élevage, mais les montants attribués sont généralement plus importants. La composante commune à ces types de crédits, est la caution sociale comme garantie préalable. Ces crédits ne participent que faiblement au processus d'accumulation des individus.

Cependant, le rôle du crédit dans ce processus semble se développer depuis quelques années :

- car l'émigration longue durée décroît;
- le village s'intègre petit à petit à l'économie de marché;
- le crédit facilite le développement d'activités économiques rentables, agricoles (cultures de rente) et non agricoles (commerce, embouche bovine), ces dernières nécessitant la présence d'un marché.

Le crédit dans ce cadre favorise une individualisation des comportements. Le fait de développer une activité économique individuelle, incite chacun à rechercher davantage l'augmentation de ses revenus, voire de ses bénéfices. Le comportement des agents tend à se diriger vers un comportement de type capitaliste.

Mais les produits financiers développés dans ce domaine sont encore restreints.

Comment définir un type de services financiers favorisant le processus d'accumulation?

Dans notre zone d'étude, les crédits existants, lorsqu'ils fonctionnent, contribuent davantage à augmenter les revenus. De cette augmentation peut résulter un processus d'accumulation.

Or des contraintes sont soulevées par rapport au bon fonctionnement du crédit, et relèvent :

- soit d'une mauvaise utilisation faite des crédits de la part des clients : les activités développées peuvent ne pas être rentables, ou/et des difficultés de remboursement en découlent;

- la caution sociale comme garantie préalable n'est pas toujours efficace, soit parce que l'information n'est pas suffisante de la part de l'institution financière, soit parce que les individus adoptent un comportement malhonnête lors de l'octroi des crédits (création de clients fictifs par exemple);

- les institutions financières en place manquent de structures, d'outils de travail appropriés et efficaces pour collecter les données, suivre les clients (informatique...). Il serait important donc de réduire ces contraintes, et développer des types de produits financiers adaptés aux besoins des individus et assurant la viabilité des institutions financières concernées en réduisant les risques d'impayés. Comment alors développer un type de crédit favorisant le processus d'accumulation?

Une idée consisterait à développer des produits financiers combinant à la fois le financement d'un équipement (moyen de production agricole, moyen de transport par exemple) et le développement d'une activité rentable qui assurerait le remboursement du crédit.

Les limites de cette étude

Eu égard au temps imparti au stage de terrain, court, et en raison de l'utilisation de données récoltées par une autre personne, cette étude présente des lacunes. Un certain nombre de points devraient être davantage approfondis.

- La faiblesse de la taille de l'échantillon: 94 individus, répartis en seulement 39 hommes et 55 femmes, soit 39 ménages sur 60 recensés au début des suivis périodiques, a amené à prendre en compte le ménage comme unité de production et de consommation, et non la marmite. Or une analyse plus poussée devrait tenir compte de la marmite, notamment dans le processus d'accumulation, le système social traditionnel étant encore puissant (cycle de vie à l'africaine).

- La récolte de données concernant les marchés (marché du village et marchés voisins), est insuffisante. Or leur rôle, dans le cadre d'un village qui tend à s'intégrer dans une économie de marché, est essentiel. En effet, la proximité de grands marchés permet aux individus de développer davantage leurs activités commerciales.

- Il manque aussi un certain nombre d'informations sur les organisations villageoises présentes dans le village. Or l'influence que ce type d'organisation (groupements, associations...) exerce sur les individus est parfois déterminante dans leurs comportements et stratégies économiques.

Quelques pistes de recherches peuvent être proposées afin d'approfondir ce type d'études. Nous nous sommes aperçu que le rôle des crédits décentralisés dans le processus d'accumulation des individus est faible, mais qu'il tend à se développer. Il serait intéressant dans ce cadre d'élargir le sujet, en se demandant pourquoi et comment ce rôle s'accroît, quelle place attribuer aux marchés, et quels nouveaux types de produits financiers pourraient développer les S.F.D..

D'autre part, une imbrication entre modernisme (intégration du village à l'économie de marché, développement des transports...) et système traditionnel social et culturel puissant, se développe dans les sociétés rurales sahéliennes. Comment cette imbrication influence-t-elle les comportements et stratégies économiques des individus?

BIBLIOGRAPHIE

- Albagli, C. - 1991** - L'Afrique noire, pp. 141-168. In CITEC : Economie du développement : typologie des enjeux - Paris : Economica.- 346 p.
- Ancey, G. - 1983** - Monnaie et structures d'exploitations en pays Mossi (Haute-Volta).- Collection Initiations - Documentations Techniques n° 57-Paris : Editions ORSTOM.-240p.
- Andah - 1988** - Crédit agricole et financement de l'agriculture en Haïti.- 38 p.
- Badouin, R. - 1971** - Economie Rurale.- Collection U, Paris : Armand Colin. - 585 p.
- Banque Mondiale - 1995** - Trends in developing economies : international bank for reconstruction and development. - Washington D.C. : Banque Mondiale.
- Benoit-Cattin, M. - 1993** - Ouvrage collectif - Jalons d'économie des systèmes ruraux : le développement des systèmes financiers ruraux en Afrique de l'Ouest.- Montpellier : DSA, CIRAD-SAR, n° 30/93, 180 p.
- Boussard, J-M. - 1992** - Introduction à l'économie rurale. -Théories économiques, Paris : CUJAS.- 113 p.
- Boussard, J-M. - 1987** - Economie de l'Agriculture.- Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Paris : Collection Economica.- 283 p.
- Braudel, F. - 1979** - Civilisation matérielle économique et capitalisme. -Paris : Armand Colin.
- Cab abstracts - 1992** - Rural women .-Cab International, The world's leading agriculture database.- 264 p.
- Colliot, E. - 1993** - Les interactions entre le marché des céréales, le marché du bétail et le marché financier, Nord Yatenga, Burkina Faso.- CIRAD-SAR , Les Cahiers de la Recherche-Développement, n° 35.-pp.19 -34
- Colliot, E.; Nguyen, T.D.P. - 1992** - Contribution à une approche méthodologique d'évaluation des effets économiques d'un projet de crédit rural : cas du PPPCR au Burkina Faso.- Montpellier : CNEARC, CIRAD-DSA, SAHEL ACTION.- 57p.
- Colliot, E. ; Nguyen, T.D.P. - 1993** - Le crédit rural et l'économie villageoise à Banh, Burkina Faso. - CIRAD-SAR, Cahiers de la Recherche-Développement, n° 34.-pp. 65-82.
- Cuevas, C. ; Benoit-Cattin, M. - 1991** - Financement et développement rural en Afrique de l'Ouest. - Actes du séminaire d'économie rurale, Ouagadougou, Burkina Faso, 21-25 oct 1991.- OHIO STATE UNIVERSITY, CIRAD, CNCA du Burkina Faso, INERA.- 425 p.
- Ellsasser, K. - 1991** - Le projet PPPCR .- In Finance et développement rural en Afrique de l'Ouest.- Séminaire international, Ouagadougou, 21-25 oct 1991.-33 p.
- Ellsasser, K. - 1993** - Le PPPCR au Burkina Faso.- CIRAD-SAR, Cahiers de la Recherche-Développement, n° 34.-pp. 51-64.

- Ellsasser, K ; Diop, M. - 1990** - La banque expérimentale de Banh : une démarche de Recherche-Développement sur le crédit en milieu rural sahélien.- CIRAD ; DSA ; SAHEL ACTION ; CNCA du Burkina Faso.- 47 p.
- Dury, S.- 1997** - Les comportements d'épargne des ménages ruraux : spécification d'un modèle dynamique et estimation sur données d'enquête (Java, Indonésie).-Montpellier : INRA-ESR - Série Etudes et Recherches, n°108.- 177 p.
- Gentil, D. ; Hugon, Ph. ; Ed. - 1996** - Le financement décentralisé : pratiques et théories. - Revue du Tiers Monde, tome 37, n°145, PUF, IEDES.- 238 p.
- Gibkpi,P ; Raimondo,P. - 1997** - Les contraintes de l'agriculture au Burkina Faso .- Courrier ACP - UE n° 161, pp. 43-47.
- Giri, J. - 1994** - Histoire économique du Sahel. - Paris : Khartala.- 256 p.
- Gillis, M. ; Perkins, D.H ; Roemer, M. ; Snodgran, D.R. - 1990** - Economie du Développement. - Ouvertures économiques, Bruxelles : Editions Universitaires , de Boeck Université, Balises.- 734 p.
- Godelier, M. - 1995**- Anthropologie économique. - In Encyclopaedia Universalis.- 8 p.
- Grellet, G. - 1986** - Structures et stratégies du développement économique .- PUF, THEMIS, Sciences Economiques.- 447 p.
- Gueymard, Y. - 1983** - Etudes et documents : Méthode de mobilisation de l' épargne rurale dans les pays africains.- Paris : Ministères des Relations Extérieures, Coopération et développement, Direction des politiques du développement , République française, n° 58.- 373 p.
- Guillaumont, P. - 1985** - Economie du Développement : Dynamique interne du développement.- Paris : PUF - THEMIS, Sciences Economiques, tome 2.- 605 p.
- Izard, M. - 1995** - Moose ou Mossi. - In Encyclopaedia Universalis.- 5 p.
- Izard, M. ; Du Bois de Gaudusson, J. - 1995** - Le Burkina Faso.-In Encyclopaedia Universalis.- 10 p.
- Jacquemot, P ; Raffinot, M. - 1985** - Accumulation et Développement -:10 études sur les économies du tiers monde.- Paris : l'Harmattan, Bibliothèque du Développement.- 407 p.
- Jaffrin, G. - 1998** - La contribution des Systèmes Financiers Décentralisés au financement de l'agriculture : cas du Burkina Faso.- Rapport de stage, Montpellier : CIRAD-TERA.- 93 p.
- Kessler, C. - 1996** - Rapport d'évaluation du PPPCR, Burkina Faso.- CFD.- 47 p.
- Kuela, D.N. - 1994** - L'organisation Sociale des comités de crédit en milieu rural : cas de la province du Ganzourgou.- Rapport de stage, Ouagadougou : SAHEL ACTION, PPPCR.- 41 p.
- Kuela,D.N. - 1996** - Femmes, argent, pouvoir : essai sur la problématique de l'accumulation en milieu rural : cas des petites activités lucratives des femmes dans le Ganzourgou.-Mémoire de maîtrise, Ouagadougou : SAHEL ACTION, PPPCR.- 88 p.

- Lapenu, C. - 1996** - Vers un nouveau rôle pour l'Etat et les institutions privées dans le développement du système financier rural indonésien.- Thèse de doctorat, Montpellier : Ministère de l'agriculture, ENSAM, UM I.- 336p.
- Leayes, F. - 1996** - Financement et développement : impact économique et social des systèmes financiers décentralisés au Burkina Faso.- Ouagadougou : PRAOC.- 48 p.
- Leege, D. - 1997** - Quel objectif pour la pérennisation des systèmes financiers décentralisés : faut-il choisir entre équité ou efficacité ? Le cas des banques communautaires du Catholic Relief Services au Bénin.- Mémoire de DEA "Economie du Développement Agricole, Agro-alimentaire et Rural ", Montpellier : CIRAD, ENSA.M, UMI.- 117 p.
- Leynaud, S. - 1997** - Evaluation des activités d'épargne et de crédit du comité diocésain de développement au Nord Cameroun.- Mémoire de DEA "Economie du Développement Agricole, Agro-alimentaire et Rural, Montpellier : ENSA.M, UMI.- 97 p.
- Lifran, R. - 1988** - Anthropologie économique du patrimoine.- In Etudes Rurales, n° 110.- pp. 359-376.
- Lifran, R. - 1992**- La contrainte de liquidité et l'accumulation du patrimoine professionnel dans une perspective de cycle de vie.- Thèse de doctorat, Montpellier : UM I.- 190 p.
- Maliki, B. - 1994** - Diversification et crédit rural : cas de la province du Ganzourgou.- Mémoire EITARC, Montpellier : CNEARC, CIRAD, SAHEL ACTION, PPPCR.- 84 p.
- Masson, A. - 1988** - Permanent income, age and the distribution of wealth.- Annales d'économie et de statistiques, n°9.- pp. 227-256.
- Marzin, J. - 1998** - Introduction sur la problématique du financement du développement rural et agricole au Burkina Faso.- Ouagadougou : PPPCR, SAHEL ACTION.- 7p.
- Modigliani, F. ; Brumberg, R. - 1954** - Utility analysis and the consumption function : an interpretation of cross-section data.- In post keynesian Economics, K.K. Kurihara, ed. Rutgers University Press.- pp. 388-436.
- Mounier, A. - 1992** - Les théories économiques de l'agriculture.- INRA, Paris : Economica.- 427 p.
- Meillassoux, C. - 1975** - Femmes, greniers et capitaux .- Paris : Maspéro.- 251 p.
- Nagel, I. - 1992** - Guide pratique pour l'action des femmes au Burkina Faso.- GTZ.- 246 p.
- Ndione, E.S - 1994** - L'économie urbaine en Afrique : le don et le recours.- Paris : Karthala, Enda Graf Sahel.- 214 p.
- Nguyen, T.D.P. ; Colliot, E. - 1992** - Contribution à une approche méthodologique d'évaluation des effets économiques d'un projet de crédit rural : cas du PPPCR au Burkina Faso.- Montpellier: CNEARC, CIRAD, DSA, SAHEL ACTION.- 57 p.
- Nguyen, T.D.P.; Ed. - 1996** - Développement des systèmes financiers ruraux : synthèse des travaux de recherche, 1988-1995.- Montpellier : CIRAD-SAR.- 35 p.
- Nowak, M. - 1993** - Le rôle du crédit dans le développement.- les Cahiers de la Recherche-Développement, n° 34.- pp. 16-23.

- Ouali, L. - 1995** - Inventaire des projets dans le Ganzourgou.- Rapport de stage, Ouagadougou : SAHEL ACTION, PPPCR.- 19 p.
- Oumarou, A. - 1993** - Diagnostic des initiatives de diversification économiques et perspectives de financement par un crédit décentralisé, province du Ganzourgou, Burkina Faso.- Mémoire ESAT 1, Montpellier : CNEARC, SAHEL ACTION, PPPCR.- 83 P.
- SAHEL ACTION - 1996** - Programme d'activités.- 63 p.
- Rio, P. - 1991** - La décision d'investissement affecte t-elle le partage du revenu agricole entre consommation et épargne? Quelques résultats empiriques.- Montpellier : INRA-ESR, FERMAT.- 10 p.
- Rubrice, E. - 1995** - Elevage, embouche et crédit rural dans la province du Soum.- Mémoire ESAT 1, Montpellier : CNEARC (Montpellier), ENITA (Bordeaux), SAHEL ACTION (B.F.).- 56 p.
- SAHEL ACTION - 1995** - Séminaire Institutionnalisation.- Ouagadougou : PPPCR.- pp.19-22.
- Sangare, M. ; Traoré, A.- 1988** - L'impact de la traction animale : cas des prêts premier équipement en zone CMDI de Bougaini.- 11 p., In Atelier régional sur la traction animale en Afrique de l'Ouest : "la traction animale pour le développement agricole".- Sénégal, 7-12 juillet 1998.
- Sanon, K. - 1995** - Monétarisation économique en milieu rural : cas du village de Madougou, province du Yatenga, Burkina Faso.- Projet de recherche, CIRAD-SAR, SAHEL, ACTION, PPPCR, FASEG.- pp. 110-118.
- Solagral - 1990** - Développement de l'élevage en Afrique sub-saharienne.- Résumés thématiques des cahiers du "groupe élevage", note n° 19.- Secrétariat technique du réseau stratégies alimentaires, Réseau de recherche de communication pour la maîtrise de la sécurité alimentaire.
- Soulama, S. ; Zett, J-B. ; Tassebedo, M. - 1996** - Etude d'impact du réseau PPPCR : Synthèse du réseau et monographie des unités des provinces du Ganzourgou et du Soum.- Ouagadougou : CEDRES, FASEG, PRAOC.
- Soulama, S. ; Zett, J-B. - 1996** - Le PPPCR : étude synthèse de son réseau de crédit.- Ouagadougou : PRAOC, FASEG.- 63p.
- Tapsoba, J. - 1996** - Les interrelations villes/campagnes : le cas de Mogtedo.- Proposition de recherche, Ouagadougou : CIRAD, SAHEL ACTION, PPPCR, FASEG.-pp. 110-112.
- Tassebedo, M. - 1995** - Etude sur l'impact des crédits décentralisés des institutions financières décentralisées : cas du PPPCR dans la province du Ganzourgou.-Ouagadougou : PRAOC, CEDRES, FASEG, PPPCR, SAHEL ACTION, CIRAD.- 24p.
- Tassebedo, M. - 1995** - La diversification économique en milieu rural : cas du village de Gandaogo, Province du Ganzourgou, Burkina Faso.- Mémoire de DEA, Ouagadougou : FASEG, CIRAD-SAR, SAHEL ACTION, PPPCR.- 68 p.
- Tassebedo, M. - 1996** - Etude de l'impact du crédit PPPCR dans les provinces du Soum et du Ganzourgou.- Ouagadougou : CIRAD-SAR, SAHEL ACTION, PPPCR.- 9 p.

- Tchayanov, A. - 1923** - L'organisation de l'économie paysanne.-Paris : Librairie du regard, 1990.- 319 p.
- Thiombiano, T. - 1997** - La controverse empirique et théorique posée par le comportement des producteurs - consommateurs.- Revue Tiers Monde, tome 38, n° 152.- pp. 821-836.
- Tientoré, A. - 1996** - Dossier annuel expérimental maraîchage.- Ouagadougou : SAHEL ACTION, PPPCR.- 9 p.
- Wacapo, E. - 1993** - Contribution à l'étude d'un système de crédit solidaire : l'exemple du village de Sabouna, Yatenga, Burkina Faso.- Montpellier : Ministère de l'Agriculture, CNEARC.- 181 p.
- Wampfler, B. - 1998** - Diagnostic de la demande et de l'offre en matière de financement rural dans la zone de Gaya, Niger.- Rapport d'étude, Projet Gatawani - Dolé, Montpellier : Département territoires, environnement et acteurs, CIRAD-TERA.- 82 p.